



RÉNOVATION DES JARDINS LONGCHAMP

Etude Historique - Etat des Lieux et Programme d'évolution

Boulevard du Jardin Zoologique
13004 MARSEILLE

Pour le compte de:



LA MAIRIE DE MARSEILLE

Service des Espaces Verts du Littoral et de la Mer
48, Avenue Clot Bey
13008 MARSEILLE



José PASQUA - ARCHITECTE DU PATRIMOINE
50 avenue des Caillols - 13012 MARSEILLE
04 91 49 56 59 j.pasqua@wanadoo.fr

ATELIER DE PAYSAGE ET D'URBANISME
Caroline CHAUSSON Architecte-paysagiste Hes
48 bd du Jardin zoologique 13004 Marseille
06 89 25 64 46 c.chausson@neuf.fr

Présentation	p 03	Végétation historique	
Méthodologie	p 04	Végétation projetée	
Historique – Un palais et des jardins : Historique d'un lieu à la gloire de Marseille	p 05	Schéma directeur	
<i>(par Georges Aillaud)</i>		Un revêtement perméable	
Le site		Une restauration en douceur	
Motivations et projets d'occupation du site		Typologie des nouveaux chemins	
Chronologie détaillée des projets et des réutilisations		Principes des structures végétales	
Origine de propriété et de dévolution		Coupe transversale sur le Rû	
Statues et plaques commémoratives du plateau Longchamp		Coupes de principe	
Conclusion			
Les jardins du Palais	p 17	Projet: Réaménagement de la partie Sud de l'ancien jardin zoologique	p 103
Evolution chronologique du Palais		Plan du projet: Ancien parc à chiens	
Le système d'arrosage		Proposition de purge immédiate	
		Premières interventions	
		Plan du projet	
Etats des Lieux	p 19	Projet: La place du Kiosque à Musique	p 106
Accès		Une place retrouvée	
Espaces verts		Une nouvelle unité	
Zones		Détails	
Les bâtiments		Palettes végétales	
Locaux techniques		Projet: La place de la Chaumière	p 110
Activités : Aires de jeux		Une terrasse préservées	
Activités : Aires de services		Un salon de verdure	
Point de vue		Palettes végétales	
Circulations		Les revêtements	
L'eau		Projet: Les plantations	p 116
Ouvrage : L'aqueduc		Plantations et strates arborées	
Type de revêtement de sol		Palettes végétales	
Escaliers		Projet: La lisière	p 114
Bordures		Recomposition lisière	
Les Murs		Palettes végétales de la lisière	
Les évacuations des eaux pluviales		Projet: Les accès	p 119
Clôtures		Détail: Coupes escalier	
Mobiliers urbains		Les bâtis: la rampe, un témoin du XIXe siècle	
Vocabulaire paysager	p 54	Annexes	p 125
Les clôtures		Bibliographie	p 133
Le Mobilier urbain			
Les revêtements de sol			
Programmation d'évolution du parc: Préconisations	p 65		
Evolution chronologique des jardins Longchamp			
Etudes comparées			
Introduction des principes de composition			
Proposition de purge à long terme			
Schémas de principe			



La présente étude vise à retracer l'histoire des Jardins de Longchamp, faire son état des lieux afin de proposer un projet de rénovation redonnant les qualités et la cohérence de l'esprit du jardin d'origine. Ce jardin s'inscrit dans la mouvance des jardins pittoresques et paysagers de la seconde moitié du XIXe siècle, avec M. Alphand (les Buttes Chaumont à Paris en 1867; Parc Borely à Marseille de 1860 à 1880 avec J-P Barillet-Deschamp). Au XIXe siècle, l'architecte ou le paysagiste ne laisse rien au hasard pour le dessin d'un jardin. Les allées, les courbes et plantations étaient étudiés dans le but d'offrir à chaque détour, des scenettes pour le promeneur.

Ce fut notamment un jardin zoologique de 1854 - 1987 d'où la présence de fabriques, éléments caractéristiques des jardins de la fin du XIXe siècle) mais aussi un jardin botanique et d'Acclimatation. Le jardin a perdu au fil du temps son aspect pittoresque et ses références stylistiques par le changement des usages et le développement des incivilités, les changements de normes de sécurité et la prévention des risques, le manque d'entretien et de surveillance. Par l'étude historique du jardin et des types de jardin du XIXe siècle, nous proposerons des solutions d'amélioration des espaces, de gestion et d'entretien afin de redonner le plus possible son caractère d'origine avec les adaptations nécessaires à notre époque.

Le parc Longchamp est classé parmi les Monuments Historiques par arrêté du 18 novembre 1997 (Palais Longchamp classé par arrêté le 8 septembre 1999 (MH99 IMM050) (parcelles 31, 33, 35 et 65 - voir plan cadastral en Annexes)

L'ensemble du parc comprend :

- Le jardin du Plateau sous lequel sont situés les grandes citernes (Parcelle 35 et 65).
- Le jardin en partie basse est appelé Ancien jardin zoologique de par son ancienne fonction. Il est constitué de deux parties Nord et Sud (Parcelle 33, 35 et 31).
- Le jardin de l'Observatoire (parcelle 2)
- Le jardin de l'Entrée Monumentale, au pied du monument des eaux (parcelle 35).

DÉFINITIONS (Vocabulaire du Jardin - Marie - Hélène Bénettière)

Jardin : n.m.

Espace organisé, généralement clos, indépendant ou associé à un édifice, comportant des végétaux d'utilité ou de agrément cultivés en pleine terre ou hors sol. Créé à partir d'une modification plus ou moins profonde du site naturel, le jardin, qui répond à des fonctions d'utilité ou d'agrément, se caractérise par son tracé, son relief, sa couverture végétale et son traitement de l'eau. L'architecture et la sculpture, fréquemment associées à sa décoration, y jouent parfois un rôle considérable.

Références : Terme attesté dans ce sens dès le début du XIIe siècle selon Godefroy, F., 1880-1898

Jardin Public : g.n.m.

Jardin d'agrément urbain appartenant, en général, à une collectivité locale et conçu pour le délassement de la population qui peut y pratiquer des sports ou des jeux (voir aménagements ludiques et sportifs). Il possède le plus souvent un mobilier spécifique et s'accompagne fréquemment d'un jardin d'enfants équipé de jeux.

Le square (jardin de quartier) est un jardin public clos de petites dimensions, propriété d'une commune.



Afin d'établir le projet de rénovation contenant:

- . Un cahier du vocabulaire paysager
- . Une estimation des coûts des travaux par rapport à l'enveloppe financière de 1 200 000 € TTC
- . Un planning des travaux

La méthode adoptée est la suivante :

ETUDE HISTORIQUE

* Recherches en archives écrites, iconographiques aux archives Municipales de la ville de Marseille et aux archives départementales, et autres archives publiques et privées.

Cette étude mettra en valeur les trois thème fondateur qui sont l'eau, le jardin botanique

* Etudes des différents plans du jardin, entretien du XIX^e et XX^e siècle qui constituera un support pour déterminer l'évolution du parc au cours du temps.

ETUDE DIAGNOSTIC

Dernier support pour l'élaboration du projet et des solutions préconisées. Nous constaterons comment le parc à évoluer, quels sont les éléments parasites à retirer et ce qu'il y a à améliorer.

Cette étude est constituée de:

- . La présentation du parc dans sa globalité : ses accès, la localisation d'espaces.
- . La présentation des bâtiments existants : Etats des lieux, insertions dans le site
- . La morphologie du parcs : circulations , usages , cheminements, point de vue
- . Le thème de l'Eau
- . L'état des lieux des matériaux et mobiliers utilisés : revêtements de sols, bordures, clotures, murs, mobilier urbains...
- . L'état des lieux de la végétation: massifs, arbres, arbustes

Chaque thème sera analysé s'il y a lieu sur la même méthode :

- . Description et Diagnostic (pathologie...)
- . Relation avec les types de jardins du XIX^e siècle
- . Propositions et préconisations

DOCUMENTS DE SUPPORT POUR L'ENSEMBLE DE L'ETUDE

- Documents relatifs aux jardins Longchamp mais aussi aux autres jardins du XIX^e siècle

L'évolution du jardin Longchamp dans le temps et le rapport aux jardins du XIX^e siècle, afin d'en faire une comparaison. Les supports utilisés sont les plans d'archives et les écrits sur les jardins Longchamp mais aussi les ouvrages généraux tels que (Liste non exhaustive):

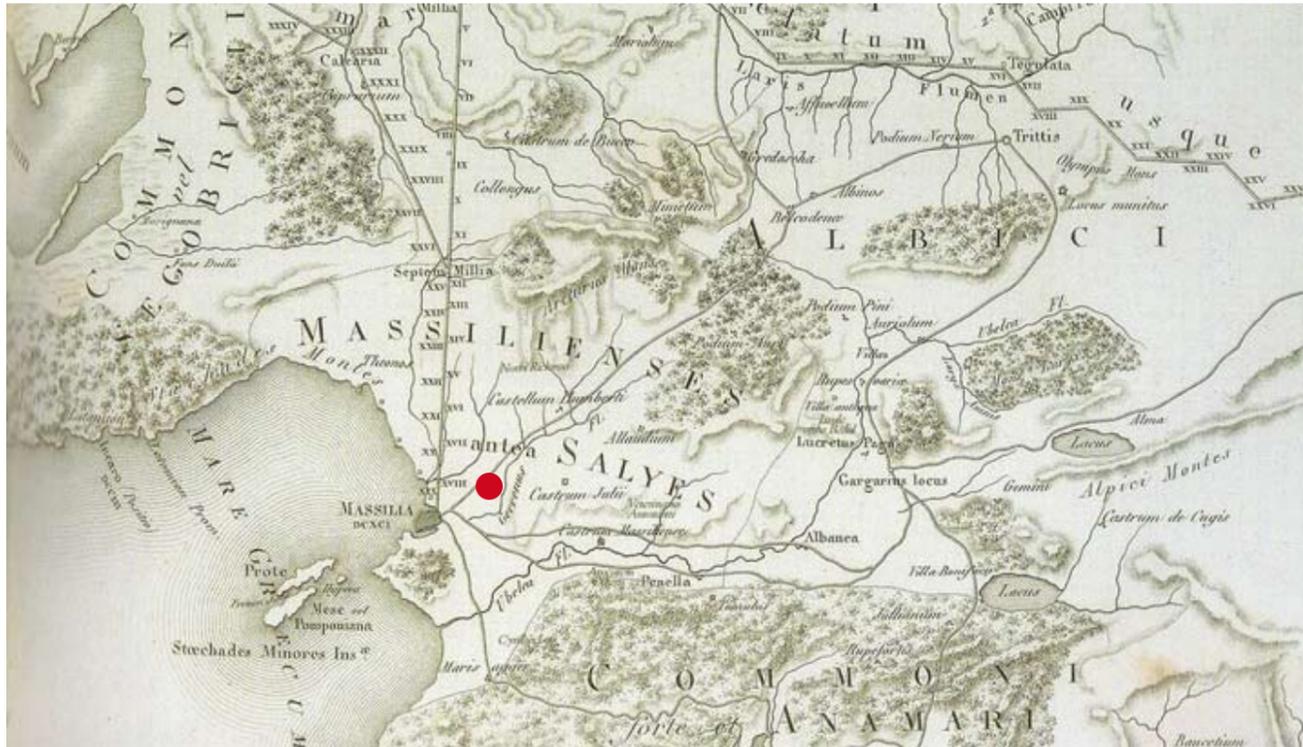
- * *L'art des Jardins - Traité général de la composition des Parcs et Jardins* par Edouard ANDRÉ, Architecte Paysagiste - 1879
- * *L'art des jardins* par le Baron ERNOUF - J. ROTHSCHILD Edition - 1868
- * *Jardin - Vocabulaire typologique et technique* par Marie-Hélène BÉNETTIÈRE - Ed. du Patrimoine - 2000
- * *Marseille quand ton jardin était zoologique (1854 - 1987)* par Patrick LATIL Club cartophile Marseille - 2003

- Documents remis

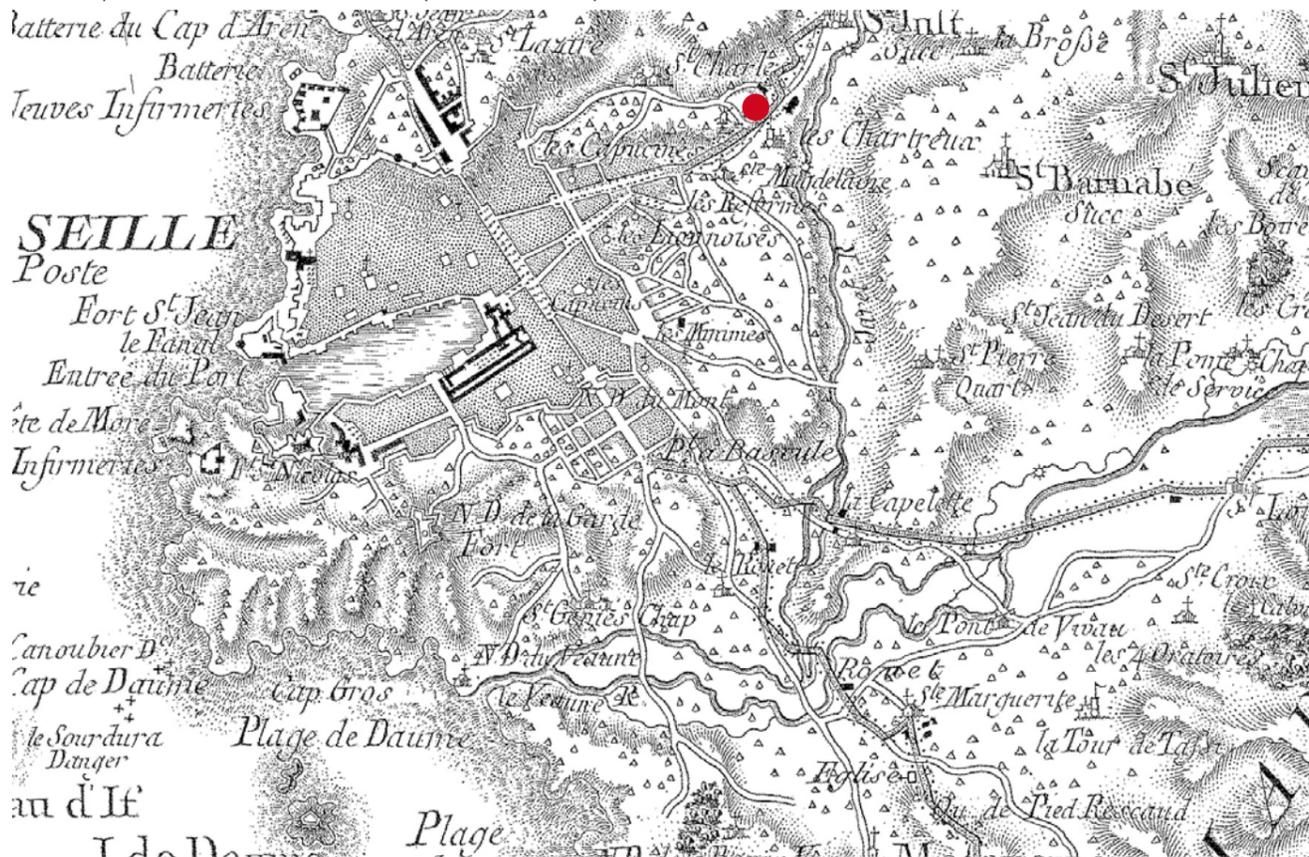
- * *Grand Longchamp - Les jardins* par l'AGAM - Janvier 2005
- * *Diagnostic des fabriques* établi par le groupement Corrado DE GIULI MORGHEN, Fabrice Traceorum Emmanuel LAUGIER et Yves LE DOUARIN.
- * *Palais Longchamp - Restauration de l'Aqueduc du Plateau Longchamp* - Etude préalable - François BOTTON - octobre 2004 - Etude pour la Ville de Marseille (DGABC - direction des Etudes et Grands Projets)

Un palais et des jardins : Historique d'un lieu à la gloire de Marseille

Le site



Plan du préfet VILLENEUVE 1771-1850 (source internet)



Plan de CASSINI - 1745

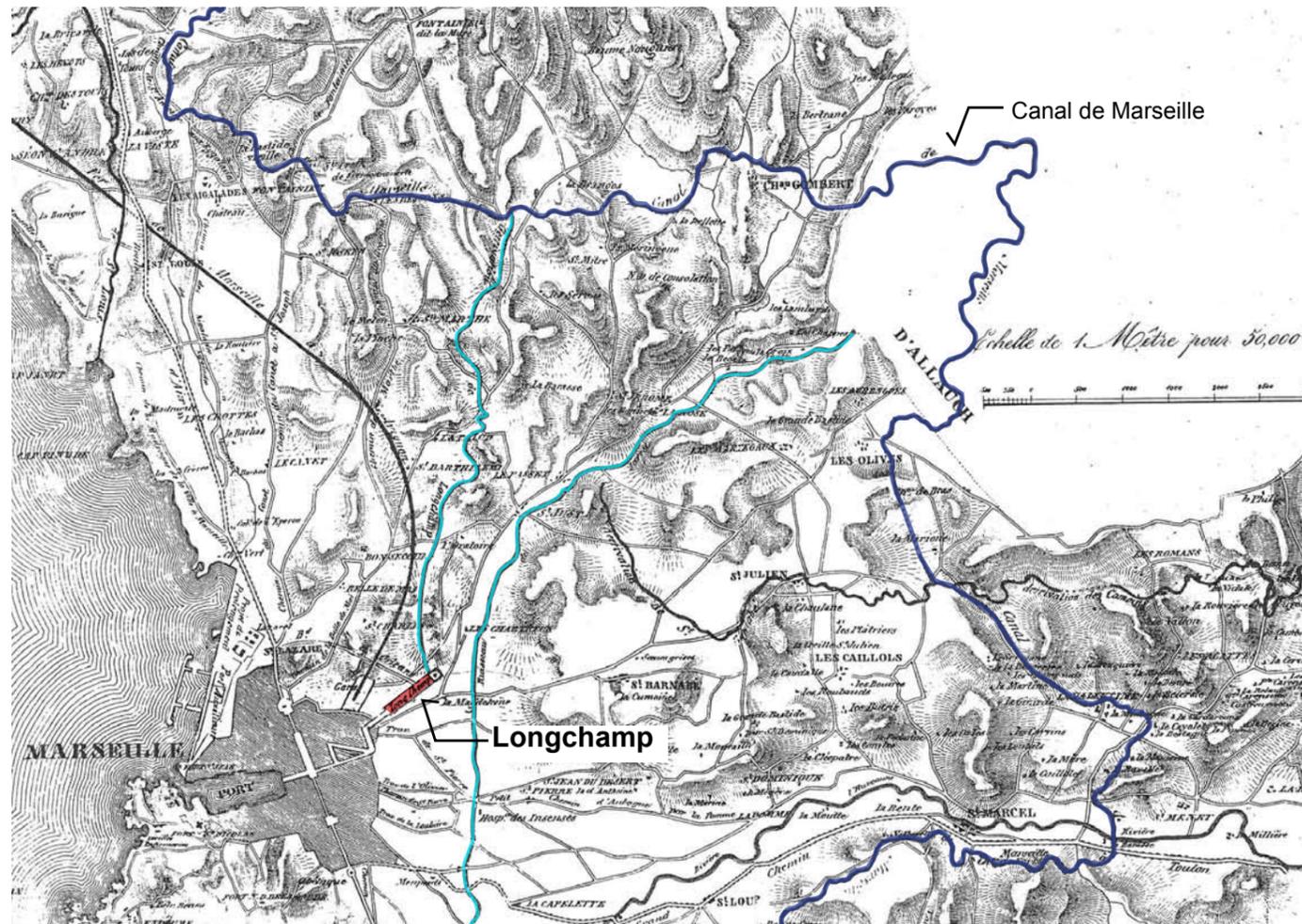
Le terroir de Marseille est constitué d'un vaste bassin de remplissage sédimentaire d'âge oligocène (un peu plus de trente millions d'années) avec des argiles et des marnes ainsi que des conglomérats et des grès. Au Nord et à l'Est du bassin, des formations du quaternaire, anciens tufs, brèches etc. forment des plateaux (la Viste, les Aygalades, Saint-Julien, Saint-Barnabé). Au sud des précédents, se trouvent des cônes torrentiels d'époque würmienne (- 80 000 à - 20 000 ans). Ces plateaux et ces cônes torrentiels ont été entaillés plus ou moins largement et profondément en buttes, par de nombreux cours d'eau à une époque postérieure plus arrosée. Cette érosion différentielle dans l'oligocène a mis en saillie des bancs de poudingues encore visibles à différents endroits de la ville et, notamment, tout autour de la butte Saint-Charles. La topographie urbaine irrégulière est le résultat de cette érosion différentielle. Depuis un siècle, des grands travaux ont singulièrement compliqué la lecture de cette topographie par l'arasement des buttes.

Le plateau Longchamp fait partie de l'ensemble des buttes depuis Saint-Charles jusqu'aux Chûtes-lavie, limité à l'Est par la vallée creusée par le Jarret. Il est admirablement placé, dominant la ville et plus haut que les autres buttes qui l'entourent, à l'exception du petit massif urgonien de la Vierge-de-la-Garde. C'est donc un lieu privilégié pour l'arrivée du Canal de Marseille et la mise en scène de l'eau.

Par ailleurs, l'urbanisation n'a pas encore vraiment atteint Longchamp. En dehors de la poussée de la ville le long de certains axes, le foncier bien que morcelé reste encore disponible, occupé par les cultures: maraîchage près du Jarret, vignes cultivées en oullières, oliviers sur les coteaux. Les sommets des buttes, où la roche affleure, sont laissés en friche ou portent souvent une pinède.



Motivations et projets d'occupation du site



Plan de 1848 - Plan du canal de Marseille

A) L'eau ressource primordiale : le canal, ses annexes et le monument des eaux.

L'eau dans les civilisations occidentales méditerranéennes a toujours eu un rôle majeur, à la fois utilitaire, culturel, symbolique et religieux. Et cela, même si le problème de l'eau n'est pas consubstantiel à notre civilisation comme il l'est dans la civilisation musulmane.

L'eau est un élément qui intervient comme facteur déterminant dans toutes les formes d'organisation du territoire et d'utilisation de l'espace. Le territoire de Marseille a un climat sous le sceau de l'excès. Les précipitations sont faibles (moyenne de 532mm de pluie/an entre 1843 et 1903), mal réparties avec une saison sèche qui dure plusieurs mois (entre 1805 et 1841, il n'y a pas eu de pluie pendant 5 mois!).

Les sécheresses successives, ainsi que les maladies liées à la qualité des eaux constituent la préoccupation constante des autorités. Une réglementation très sévère est appliquée, la troupe gardant les points d'eau. Aussi le 18 juillet 1834, le conseil municipal vote que « l'exécution du canal est, pour le conseil une décision irrévocable : quoiqu'il advienne, quoiqu'il en coûte, le canal s'exécutera ».

Le canal c'est la réalisation d'un rêve et d'un projet séculaire. L'ampleur de l'entreprise et les difficultés de son exécution expliquent le lyrisme des commentaires sur tous ceux (élus, ingénieurs, techniciens) qui ont participé à cette œuvre colossale, notamment le Maire Maximin CONSOLAT et l'ingénieur Franz Mayor DE MONTRICHET, dont les statues figurent dans le monument des eaux.

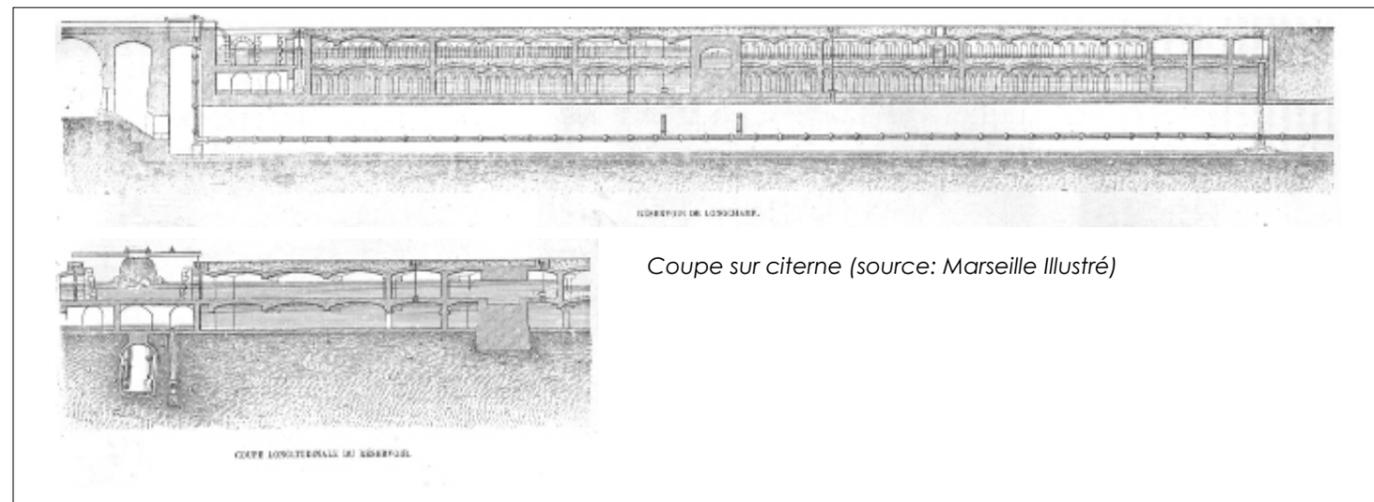
Après maintes hésitations, la résolution de faire des travaux est adoptée en 1838 ; le 9 novembre 1839, le duc d'Orléans pose la première pierre du château d'eau, les travaux proprement dits ne commencent qu'en 1840.

En 1846, le canal est ouvert et les eaux entrent dans le territoire de Marseille le 8 juillet à Saint Antoine. En novembre 1849, l'eau arrive au plateau Longchamp, dix ans après la pose de la première pierre.

Les eaux de la Durance étant très limoneuses, il faut construire des ouvrages pour les purifier par décantation et les stocker. Le premier de ces ouvrages est construit sur le plateau Longchamp. C'est un bassin couvert, avec deux étages de voûtes formant deux compartiments. L'eau du canal arrive à l'étage supérieur dont le radier est recouvert d'un système filtrant (5 à 6 couches de graviers de diverses grosseurs). De là, l'eau s'écoule dans le compartiment inférieur par des tuyaux de drainage en poterie. Ce bassin de 40 000 m³, dépourvu de système de lavage, a ses filtres rapidement colmatés et ne servira plus que pour la distribution d'eau. Le problème est résolu, en amont, par la construction du bassin de Saint Christophe en 1879.

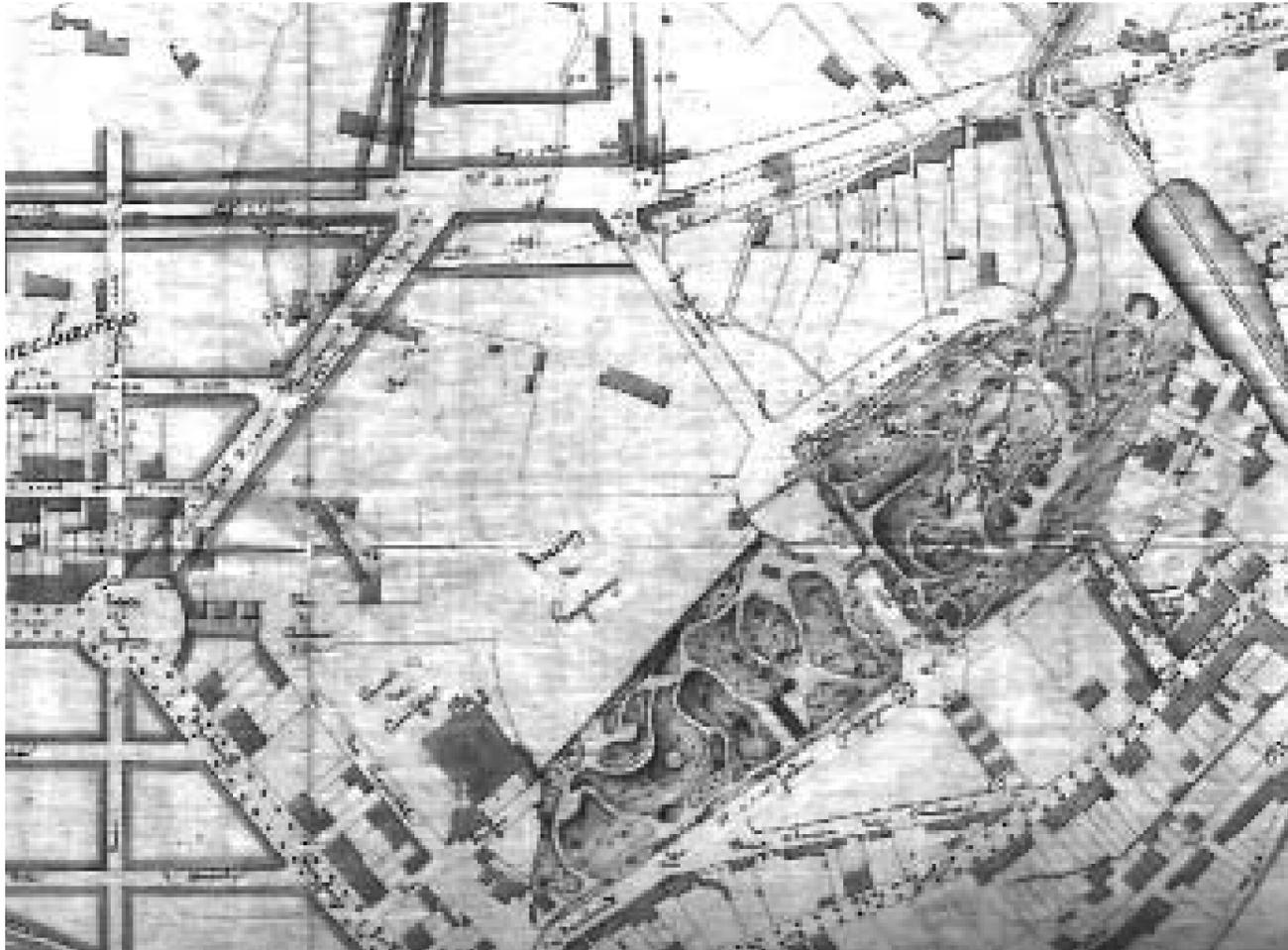
Le canal arrive à la butte Longchamp par un aqueduc, avec en amont le pavillon de partage des eaux et en aval, le bassin, une conduite souterraine, l'arc triomphal, la cascade et les bassins: c'est un ensemble unique à la gloire de l'eau.

Le projet sera complété par l'installation d'un muséum, constituant ainsi un ensemble scientifique de recherche, de pédagogie et d'agrément de premier ordre. Très rapidement s'ajoutera à cet ensemble, un musée des Beaux-Arts.



Coupe sur citerne (source: Marseille Illustré)

Motivations et projets d'occupation du site



Plan de 1859 - Archives du service de la voirie - carton 31

DÉFINITIONS (vocabulaire du Jardin - Marie - Héliène BÉNÉTIÈRE)

Jardin zoologique : g.n.m.

Jardin d'agrément généralement public, destiné à la collection des animaux, pour l'étude et la curiosité. Il contient des abris pour les animaux.

La ménagerie (logis des lions, hostel des lions, logis des bêtes sauvages), antérieure au jardin zoologique, est une construction de jardin servant à abriter un ensemble d'animaux exotiques, rares ou féroces destinés à l'agrément des promeneurs.

Références : Terme attesté dans ce sens au début du XIXe siècle à propos du zoo de Regent's Park à Londres (Imbs, P., 1971-1992, t16), et employé, notamment, par ERNOUF, A.A., 1868, p310 ; ALPHAND, J.Ch.A., 1867-1873 ; MANGIN, A., 1876, p400.

Termes voisins : jardin d'acclimatation.

Parc botanique g.n.m.

Jardin d'intérêt scientifique, généralement public, présentant une couverture végétale composée en principe d'espèces indigènes ou étrangères, destinées à l'étude et à la collection, à la diffusion des espèces et à l'échange des graines, plants, boutures ou greffons.

L'école de botanique présente un échantillon représentatif des familles et des genres organisés selon un système de classification botanique. Les végétaux y sont étiquetés. Les espèces sont cultivées en pleine terre dans des planches de botanique ou dans des serres froides, chaudes ou tempérées.

Jardin des plantes : Terme couramment employé pour désigner le jardin botanique d'un jardin public.

Jardin d'acclimatation : Les voyages dans les pays tropicaux ont permis de découvrir des espèces exotiques que les scientifiques ont tenté d'acclimater (voir végétal acclimaté).

B) Connaissance et exploitation de la nature, Jardins botaniques et jardins d'acclimatation, le jardin zoologique.

Le terme de jardin botanique recouvre une réalité complexe: jardin de conservation des espèces, jardin linnéen de classification et de démonstration, jardin d'essai (acclimatation d'espèces nouvelles). C'est aussi un jardin de curiosités et d'agrément.

Après la révolution, dans la redistribution des terres du couvent de Bernardines, une parcelle fut réservée à l'installation d'un jardin botanique sur les contreforts de la Plaine Saint Michel (emplacement de la rue des Trois Mages). Son existence fut éphémère, puisque dès 1803, la création du lycée impérial (actuel Lycée Thiers) dans l'ex-couvent des Bernardines, obligea THIBEAUDEAU, le préfet des Bouches-du-Rhône à chercher un nouvel emplacement. Ce fut près de l'église des Chartreux, le long du Jarret qu'une serre monumentale est construite et un nouveau jardin établi avec la protection de l'impératrice Joséphine (cf. G. AILLAUD).

« C'est pour moi un bonheur que de voir se développer dans mes jardins les végétaux étrangers. Je désire que la Malmaison offre bientôt un modèle de bonne culture et qu'elle devienne une source de richesse pour les départements. C'est dans cette vue que j'y fais élever une innombrable quantité d'arbres, d'arbrisseaux des terres australes et de l'Amérique septentrionale. Je veux que dans dix ans chaque département possède une collection de plantes précieuses sorties de mes pépinières. » (Lettre du 19 mars 1804 de l'impératrice Joséphine, à THIBEAUDEAU, préfet des Bouches-du-Rhône)

Ce jardin devenu trop petit, le directeur SALZE, prévoit l'achat de la propriété de ROUX qui s'étend sur 15 ha sur la rive gauche du Jarret. Mais la municipalité en décide autrement : par un contrat du 17 avril 1857, établi avec Paulin TALABOT, directeur de la Compagnie de Chemin de Fer de Lyon à la Méditerranée, elle échange le jardin botanique des Chartreux contre le parc Borely et son château.

Avec le développement des grands voyages qui ont non seulement des buts scientifiques, mais aussi économiques et politiques, l'acclimatation est le maître-mot. L'Angleterre donne souvent l'exemple dans ce domaine et en 1843, la société d'horticulture de Londres, charge Robert FORTUNE d'une mission en Chine, comme botaniste voyageur.

La zoologie n'est pas en reste. A Marseille, de 1820 à 1850, avant la création de la Faculté des Sciences, de nombreux amateurs apportent leur contribution comme TOULOUZAN et NEGREL qui rédigent la partie zoologique de la « Statistique des Bouches-du-Rhône » de 1827 Citons encore, FOULQUIER auteur d'expérience sur l'introduction de plusieurs espèces de vers à soie, ou encore SIEPI naturaliste et taxidermiste, qui sera conservateur du jardin zoologique. C'est Christophe Jérôme BARTHÉLÉMY dit BARTHÉLÉMY - LA POMMERAYE amateur éclairé, qui est le premier à présenter un projet de jardin d'acclimatation à Marseille en 1847, par le biais d'une « Société pour la domestication de certaines espèces de lanifères » c'est-à-dire de mammifères à toison laineuse. BARTHÉLÉMY -LAPOMMERAYE était depuis 1833, directeur du Musée d'Histoire Naturelle, logé à l'étroit Boulevard du Musée. Il publie dans la « Revue zoologique » et dans le « Bulletin de la Société d'Acclimatation ». L'idée d'un jardin zoologique était née mais ne sera réalisée qu'un peu plus tard, après l'arrivée de l'eau sur Longchamp.

Motivations et projets d'occupation du site

C) l'Astronomie et les Observatoires

Lorsque LE VERRIER en 1862 décide d'installer sur le plateau Longchamp le télescope à miroir argenté de Léon FOUCAULT, la tradition astronomique est installée depuis fort longtemps. Depuis PEIRESC et GASSENDI au XVII^e siècle, encore que l'on puisse remonter à PYTHÉAS, «le plus ancien des doctes de tout l'occident» d'après PEREISC. PYTHÉAS détermine la latitude de Marseille en 350 avant JC.



Mais, c'est vraiment au XVII^e siècle que naît l'histoire de l'Observatoire de Marseille lié à la vocation maritime de la ville. Le premier observatoire permanent est celui de l'arsenal des galères, avec en 1685, Jean Mathieu DE CHAZELLES. C'est l'époque où les astronomes-marins et voyageurs, remplacent petit à petit les astronomes de cabinets. Ce qui ne se fait pas sans heurts. Ainsi le père FEUILLÉE entame une polémique avec NEWTON dont la sédentarité l'agace. CHAZELLES forme à l'astronomie le père Feuillée, Minime à l'origine de l'observatoire des Minimes à la Plaine Saint-Michel (1695-1732), ainsi que le père LAVAL fondateur de l'Observatoire des Jésuites ou observatoire Sainte-Croix, aux Accoules (1702-1860). Les Minimes s'installent en 1585, hors les remparts, sur un territoire dominant la ville (ex rue des Minimes, devenue rue des Trois frères Barthélémy). Les Jésuites font bâtir une « très belle maison ». Louis XIV leur offre à cet effet « l'ancienne fonderie qu'il avait dans le quartier du roc des moulins, près de la place de Lenche, l'endroit le plus élevé de la ville ». Le père LAVAL réussit à y intégrer un observatoire. Cet observatoire des Accoules prend le nom de Sainte-Croix. Il est en activité en 1702.

En 1729, c'est le père PÉZENAS (1692-1776) qui est nommé professeur de l'école royale d'hydrographie, chargé de l'observatoire. PÉZENAS reçoit du roi Louis XV un télescope à miroir en bronze : « Au sommet de la Montée des Accoules, du haut du donjon, sous un dôme mobile recouvert d'étain, tournant sur des rouleaux de bronze, on voyait de toute la ville le grand télescope, gros comme un énorme canon sur son affût et grossissant 800 fois ». En 1749, il devient Observatoire royal de la Marine. Le père PÉZENAS participera en tant qu'ingénieur et géomètre au projet Floquet, pour amener les eaux de la Durance, à Aix-en-Provence et à Marseille. Saint-Jacques DE SYLVABELLE est directeur de l'Observatoire royal de la Marine des Accoules en 1764 à 1801. Les horloges-mères de l'Observatoire permettent aux marins de régler leurs chronomètres avant chaque expédition.

L'Observatoire devenu impérial, avec les progrès scientifiques, sera équipé de chronomètres de marine de Bréguet et de Leroy montés sur cardans. D'autres astronomes, par leurs travaux développent la notoriété internationale de l'Observatoire des Accoules :
- Jean-Louis PONS (1761-1831) «Le plus célèbre dénicheur de comètes»: «la beauté du ciel méridional, les yeux pénétrants de PONS et surtout son zèle infatigable, avaient donné à l'Observatoire de Marseille une réputation européenne» (ARAGO, directeur de l'observatoire de Paris).
- Adolphe GAMBART (1800-1836) nommé directeur de l'observatoire à 19 ans, découvre 13 comètes.
- Benjamin VALZ avec ses adjoints CHACORNAC, COGGIA et Guillaume TEMPEL découvre un nombre important de petites planètes et notamment le 20 septembre 1852, la planète Massalia 20 et, le 6 avril 1853 Phocea 24, nommées en l'honneur de Marseille.

Les découvertes de PONS, de GAMBART et de TEMPEL sont faites à Marseille avec des moyens modestes. Elles surpassent celles qui sont faites à l'observatoire de Paris beaucoup mieux équipé. Marseille et le midi sont plus propices pour observer le ciel.

En 1862, LE VERRIER décide de faire installer à Longchamp le télescope à miroir argenté de Léon FOUCAULT. Le 19 juin 1862, une convention est passée entre LE VERRIER et Balthazar ROUVIÈRE, maire de Marseille. La ville offre le terrain, les constructions et une subvention annuelle de 15 000 francs pour le fonctionnement. Le terrain est au lieu dit « la Maison Rouge » entre le prolongement de la rue Thomas (rue Jean DE BERNARDY) et le chemin Saint-Charles (Bd Camille FLAMMARION).

On atteint l'observatoire «par un sentier accessible seulement aux chèvres et aux astronomes». Installé à la côte 75, on y découvre sur 360° le panorama depuis « le sémaphore du cap Méjean, toute la chaîne de collines de l'Estaque, le sommet du Garlaban, le pic de Bretagne, la Teste de Carpiagne et les hauteurs de Notre-dame-de-la-Garde ».

C'est Henri ESPÉRANDIEU qui est chargé de construire le nouvel observatoire. « Le grand bâtiment comprend la bibliothèque, la salle des horloges et les chronomètres, et trois logements pour les astronomes. Les autres constructions sont disposées dans le parc : la coupole de la lunette équatoriale avec monture d'Eichens...le pavillon qui abrite le cercle méridien et la pendule sidérale de Lepaute, le cabinet des astronomes avec une grande lunette azimutale sur un pied de chêne, la salle du chercheur de comètes avec sa monture à crosse et son objectif de 152 mm réalisée par FOUCAULT, le pavillon des magnétomètres et des thermomètres » (Yvon GEORGELIN)
Le télescope de FOUCAULT est installé dans une grande coupole à base octogonale construite par HUBERT. Les travaux dureront neuf ans de 1863 à 1872. LE VERRIER, le 31 mai 1866, confie à Edouard STEPHAN les responsabilités de l'observatoire et de son grand télescope. Cette installation marque le tournant vers l'astrophysique.

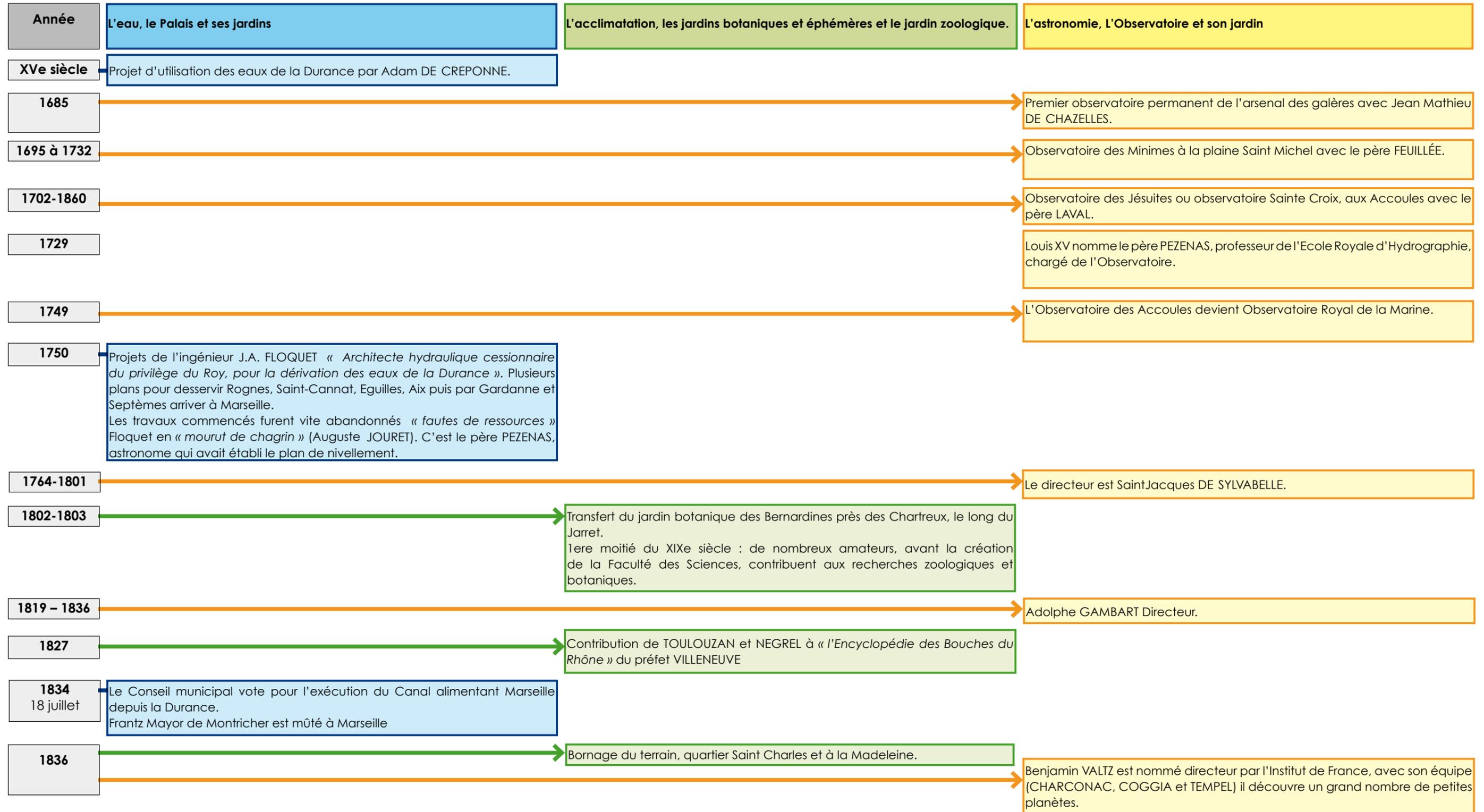
C'est à la même époque (1866) que l'enseignement d'hydrographie quitte les Accoules, et l'école de navigation est créée, déménageant dans plusieurs lieux dont la Villa Gaby, la villa Valmer sur la Corniche, puis à la Pointe-Rouge. En 1899, COGGIA découvre une astéroïde qu'il nomme Gyptis. En 1913, Marseille est choisie par l'Union Astronomique Internationale comme centre d'un réseau de recherche sur les petites planètes qui rassemble soixante observatoires, mais la Grande Guerre stoppe l'élan et en 1920, l'astrophysique prend le relais. L'astéroïde n°444 nommé Gyptis clôt la liste des petites planètes découvertes à la lunette. C'est Jean BOSLER qui dirigera l'observatoire de 1923 à 1948. Le catalogue des huit cents nébuleuses de STEPHAN et le catalogue des 3350 étoiles doubles de JONKHEERE, sont les deux œuvres majeures réalisés à l'aide du télescope de FOUCAULT. Celui-ci a été utilisé jusqu'en 1964, date à laquelle la coupole et son bel escalier ont été démolis. Le télescope sauvegardé a été classé Monument Historique. Le musée de l'Observatoire installé il y a peu de temps encore. Dans la bastide dite maison des astronomes, conserve un patrimoine exceptionnel, instruments (dont les télescopes historiques de l'établissement) bibliothèque, archives...formant un ensemble homogène, et illustrant parfaitement la tradition astronomique marseillaise.



Gravure issue du Marseille Illustré

Un palais et des jardins : Historique d'un lieu à la gloire de Marseille

Chronologie détaillée des projets et des réutilisations



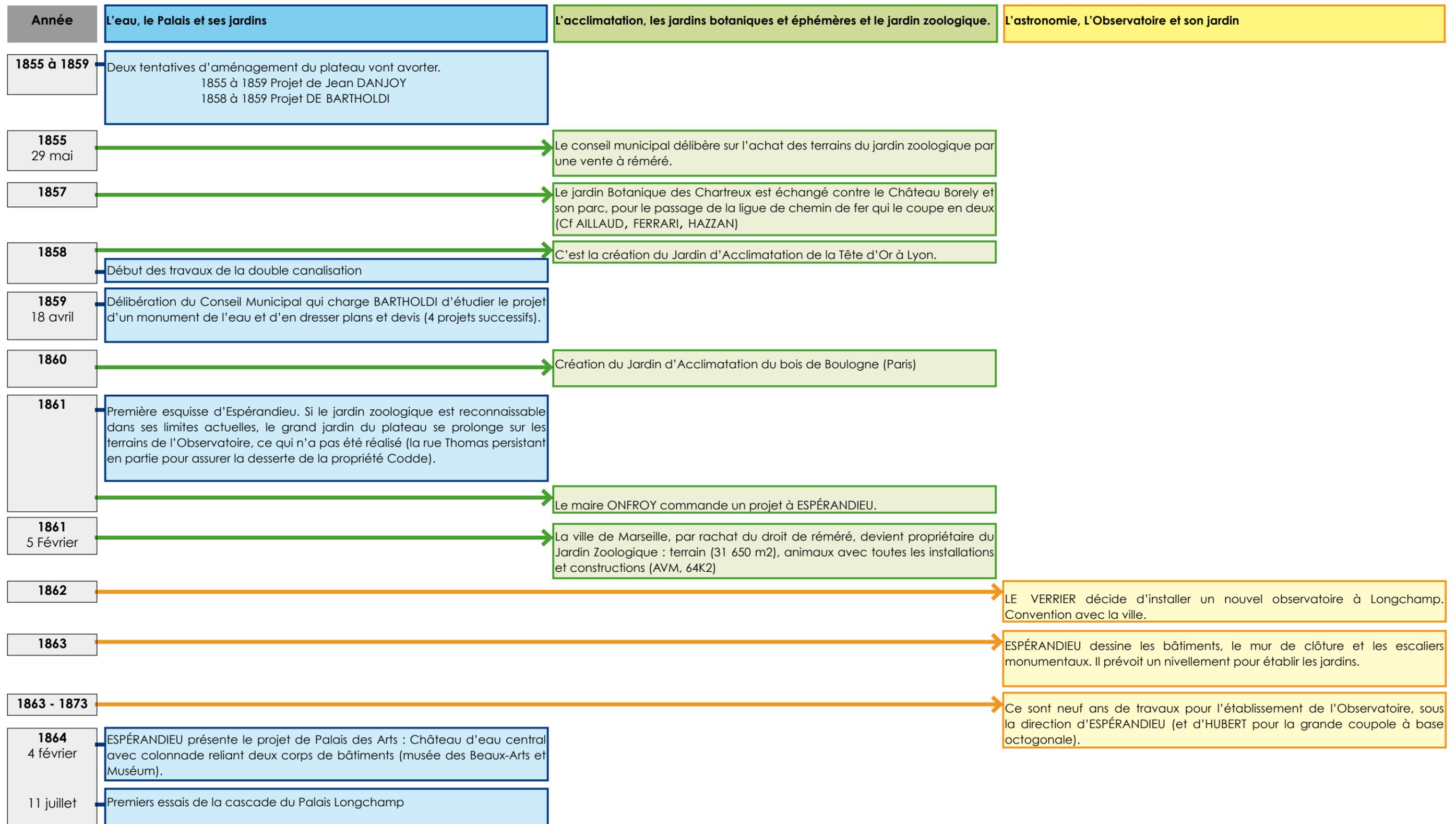
Un palais et des jardins : Historique d'un lieu à la gloire de Marseille

Chronologie détaillée des projets et des réutilisations

Année	L'eau, le Palais et ses jardins	L'acclimatation, les jardins botaniques et éphémères et le jardin zoologique.	L'astronomie, L'Observatoire et son jardin
1838 Octobre	Premiers coups de pioches aux souterrains de l'Assassin et de Notre-dame.		
1839	Le chantier est en activité sur toute sa longueur.		
1839 Novembre	Le duc d'Orléans pose la première pierre du Château d'eau du futur Palais Longchamp		
1842	La prise sur la Durance a commencé. Plusieurs crues dévastatrices détruisent à plusieurs reprises les endiguements et le radier (par exemple en 1845). Les travaux durent cinq ans.		
1843		Création du premier jardin zoologique à Anvers	
1847	La ville commande un projet de bâtiment à Pascal COSTE, architecte de la ville.	Achat de plusieurs parcelles de terrains dans le quartier Longchamp. Ces terrains proviennent de la faillite d'Antoine BRUNE CLAVEISON, maçon, achetés aux enchères par Rougier, entrepreneur de travaux publics et revendus à Joseph BLANC droguiste (AVM, 457 W 1058)	
1847	(d'après Auguste JOURET) les eaux du Canal pénètrent dans le territoire marseillais à Saint-Antoine	Création par BARTHÉLÉMY – LA POMMERAYE Directeur du Muséum de la « Société pour la domestication de certaines espèces lanifères »	
1847 8 juillet			
1849 Novembre	Les eaux arrivent à Longchamp (15 octobre d'après JAUREL)		
1852 6 mars	(acte notarié du 18 mars), plan de Montricher représentant le boulevard et la place de l'aqueduc.		
20 septembre			Découverte de la planète Massilia 20.
1853 6 avril			Découverte de Phocéa 24
1854	Un premier jardin public est créée sur les citernes de Longchamp (auteur et conception non connus).	Un jardin est établi sur les citernes du plateau.	
14 avril		Constitution de la « Société du Jardin Zoologique », Noel SUQUET gérant, assisté d'une commission de 10 membres : DE MONTRICHER, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; LUCY, receveur général des finances ; MARCOTTE, directeur des Douanes et des contributions indirectes ; DE SURIAN, ancien député ; FALCON, payeur du département ; GABRIEL, Conseiller de préfecture ; Albert PASCAL, banquier ; MASSAL D'ANDRÉ, avocat ; BERTAUT, secrétaire de la Chambre de Commerce ; Adolphe FRAISSINET, armateur ; CRÉMIEU, gérant de la Société Générale des Omnibus ; ROUGIER fils architecte (AVM 457 W 1074)	

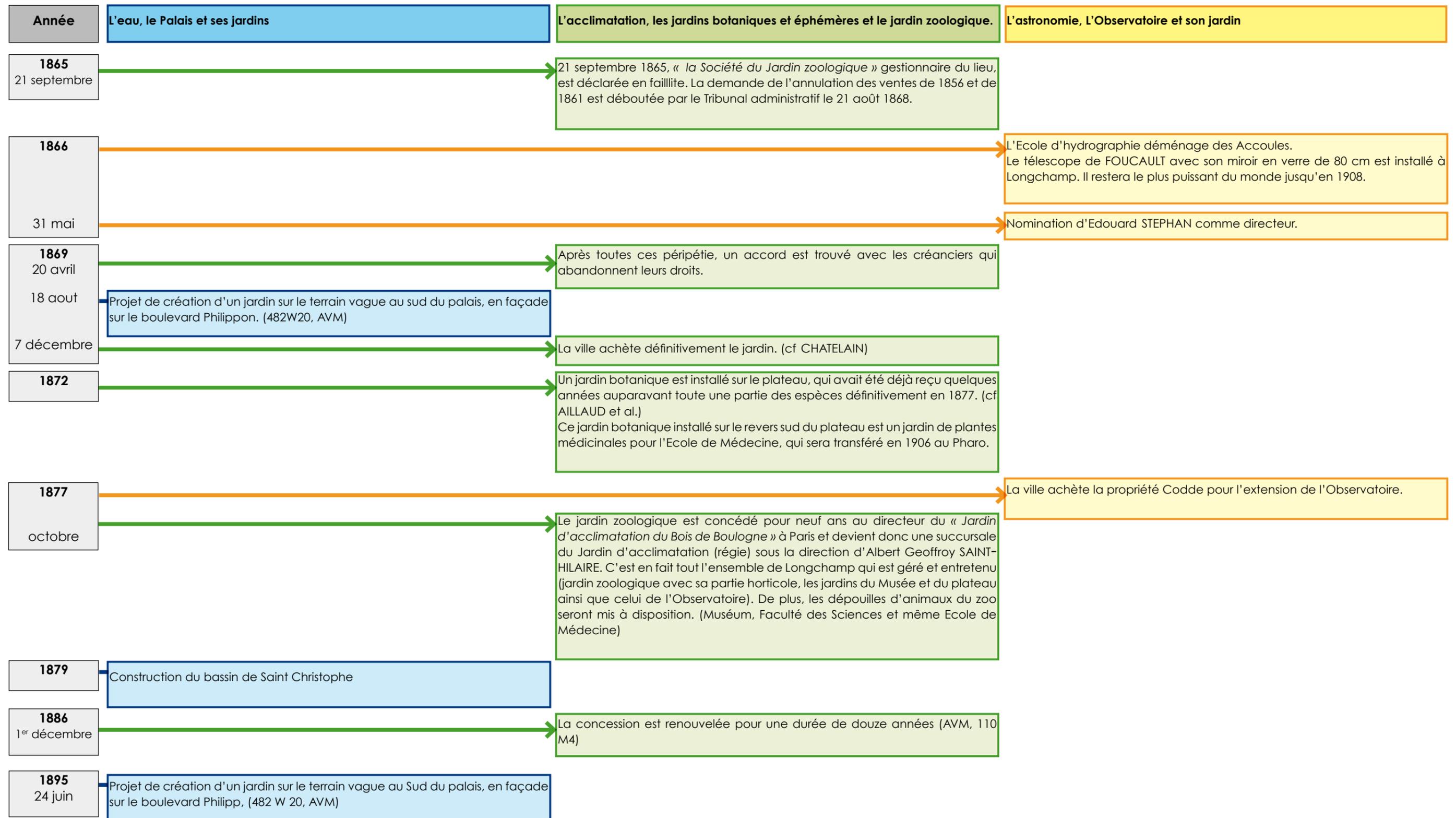
Un palais et des jardins : Historique d'un lieu à la gloire de Marseille

Chronologie détaillée des projets et des réutilisations



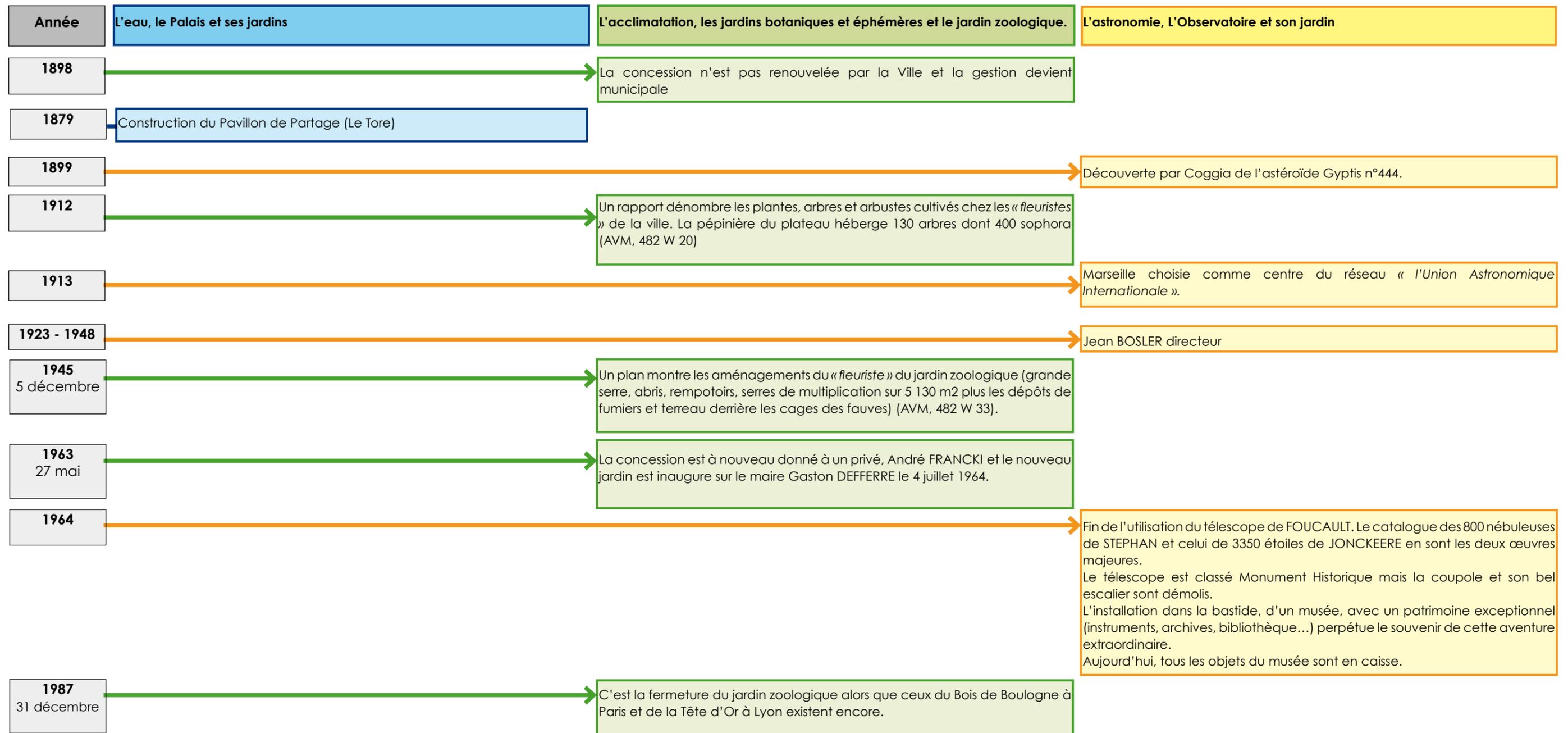
Un palais et des jardins : Historique d'un lieu à la gloire de Marseille

Chronologie détaillée des projets et des réutilisations



Un palais et des jardins : Historique d'un lieu à la gloire de Marseille

Chronologie détaillée des projets et des réutilisations





Détail du plan de P. Demarest (1824, feuille nord-est, A.C., 78 Fi 546)

A) Partie ouest : Palais avec jardin et plateau

Origine

Propriété d'une douzaine d'hectares au quartier de la Magdeleine, dite La Grande Bastide, délimitée à l'Est par le chemin des Chartreux, au sud par le chemin de La Magdeleine (Bd de la Libération), à l'Ouest par la propriété de Saint Jacques (CLAPIER), et au Nord par la Michelle (3 ha), appartenant au même propriétaire et s'étendant jusqu'au chemin de Saint Charles (Bd Camille Flammarion). Outre la partie haute du parc Longchamp, ce domaine incluait la partie la plus à l'Est de l'actuel boulevard Longchamp.

. Etat en 1791

Propriété de 40 carterées [en fait une soixantaine], en ouillères de vignes et d'oliviers, avec bâtiment de maître dit « la Grande Bastide » (2 étages, 3 travées et 18 fenêtres, 144 m² d'emprise au sol, au niveau de l'actuelle rue Buffon), précédé par une « place » (régale) plantée de mûriers et un parterre ; un bâtiment pour le paysan (ferme à un étage, 100 m² au sol), étable, cellier, « bousquière » (bûcher).

. Etat en 1827

Dans le cadastre napoléonien, section de Sainte Marthe : parcelles 4230-4264 couvrant au total 11.7 ha⁽¹⁾, dont le bâtiment de la Grande Bastide (parcelle 4243).

Dévolution

1656 : DUPUY Augustin

1678 : DUPUY Luc

1741 : DUPUY DE LA MOUTTE Antoine (également propriétaire du domaine de La Moutte à Saint Loup)

1768 : DE PAUL Guillaume, lieutenant général civil de sénéchaussée, domicilié rue Grignan (hôtel de Paul), collectionneur de tableaux (certains au Musée Longchamp aujourd'hui)

1798 : DE PAUL Joseph Guillaume, son fils (d'où la rue Paul devenue rue Grobet)

1833 : - BERNEX Anthelme, 137 rue Paradis

- Religieuses carmélites représentées par Mlles BLANC et PAGLIANO (0,9 ha), en bordure de l'actuelle rue Buffon.

1836 : Ville de Marseille pour la voie publique (Bd Longchamp et rues adjacentes⁽²⁾) : 3,7 ha

1862 : Ville de Marseille pour le Musée et le Muséum: le reste, soit environ 10 ha (600 000 F)

Bibliographie/sources :

Contrats notariés (Archives départementales des Bouches du Rhône)

. 22/12/1768 (363 E 356, f° 1367) : vente Dupuy de la Moutte à de Paul (124 000 F)

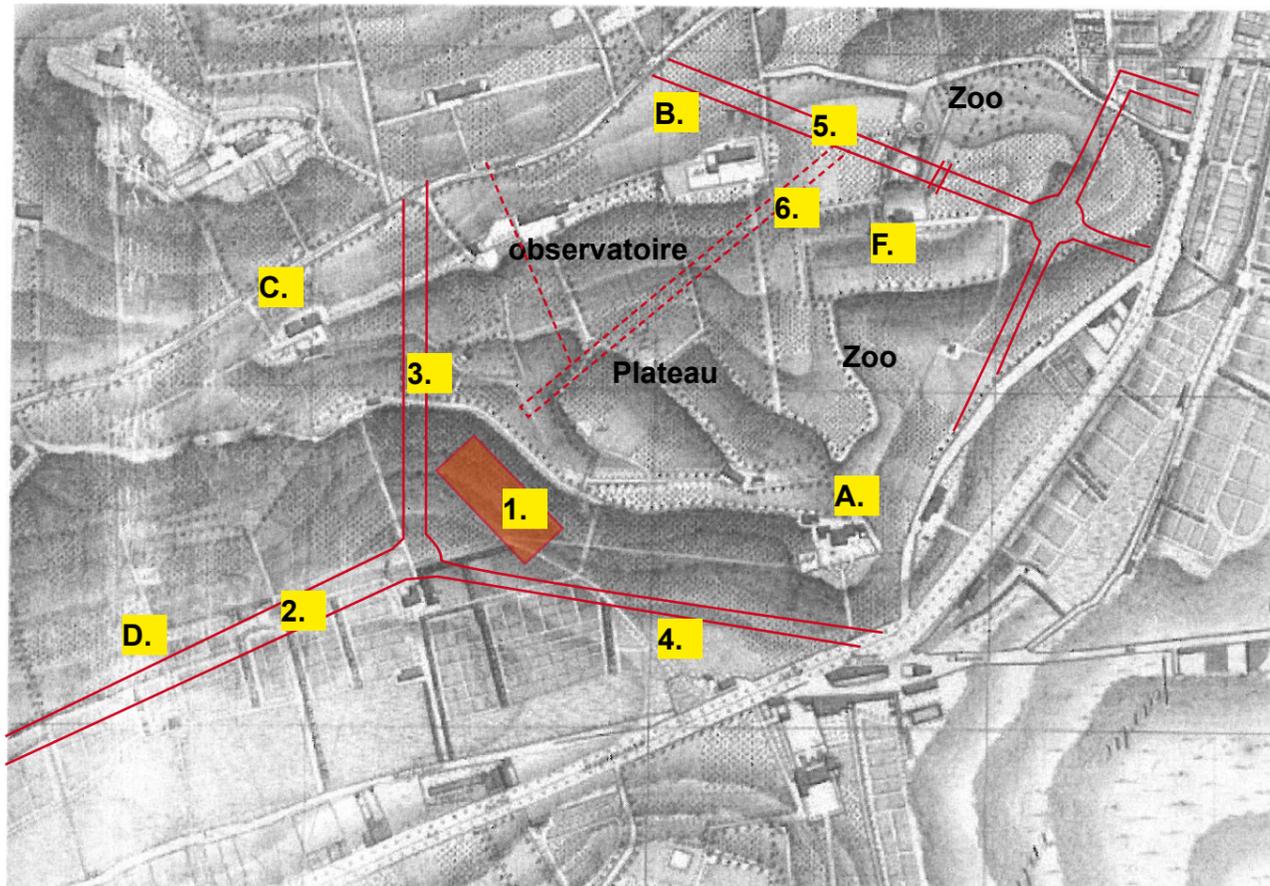
. 8/5/1833 (notaire Chaillet) : vente de Paul à Ber, ex

. 23/12/1833 (notaire Chaillet) : vente Bernex aux religieuses carmélites (33 300 F)

. 10/10/1862 (359 E251, n°345) : vente à la Ville de Marseille pour Musée et Muséum (600 000 F)

⁽¹⁾ Aujourd'hui 5 ha environ, indiquant que plus de la moitié du domaine, située côté Ouest, a été urbanisée (de la place Henri Dunant à la rue d'Isoard).

⁽²⁾ Un autre ensemble domanial (5,3 ha, avec 2 bastides L'Amaude, La Giraudine) à l'Ouest, appartenant au même Guillaume de Paul et passé à sa fille Marie Sophie épouse de J.-B. Isoard, fut également acquis par Bernex en 1833 puis cédé à la Ville pour la poursuite du percement du Bd Longchamp et des rues adjacentes en direction du Chapitre, d'où la rue d'Isoard.



Détail du plan de P. Demarest (1824, feuille nord-est, A.C., 78 Fi 546)

Legende

A - La Grande bastide (DE PAUL)	1 - Palais Longchamp
B - Bastide CIBON puis ROUGIER	2 - Boulevard Longchamp
C - Bastide La Michelle (non incluse dans le parc)	3 - Boulevard de Montricher
D - Bastide DE PAUL puis ISOARD (non incluse)	4 - Boulevard Philippon
	5 - Boulevard Cassini
Désignation des lieux au XIXe siècle et actuels	6 - Rue Thomas
G. AILLAUD et G. REYNAUD	

Bibliographie/sources :

Sources : contrats notariés (Archives Départementales des Bouches du Rhône)
 16/2/1848 (392 E 235, article n° 106) : vente Maurel à Rougier (40 000 F) avec un plan
 18/3/1852 (359 E 224, n° 63) : Echange Ville/Rougier d'une parcelle de 800 m2 pour un projet de boulevard et de place, avec un plan par F. Mayor de Montricher
 25/1/1856 (359 E 232 n° 17) avec complément du 30/5/1856 (même registre, article n° 115) : vente à réméré du jardin par la Société du Jardin zoologique du Jardin zoologique à la Ville (160 000 F), avec plan
 14/1/1862 (380 E 526, n°28) : cession Noël Suquet à Double (126 000 F, soit 7 annuités de 18 000 F, devant être payées par la Ville)
 26/5/1864 (359 E 257, n°147) : paiement par la Ville à Baquere et Rougni (16 000 F au total, représentant le solde de la vente de 1856).

B)Partie Ouest : Jardin zoologique et Observatoire

Origine

Propriété de 5,5 hectares au quartier de la Magdeline, délimitée à l'Est par la propriété Castellan (incluant le moulin à vent dit de Matalian), au sud par la propriété de Paul (La Grande Bastide ci-dessus), à l'Ouest par la même et par la propriété Coste (actuel ensemble « Square Edouard Stephan »), et au Nord par la traverse du Moulin à Vent (actuelle traverse de l'Observatoire).

Etat en 1791

Propriété de 28 carterées (17 en ouillères de vignes et d'oliviers, 8 en blé, 3 incultes) avec bâtiment de maître (1 étage, 5 travées et 19 fenêtres, 200 m2 d'emprise au sol, précédé par une allée d'oliviers de 20 pas et une terrasse plantée de mûriers de 320 m2 ; un bâtiment pour le paysan (ferme à 1 étage, 120 m3 au sol), écurie, cellier, aire à battre le blé.

Le revenu annuel était estimé à 550 livres.

Etat en 1827

Dans le cadastre napoléonien, section de Sainte-Marthe : parcelles 4203-4213 et 4223-4225 couvrant au total 3,9ha ⁽¹⁾ (1,6 ha ayant été démembré depuis 1791), le bâtiment de la bastide occupant la parcelle 4205.

Dévolution

1791 : CIBON née BILLON Mme

1799 : MARTIN Maximin, fabricant de savon puis MARTIN Marie Madeleine veuve MAUREL, épouse BAQUERE Théodore François, 3 allées de Meilhan

1840 : MAUREL Marius Clément, avoué, 90, Bd Longchamp

1848 : ROUGIER Jean-François, entrepreneur de travaux publics, 27, cours Devilliers membre de la Société du Jardin zoologique de Marseille

1856 : Ville de Marseille (vente à réméré par la Société du Jardin zoologique)

1864 : Ville de Marseille pour l'Observatoire (parcelle la plus à l'Ouest)

Dans un deuxième temps est aménagée la partie au Nord Est du boulevard Cassini du Jardin zoologique. Elle provient de la propriété Matalian (avec un moulin à vent), passée aux Chartreux (1761), puis à Castellane (1791), Peyron (1816), et Rougier (1841).

En 1791, cette propriété est de 25 carterées, et en 1827, de 4,4 ha (parcelles : Sainte-Marthe 4190-4201)

Il n'y avait pas de bastide, mais une ferme à un étage, 7 fenêtres, 100 m2 au sol sur la parcelle n° 4195. C'est cette ferme qui se trouvait au dessus de l'ancien kiosque à musique (F sur le plan) et non la bastide Cibon/Rougier qui se trouvait à l'emplacement des bâtiments actuels de l'Observatoire (B sur le plan)

Enfin, la partie haute qui donnait sur le chemin de Saint-Charles, qui aujourd'hui a été transformée en parking était possédée par Jacques André MAURIN (habitant 22, rue de Rome). Les parcelles n°4126 à 4131 avaient une surface de 1,6 ha et comportaient de petites maisons sur le chemine de Saint-Charles.

Sources : contrats notariés (Archives Départementales des Bouches du Rhône)

16/2/1848 (392 E 235, article n° 106) : vente MAUREL à ROUGIER (40 000 F) avec un plan

18/3/1852 (359 E 224, n° 63) : Echange Ville/Rougier d'une parcelle de 800 m2 pour un projet de boulevard et de place, avec un plan par F. Mayor DE MONTRICHER

25/1/1856 (359 E 232 n° 17) avec complément du 30/5/1856 (même registre, article n° 115) : vente à réméré du jardin par la Société du Jardin zoologique du Jardin zoologique à la Ville (160 000 F), avec plan

14/1/1862 (380 E 526, n°28) : cession Noël SUQUET à Double (126 000 F, soit 7 annuités de 18 000 F, devant être payées par la Ville)

26/5/1864 (359 E 257, n°147) : paiement par la Ville à BAQUERE et ROUGNI (16 000 F au total, représentant le solde de la vente de 1856).

⁽¹⁾ Valeur inchangée aujourd'hui en comptant les terrains de l'Observatoire.

Un palais et des jardins : Historique d'un lieu à la gloire de Marseille

Les statues et plaques commémoratives du plateau longchamp



1. Le Plateau: Frédéric Mistral



2. Le Plateau: Ernest Reyer



3. Le Plateau: Valère Bernard



5. Le Plateau: Lamartine



6. Le Plateau: Monticelli



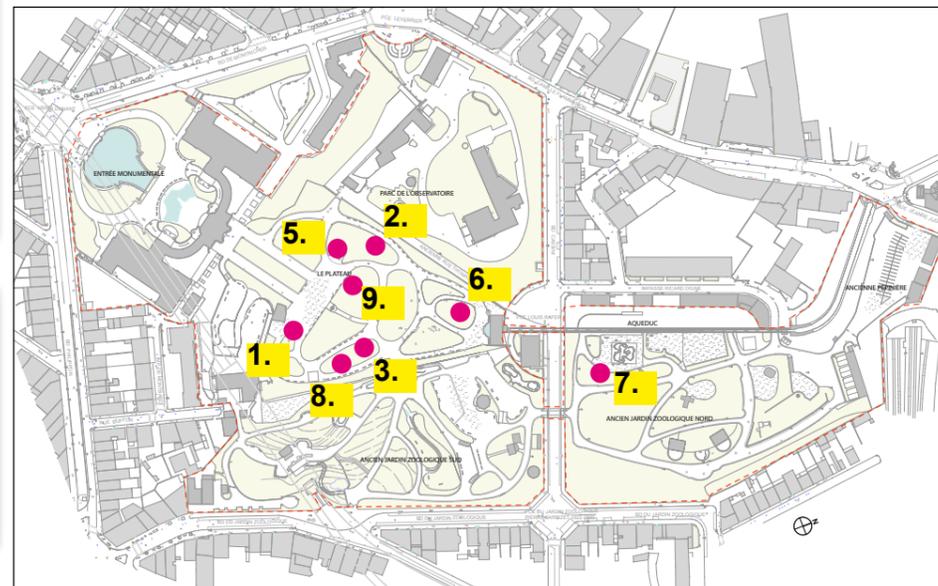
7. Sculpture située dans l'aire de jeux du jardin zoologique Nord. Elle était auparavant situé un peu plus bas



8. Plaque commémorative



9. Plaque Germain NOUVEAU



Traditionnels objets de mémoires ou simples décorations, des statues ou groupes de statues, sont élevés dans les parcs et jardins, les places ou les squares. Le plateau Longchamp ne déroge pas à la règle et on peut voir actuellement cinq statues et deux plaques commémoratives. Mais ces statues ont été érigées sur une durée de un siècle entre 1891 et 1991. Ce n'est donc pas le conseil municipal vote la mise en place, en 1870, des bustes de CONSOLAT et de MONTRICHER sous la colonnade.

Ce n'est qu'en 1891, qu'un monument en hommage à ALPHONSE de LAMARTINE est érigé sur le plateau : le buste en bronze réalisé par L. SIMON sera fondu en 1942 et remplacé en 1843, par une statue en pierre.

En 1909, une statue d'Alphonse MONTICELLI réalisée par Auguste CARLI est placée d'abord sur le Cours Joseph THIERRY puis déménagée à Longchamp.

En juin 1932, le monument à Frédéric MISTRAL réalisé par Louis BOTINELLY vient faire face à LAMARTINE.

Puis en 1956, c'est le monument à Valère BERNARD réalisé par son fils Casimir qui vient rejoindre les précédentes.

Enfin en 1991, c'est la statue de Ernst REYER de Paul GONDARD qui arrive sur le plateau après avoir été érigé en 1934 sur le péristyle de l'Opéra - Ce qui était normal pour le musicien marseillais auteur de « Sigurd » - et être restée plusieurs années à l'entrée du jardin de la colline, en haut du cours Pierre Puget, ce qui a fait dire à Jean LAQUÈVRE que Longchamp était « le séjour privilégié des petits monuments déplacés » !

Entretemps, en 1982, une stèle en l'honneur de Germain NOUVEAU avait été posée.

Tout ceci est bien hétéroclite et tranche avec ce qui a été réalisé par ESPÉRANDIEU.

« Dans cette fonction commémorative qui lui est assignée, la sculpture joue un rôle de premier plan comme élément essentiel du discours. La cohérence de l'ensemble vient de la forte personnalité d'Espérandieu qui fait figure « d'orchestrateur » (Marie-Paule VIALE).

Les statues n'ont pas de cohérence. On ne voit pas trop que est le discours.

Il n'y a aucun lien qui apparait entre la mise en place de l'ensemble monumental de Longchamp et ses jardins par rapport à ces statues.

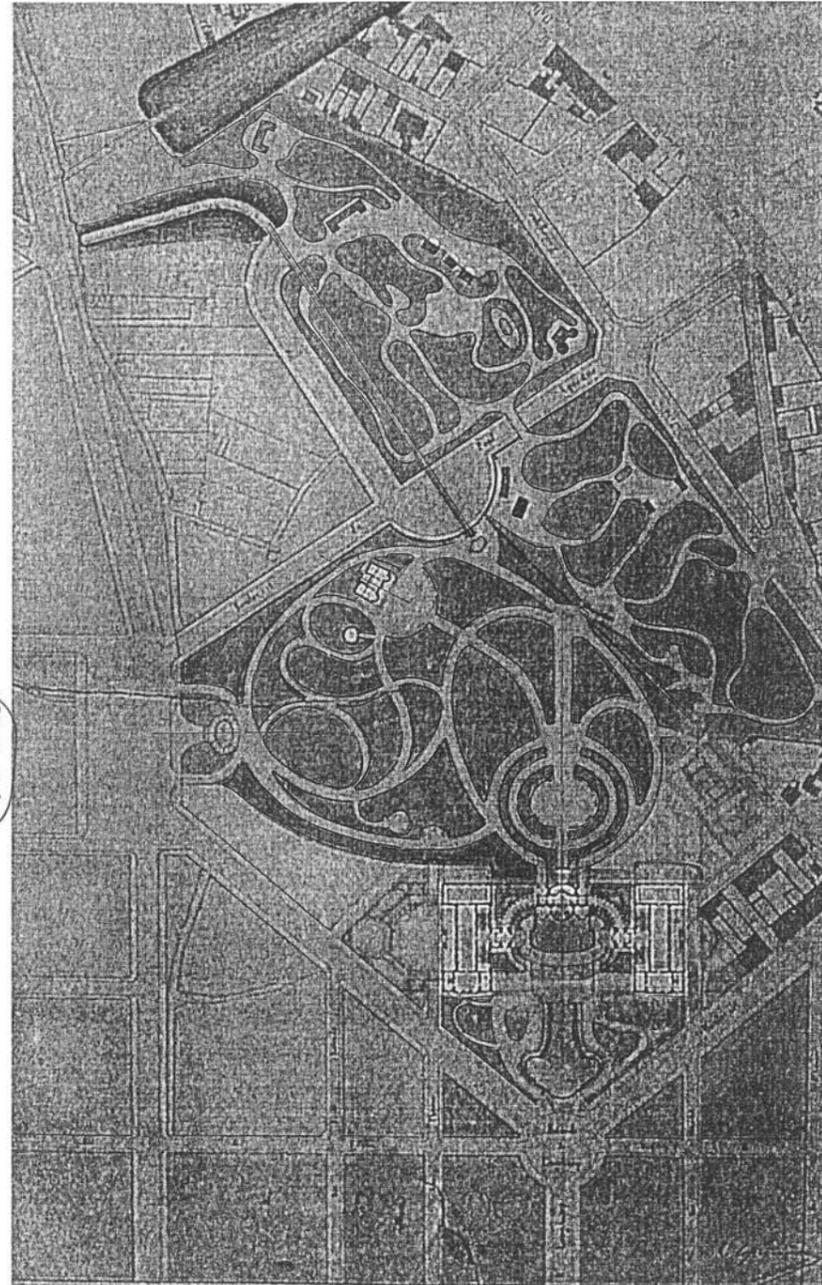
« La ville ne s'est jamais pleinement investit dans ces divers monuments, pas plus d'ailleurs que dans les fontaines. Tout ce mobilier urbain est issu de souscriptions et de dons. Si souvent, on la voit participer financièrement, elle préfère rester dans les marges, se bornent à délibérer sur l'emplacement ». Ce jugement sévère de Luc GEORGET, conservateur au musée des Beaux-Arts et spécialiste de la statuaire est suivi d'autres constats : « ... le panorama marseillais [monuments publics] est bien d'être aussi fourni qu'on pourrait le penser de prime abord. Il frappe avant tout par son hétérogénéité. »

On peut essayer d'envisager les motivations sur cette époque avec Luc GEORGET : « Conjuguer la commémoration d'hommes illustres à la délectation que procure la contemplation de l'œuvre d'art, voilà le vaste programme que se sont fixées des amateurs toujours soucieux de lever cette faute originelle qui semble avoir injustement privée la plus ancienne ville de France des monuments qu'elle était en droit d'attendre. »

Mais en dehors de quelques grands monuments, ce sont des réalisations simples parfois sommaires réduites à un buste, plus ou moins mis en scène : c'est le cas pour le monument à Lamartine érigé par souscription publique. Quelle que soit la qualité artistique, quel est le lien avec la réalisation du projet de ce que l'on appelle maintenant le Grand Longchamp ?

Evolution chronologique des jardins Longchamp

Le projet d'Henri Espérandieu qui date de 1863 n'a probablement jamais été réalisé tel quel, entre autre du fait de la non maîtrise du foncier (les Carmélites au sud, un propriétaire privé au nord).
 Contrairement au plan initial, le plateau sera donc aménagé en deux parties : le jardin de l'observatoire en 1864 et le jardin du plateau en 1869.



- Projet du Palais et des Jardins de Longchamp -
 Plan signé par H. ESPERANDIEU, 1861 ?
 Archives Municipales de Marseille.

Du projet à la réalisation

Dans l'esprit des parcs zoologiques, du XIX^e, où les cages empruntent leur vocabulaire au pays d'origine de l'animal qui l'occupe, le jardin reste pittoresque et dérobe les extrémités, des objets, des fabriques, derrière des massifs de plantations; ce qui donne lieu à l'imagination de prolonger les objets au-delà du point où on les perd de vue.

(Recherche réalisée au archive municipale, départementale, bibliothèque municipale, thèse de Denise Jasmin. Prise de renseignement au près de Claude Jasmin, Marie-Paule Vial, Marcel Roncayolo.)

et d'embellissement des abords du bassin de Longchamp.



Ebauche du jardin zoologique -1847-
 fabriques, rocailles et plan d'eau sont indiqués



Plan Honorat - 1858 -
 Extension des limites du jardin sous l'aqueduc.

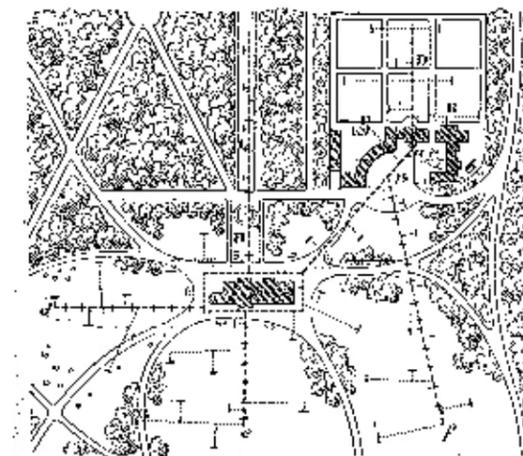
Un arrosage manuel

Il n'y a pas d'éléments témoins d'un système d'arrosage par immersion. Il est possible d'envisager, comme il était courant à l'époque d'effectuer l'arrosage manuellement.

Ce n'est pas l'eau qui manque sur l'emprise du parc, depuis des bassins de stockage, un système aérien de canalisation et lance d'arrosage permettaient aux jardiniers responsables de l'entretien du parc de répondre aux besoins hydriques des végétaux.



Fig. 276. — Coupe d'un tuyau-arroseur, système Combaz.



--- Canalite de 500
- - - Canalite de 200
- - - Canalite de 100
... Lances d'eau et Robinets

Fig. 277. — Plan de la canalisation souterraine d'une portion de parc.

1. Exemple : plan de canalisation
(aucun plan n'a été retrouvé pour le parc Longchamp)



2. Lance d'arrosage





Entrée 2 sur l'ancien jardin zoologique:
bd du Jardin Zoologique



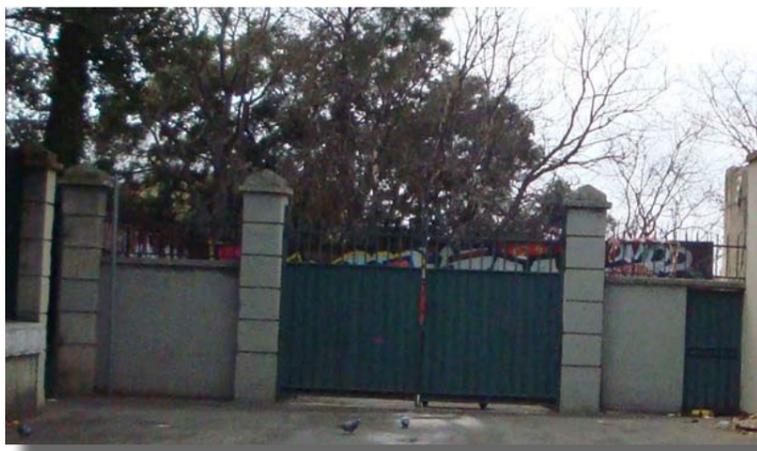
Entrée 3 sur l'ancien jardin zoologique:
Rue Jeanne Jugan



Entrée 4 sur l'ancien jardin zoologique:
Impasse Ricard Digne



Entrée 5 sur l'observatoire:
Impasse du bd Cassini



Entrée 7 sur zone de services entretien:
impasse du bd Cassini



Entrée 8 sur l'ancien jardin zoologique:
impasse de l'Observatoire



Entrée 11: Sur la place Leverrier entrée condamnée



Entrée de l'ancienne rue Thomas (accès au jardins et à l'Observatoire)

Description

L'ensemble du jardin est bordé par le boulevard Montricher et Camille Flammarion à l'Ouest, le boulevard Philippon au Sud et le boulevard du jardin zoologique à l'Est. Il est ensuite coupé par le boulevard Cassini.

Il est desservi par tous les types de transports en commun, le métro sur le boulevard du Jardin Zoologique, le Tramway Boulevard Longchamp et par les bus en périphérie.

Les accès se font par:

- 1- La place Henri Dunant au Sud, par l'Entrée monumentale, dans l'axe du boulevard Longchamp. (de plain-pied avec forte pente)
- 2- Le Boulevard du Jardin Zoologique, l'entrée juxte la sortie du Métro. (de plain-pied avec forte pente)
- 3- La rue Jeanne Jugan, au Nord, en traversant le petit parking. (de plain-pied)
- 4- L'impasse Ricard Digne. (de plain-pied)
- 5, 6, 7 & 8- L'impasse de l'observatoire (ancienne rue Thomas) depuis le boulevard Cassini. (de plain-pied)
- 9&10- Deux entrées latérales du Palais Longchamp (par escaliers)
- 11- La place Leverrier (par escalier)
- 12a & 12b - Entrées secondaire de l'entrée Monumentale

L'entrée coté Métro (2) est une des entrées principales avec l'entrée monumentale (1), cependant elle n'est pas perçue comme telle autant par l'absence de mise en scène que par la qualité du portail d'entrée.

Les accès latéraux du Palais Longchamp (impasse Montbard 9 & 10) et celui place Leverrier (11) sont aujourd'hui condamnés.

Seuls deux portails sont d'époque. Ils sont en fer forgé et se trouvent tous les deux dans l'ancienne rue Thomas: L'un mène sur le Plateau (8), l'autre à l'Observatoire (5). Les autres portails sont contemporains, en acier galvanisé, peints en verts, chacun de modèle différent. La qualité de ces portails ne sont pas en rapport avec la qualité du parc.

Propositions et préconisations

Nous pouvons constater que les entrées ne sont pas traitées comme telles. Ce n'est pas en cohérence avec le caractère et l'histoire du lieu. Les entrées boulevard du jardin zoologique (1) et rue Jeanne Jugan (3) semblent être des entrées de services alors qu'elles sont à des emplacements stratégiques : à proximité du Métro ou à l'extrémité du parc. Ces entrées sont donc à mettre en valeur.

Pour l'entrée coté Boulevard zoologique, il s'agira d'associer l'entrée du Métro et l'entrée du jardin. de retirer les éléments parasites et ainsi de mettre en scène l'entrée du jardin.

Pour l'entrée rue Jeanne Jugan, il s'agira d'aménager le parking en prolongeant le jardin jusqu'à la rue, afin d'introduire progressivement les visiteurs dans le parcours.





- On peut actuellement compter plusieurs types d'espaces au sein du Jardin Longchamp.
- L'entrée Monumentale avec ses cascades et le palais Longchamp
 - Le plateau en partie supérieure surplombant l'ensemble du jardin sur les citernes
 - L'ancien jardin zoologique en partie basse. Il est séparé par le boulevard Cassini et relié par une passerelle.
 - Un «parc à chien» du côté de l'entrée boulevard du Jardin Longchamp, occupant la partie la plus au Sud de l'ancien jardin zoologique.
 - Le parc de l'Observatoire au Nord : lieu réservé principalement à l'IMERA et de moins en moins à l'astronomie.
 - Trois zones de parking : privé au niveau du parc à chien, et public sur l'ancienne pépinière rue Jeanne Jugan, place Louis Rafer et impasse de l'Observatoire (ancienne rue Thomas).
 - Quatre zones résiduelles sont dénombrées : au sommet de l'ancienne rue Thomas, au pied de l'aqueduc et la zone technique (compost) derrière les cages à Lions dans l'ancien jardin zoologique Nord.
 - Zones de jeux et d'activités pour les enfants.



1. Anciens jardins zoologiques Sud au XIXe siècle et aujourd'hui



2. Le plateau: vue vers le palais au début du XXe siècle et aujourd'hui



3. Vue au pied de la cascade au XIXe siècle et aujourd'hui



4. Anciens jardins zoologiques Nord: vue des allées au début du XXe siècle et aujourd'hui



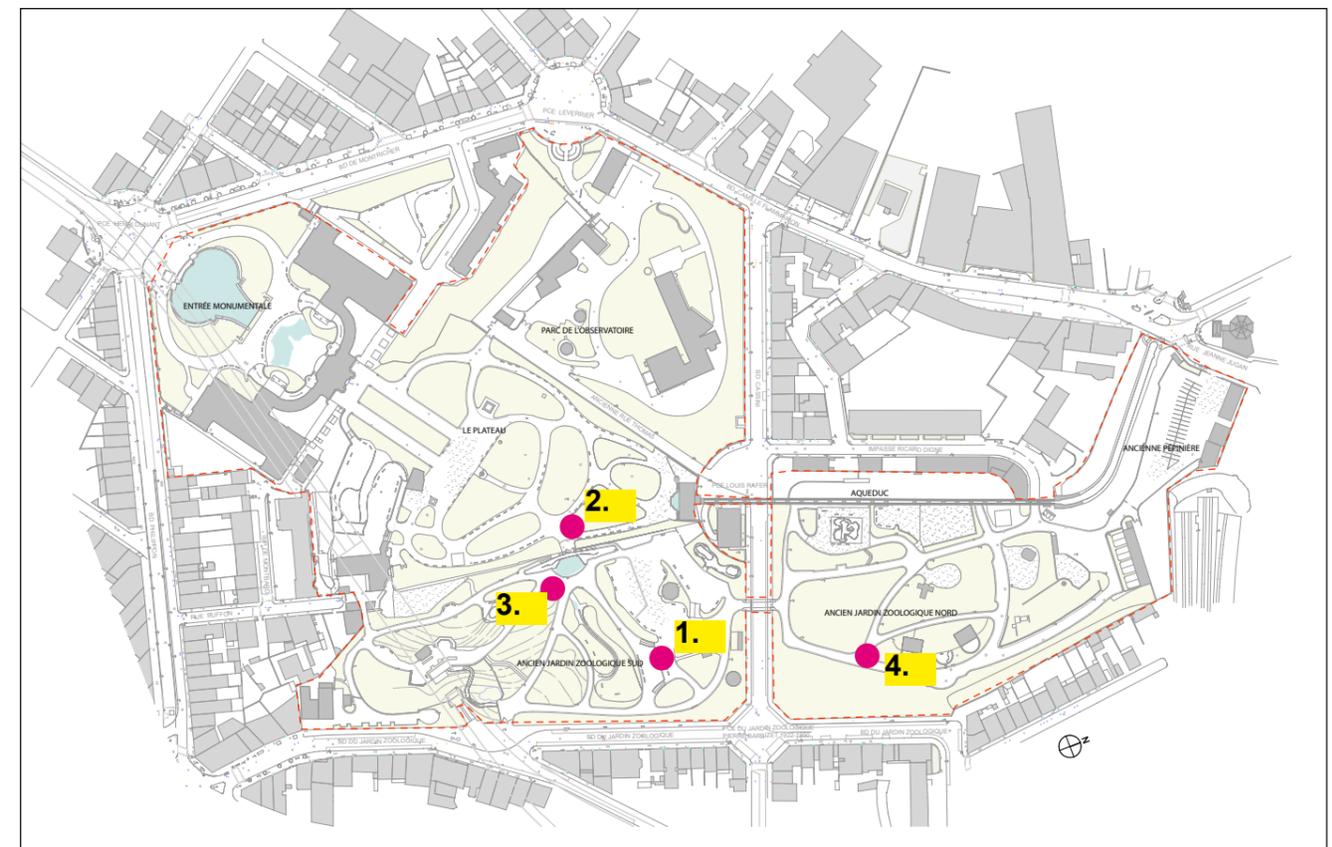
En comparant l'ensemble du jardin entre les illustrations du XIXe ou du XXe siècle, et aujourd'hui, nous constatons tout d'abord l'absence de végétation dense au niveau des pelouses, permettant autrefois de cadrer des vues et des perspectives. De plus certains éléments ont été repris et remplacés comme le traitement de l'escalier menant à l'ancienne maison de la girafe.

DÉFINITIONS (vocabulaire du Jardin - Marie - Hélène Bénétière)

Jardin irrégulier : g.n.m.

Jardin de tracé irrégulier dont les parties sont traitées de façon à produire des effets naturels.

Le jardin pittoresque est un jardin irrégulier composé d'une suite de scènes issues de la peinture de paysage ou qui fait appel à des modèles littéraires. Les références à des lieux ou à des événements historiques y sont très fréquentes.





1. Bastide du XIXe siècle: Maison des astronomes



2. Escalier place Leverrier: Ancienne entrée monumentale

Description

L'installation de l'Observatoire sur le plateau se fait entre 1863 et 1873. Il est composé d'une bastide appelée «Maison des Astronomes», les observatoires et des bâtiments du XXe siècle (logements et bureaux). Les locaux ne sont plus occupés par les métiers de l'astronomie.

Jusqu'à la construction de l'immeuble de bureau au milieu du XXe siècle, une seconde bastide se situe à cet emplacement. Il n'y en a plus de trace aujourd'hui.

Concernant la végétation, elle n'est que très peu entretenue. Le tracé des allées est conservé, notamment pour la boucle périphérique, le long du boulevard Flammarion.

L'escalier de la place Leverrier est l'ancienne entrée monumentale. Elle est aujourd'hui condamnée.

L'ancien portail de l'ancienne rue Thomas est également condamnées. Celui-ci est pourtant d'époque.

Nous observons que cette zone ne fait pas partie du parc Longchamp, or d'un point de vue historique ceci devrait être le cas.

Propositions et préconisations

- Compte tenu de la suppression de certains locaux au sein du reste du jardin, il est proposé de les déplacer dans ces locaux.

- Remettre en fonction l'ancienne entrée monumentale Place Leverrier et l'entrée de l'ancienne rue Thomas.



3&4. Découverte de la bastide dans l'allée périphérique



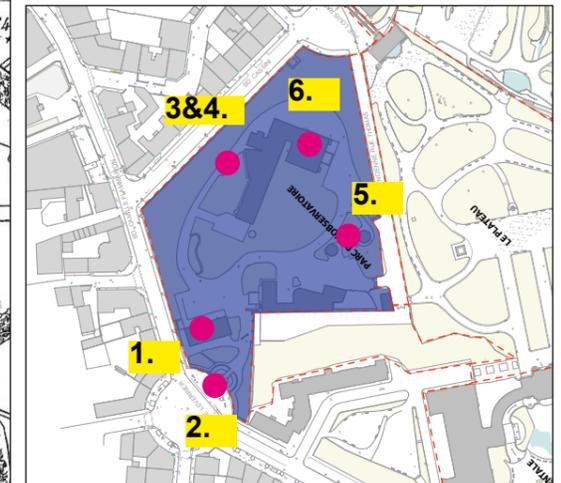
5. vue sur l'observatoire



6. Les bâtiments de l'IMERA



5. Plan 1892 (Source ville de Marseille)





1- Parking rue Jeanne Jugan

Description

Ce parking est mis à disposition des riverains. C'est un espace « tampon » entre la rue et les jardins. Il dispose d'un portail côté rue et côté jardin. Des bâtiments de plain-pied, sans valeur architecturale (poney club, locaux techniques...) bordent ce parking. La proximité piéton et véhicule peut être un danger. Ils doivent en effet circuler en présence des voitures. De plus l'entrée du parc n'est pas mise en valeur, tout comme la perspective en sortant du parc, face au Tore.

Propositions et préconisations

Cet espace doit être repensé de manière à créer une réelle entrée dans le jardin, en séparant l'espace piéton et véhicules, autant d'un point de vue sécuritaire que pour une mise en scène du jardin et du Tore.
cf. thème des accès: il s'agira d'aménager le parking en prolongeant le jardin jusqu'à la rue, afin d'introduire progressivement le visiteur dans le parcours.



2- Parking parc à chien

Description

Ce parking est privé, il est réservé à la police municipale et à l'entretien. Il est cependant accessible par les piétons, car il n'est pas séparé du jardin et en particulier du parc à chien. Les places sont marquées au sol et délimitée par des bordures de trottoir en béton (v. thème des bordures).

Un grillage soudé sépare le parking de la zone végétalisée du parc.

Propositions et préconisations

- Il est proposé de:
- Modifier cette zone en fonction de l'emprise du projet du nouveau parc à chien.
 - Réfection des bordures (v. thème des bordures).
 - Réaménagement de l'ensemble pour retrouver le tracé du jardin.
 - Recréation de la boucle principale.



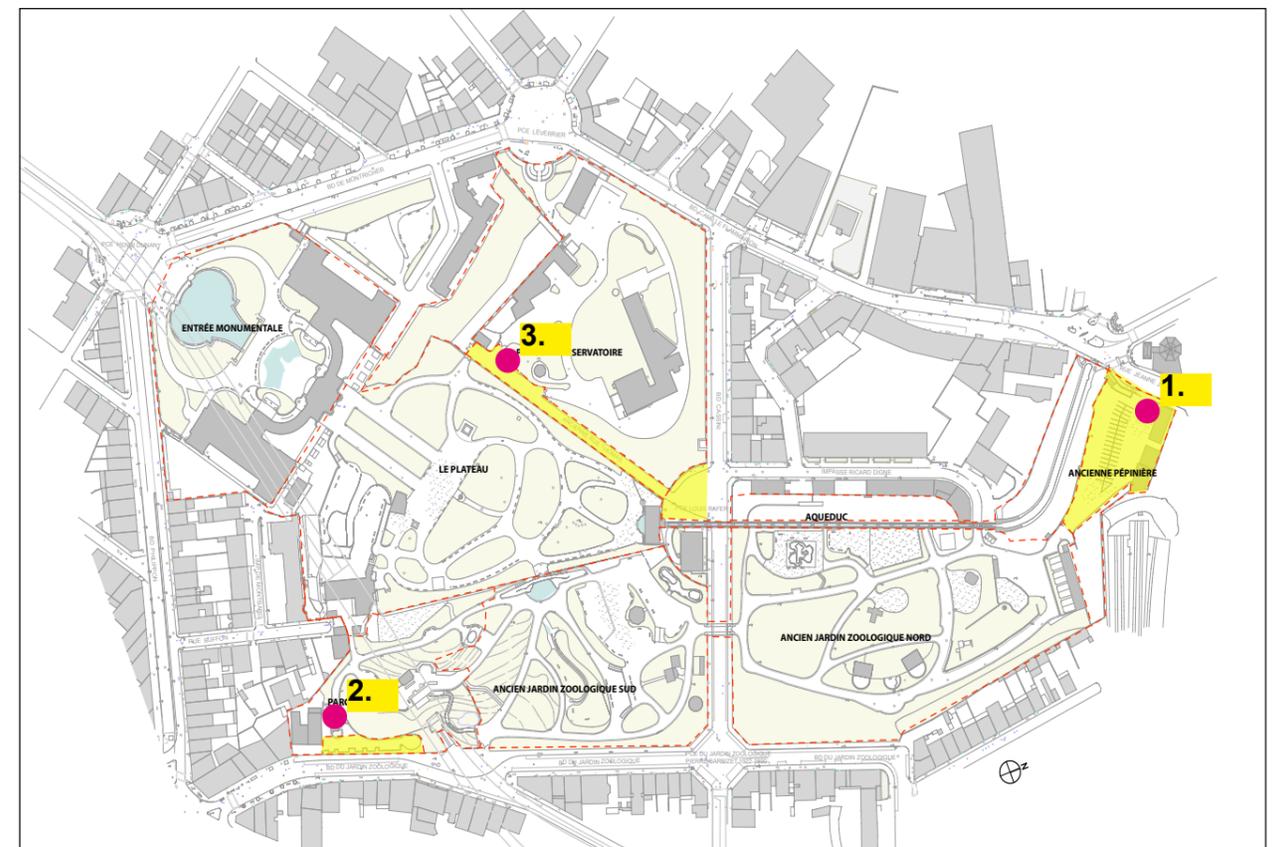
3- Parking impasse de l'observatoire (ancienne rue Thomas)

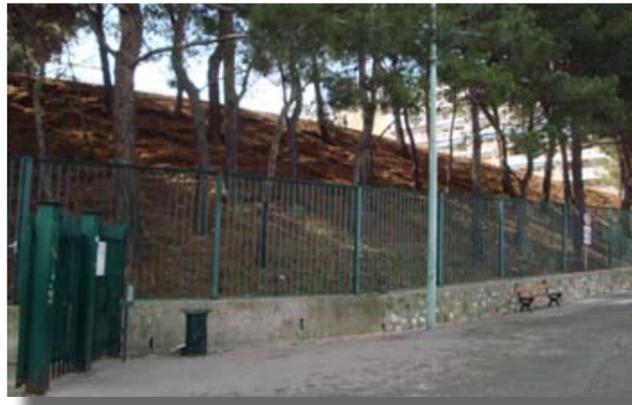
Description

Ce parking est accessible par les riverains manquant de place de stationnement. De ce fait cette impasse et le carrefour en contrebas sont devenus des zones de stationnement. Les riverains piétons utilisent également cette voie pour accéder au parc (mais aussi l'Ecole, services publics...). Il existe donc un danger par la proximité des véhicules et piétons.

Propositions et préconisations

- Réaménagement de ces zones pour redonner de l'espace au piéton et recréer un lien entre l'observatoire et le plateau.
- Retracer l'axe de l'ancienne rue Thomas sur le boulevard Longchamp
- Cheminement piétons





1- L'aqueduc

Description

Une pinède est plantée sur le talus Nord de l'aqueduc (coté parking Jugan). Le talus est laissé en friche coté habitation. On constate ensuite que l'aqueduc est envahi par du lierre et autre végétation parasite, qui constitue à terme un danger pour la pierre et la bonne constitution de l'ouvrage. Un nettoyage est donc à prévoir. (voir thème de l'aqueduc)

Propositions et préconisations

Le projet visera à réintégrer l'aqueduc dans la promenade car il est aujourd'hui perçu comme une barrière, une limite au jardin, puis de recréer une entrée plus accueillante coté rue Jeanne Jugan.



2- Zone de compost

Caractéristiques

Cette zone est réservée au compost et aux déchets issus de l'entretien des espaces verts. Nous constatons que l'aménagement de cet espace permettrait un gain de place et l'installation de nouveaux locaux techniques

Propositions et préconisations

- Réaménagement de cette zone pour l'intégration de nouveaux locaux techniques.



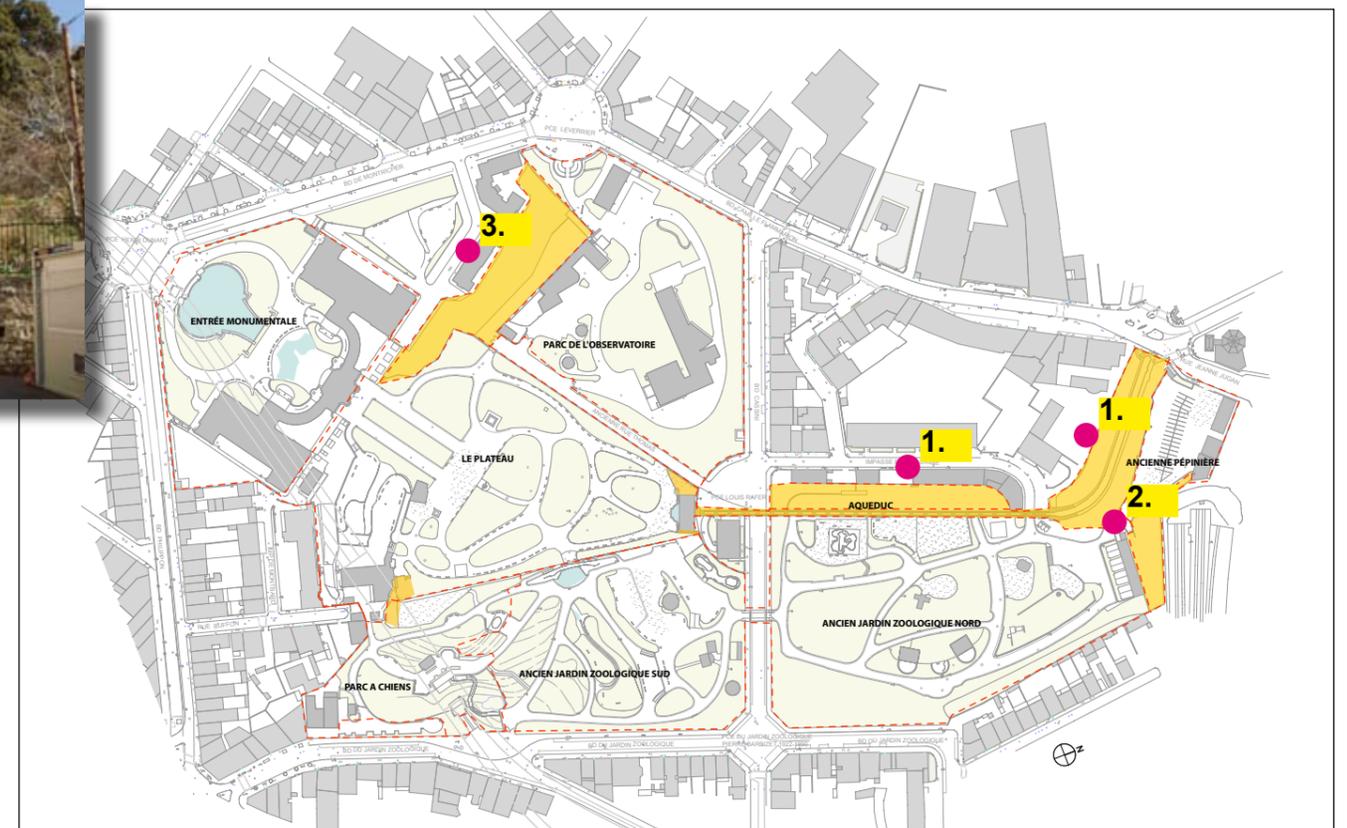
3- Zone pour l'entretien des espaces de verts de la Ville de Marseille

Description

Cette zone est caractérisée par un sentiment d'abandon. Il sert aujourd'hui de déchetterie pour les services de l'entretien des espaces verts, en lien avec les locaux techniques, impasse Ricard Digne, et la zone de compost dans le jardin zoologique #2. Le talus en contrebas est lui aussi laissé à l'abandon séparé en partie haute par la végétation et un grillage soudé rouillé. La végétation est en friche.

Propositions et préconisations

Le projet visera à réaménager cette zone. Il sera important de recréer une percée visuelle dans l'alignement de l'ancienne rue Thomas, qui aujourd'hui a disparu et de réintégrer le talus en contrebas. Réorganisation et aménagement des espaces «poubelles» (locaux fermés visuellement)





1. Entrée du parc à chien, délimité par une grille en métal. Une fontaine a été créée dans un enrochement.



2. Ancienne cage avec corniche laissée en friche. Elle sera restaurée.



3. Zone dés herbée et fortement abîmée du parc à chien. Les pieds des arbres seront à délimiter et protéger des chiens.



4. Partie médiane du parc. Zone en enrobé. Chaque espace est délimité par une grille en acier séparant la zone végétalisée de l'allée.



5. Ancien parc à chien, encore délimité par une grille en acier.



6. Restanques en bois surplombant la bouche de Métro.

Description

L'aire réservée aux chiens était à l'origine située en contrebas du mur de soutènement (5). Il est aujourd'hui trop important. Les espaces verts sont de ce fait détériorés par les chiens. Cette zone est également caractérisée par deux types de bâtis : les cheminées de ventilation dissimulées aujourd'hui par de la végétation, une ancienne construction avec corniche aujourd'hui laissée en friche et un belvédère avec un ancien bassin circulaire en rocaille.

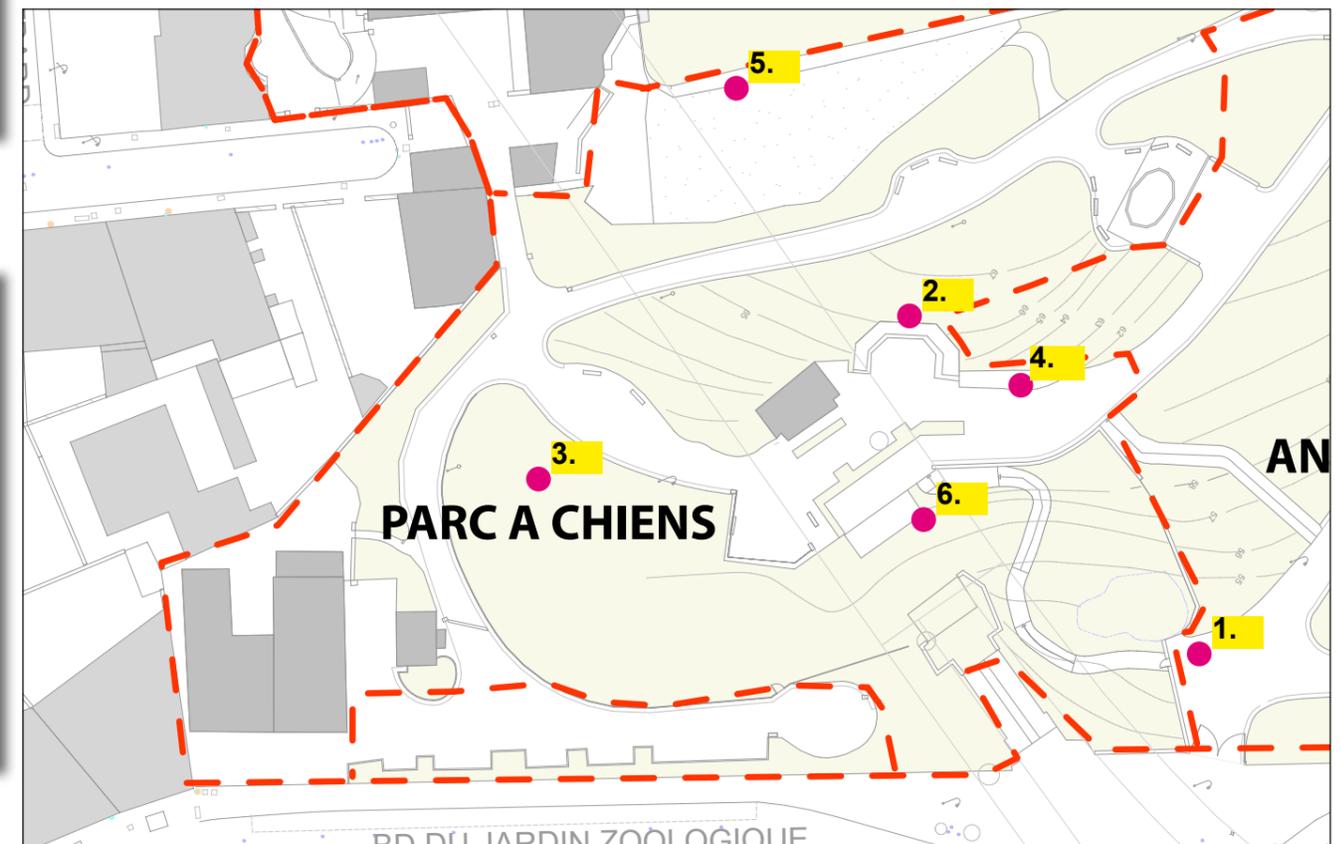
On constate que les espaces verts sont fortement abîmés par les chiens: racines déterrées, manque d'herbe. L'ancien parc à chiens est moins utilisé, mais toujours encadré par un grillage soudé. Trois fontaines sont présentes au sein de cette zone. Elles seront à remplacer et déplacer selon le projet. Malgré l'entretien, ces espaces méritent d'être réintégrés au parc car ombragés et donc agréables en été.

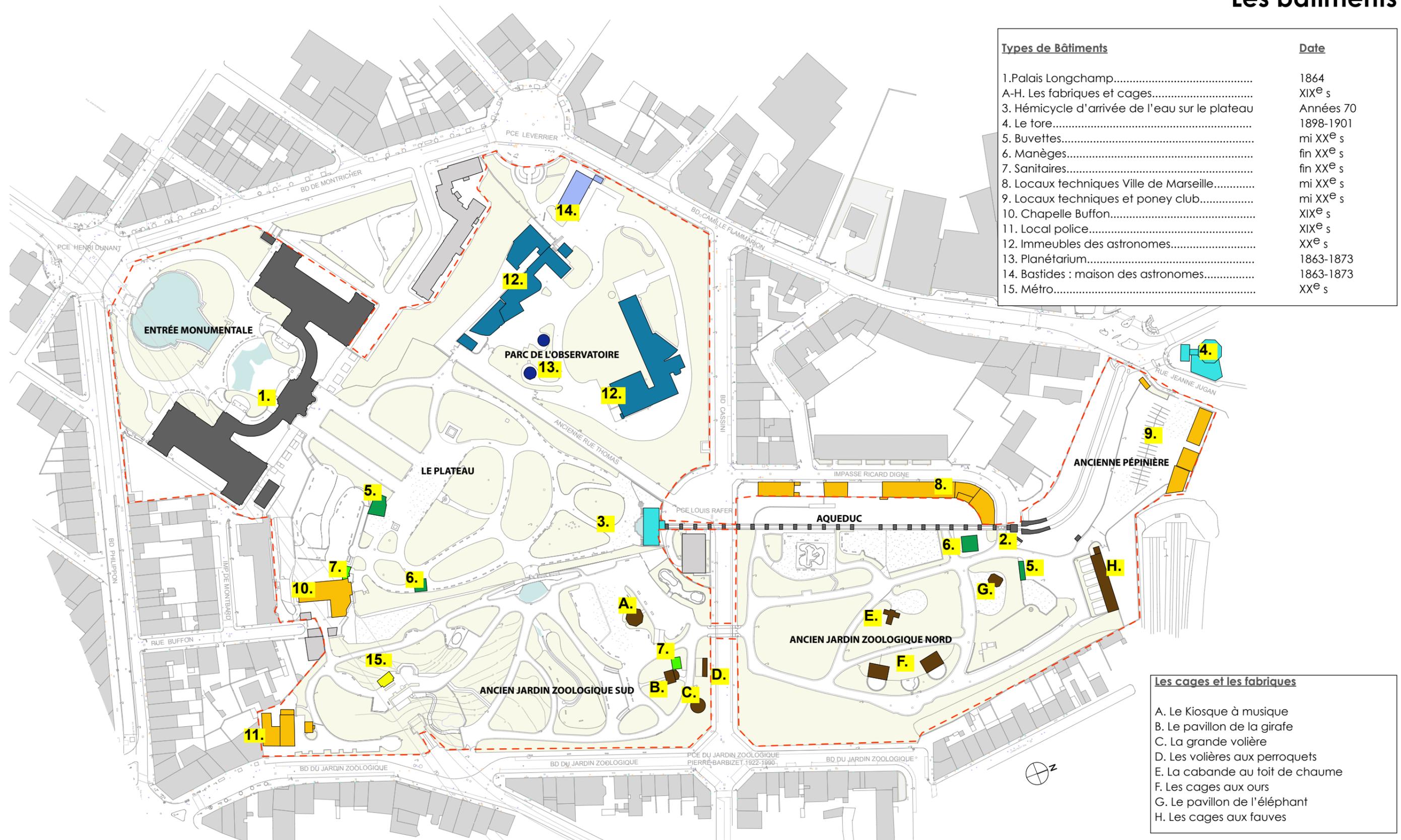
Relation avec les types de jardins du XIX^e siècle

Avant la création du métro, une allée permettait de faire une grande boucle en entrant à gauche. Elle a aujourd'hui disparu. Un plan d'eau était présent à l'entrée du parc. Celui a été asséché.

Propositions et préconisations

Le projet sera de réduire le parc à chien, réintégrer les zones aux jardins selon les points de vue à mettre en valeur et le tracé des allées du XIX^e siècle. Il sera déplacé en partie basse avec l'aménagement d'une petite place (banc, point d'eau...) L'ancienne « cage » sera ensuite restaurée et intégrée à l'ancien jardin zoologique. Créer une pente le long du mur de la citerne et permettant d'atteindre le plateau.







1. Parking Jugan - Bâtiments longeant le parking: surveillance et poney club

Description

- On distingue trois sortes de locaux techniques :
- Ceux appartenants à la Ville de Marseille. Situés impasse Ricard Digne, ils accueillent l'équipe de l'entretien des espaces verts ;
 - Les locaux techniques du Métro correspondant aux sorties de la ventilation ;
 - Les locaux pour le poney club situé sur le parking de Jeanne Jugan.

Ces bâtiments n'ont ni valeur architecturale, ni paysagère. Les bâtiments des locaux techniques de l'entretien des espaces verts bordent l'impasse Ricard Digne. Ils se terminent sous l'aqueduc par un mur pignon. Une ouverture a été créée dans ce mur, et les reprises sont visibles.

Propositions et préconisations

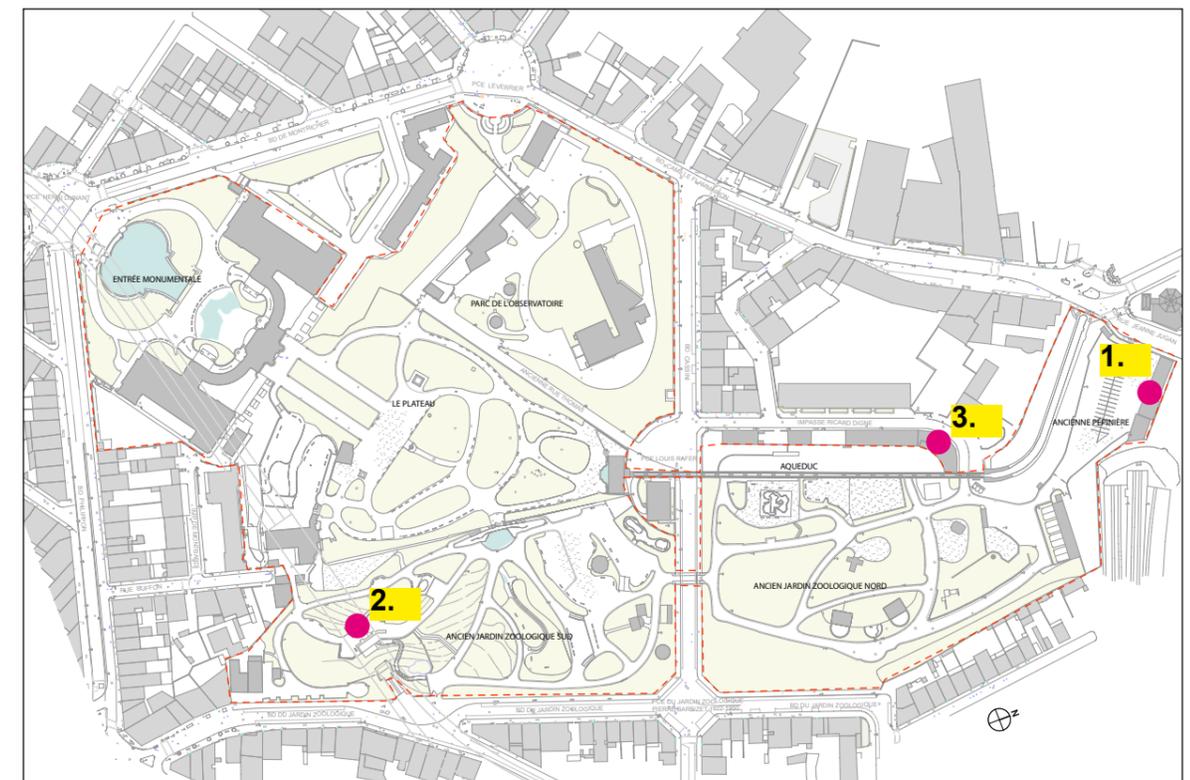
- Rénovation ou réaménagement des locaux du poney club.
- Intégration des ventilations du métro avec la végétation.
- Démolition du bâtiment venant sous l'aqueduc, reprise du mur pignon, dans le cadre de la réintégration de l'aqueduc dans l'espace du jardin. Création d'un passage véhicule accessibilité à l'arrière des bâtiments.



2. Parc à Chiens: Métro



3. Ancien Jardin zoologique: locaux techniques Ville de Marseille
Intégration des bâtiment dans l'aqueduc



Activités: Aires de Jeux



1. Aire de jeux clôturée - ancien jardin zoologique Sud



2. Aire de karting dans la fabrique de l'éléphant - ancien jardin zoologique Nord



3. Carte postale (sources privée) issue du diagnostic des fabriques - (Corrado de Giuli Morghen)



3. Aire de jeux - ancien jardin zoologique Nord



4. Aire de sport au pied de l'aqueduc - ancien jardin zoologique Nord



5. Manège au pied de l'aqueduc - ancien jardin zoologique Nord



6. Carte postale ancienne: ancienne buvette (source: Marseille quand ton jardin était zoologique)



6. Manège sur plateau

Description

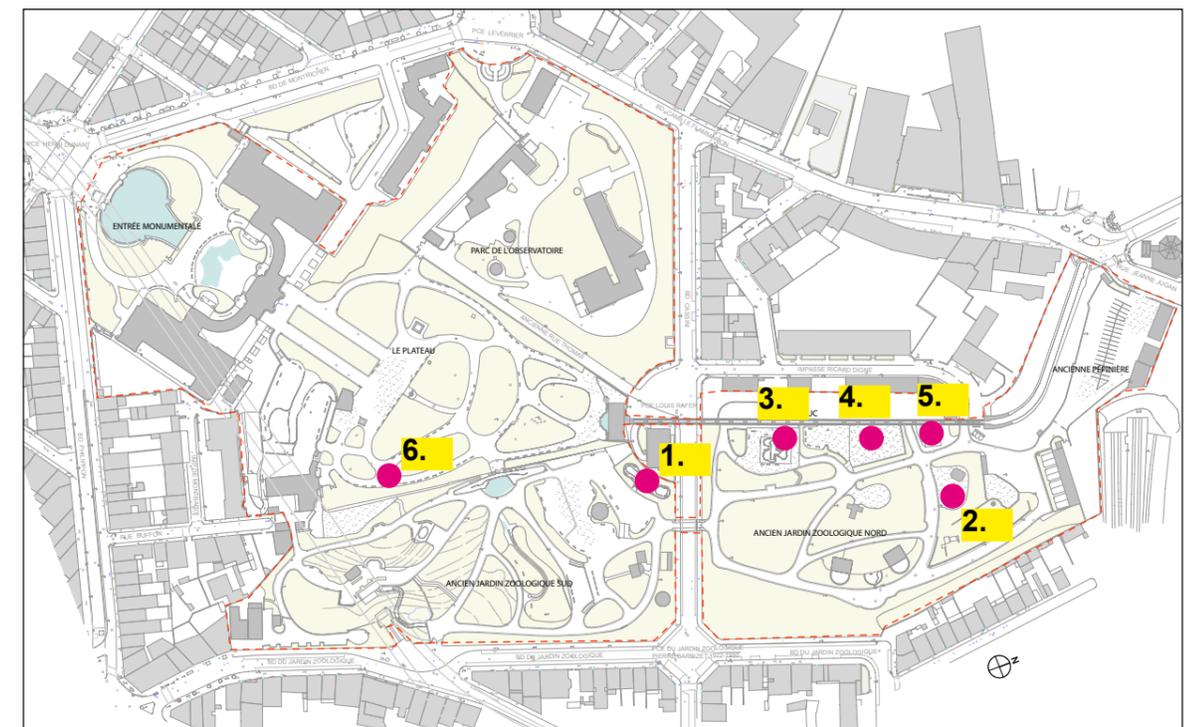
Nous comptons plusieurs zones d'activité/jeux pour enfants au sein du jardin: (une sur le plateau, une sur l'ancien jardin zoologique Sud et quatre dans la partie Nord)

- Un manège est placé sur le plateau à l'Est, à cet emplacement se situait à l'origine une « buvette ». (6)
- Une grande aire de jeux en contresbas du plateau. (7)
- Une aire de jeux au Nord de la première partie du jardin zoologique, entourée de végétation. (1)
- Une seconde aire de jeux composée de trois zones selon les âges avec manèges, se situe au pied de l'aqueduc. (3, 4 & 5)
- Une mini piste de karting se situe devant la fabrique de l'éléphant. Le gérant utilise le bâtiment comme entrepôt.
- Le manège du plateau se trouve dans le passage et la perspective du jardin.
- Le Karting n'est pas adapté dans un site comme la maison des éléphants.

Propositions et préconisations

Certaines aires de jeux doivent être déplacées car elles ne correspondent pas à l'esprit du lieu, notamment le karting dans la fabrique des éléphants ou le manège sur le plateau. Ceux-ci seront déplacés à des endroits plus propices aussi bien pour la composition de l'espace que pour les utilisateurs et gérants.

La grande aire de jeux au pied de l'aqueduc (3, 4 & 5) doit être modifiée. Dans le cadre de la réintégration de l'aqueduc dans le jardin, cette zone sera située au centre d'un nouveau cheminement. L'aire de sport sera ensuite déplacée et séparée de cette aire de jeux avec sanitaires et karting.



Activités: Aires de services



1. Ancien jardin zoologique: Buvette



2. Plateau: Buvette avec terrasse



3. Ancien jardin zoologique: sanitaires
On peut observer en fond la maison de la girafe mitoyenne



4. Ancien Jardin zoologique: sanitaires accessible au PMR



5. Ancien jardin zoologique: théâtre de la Girafe



6. Plateau: festival de Jazz se déroulant sur les pelouses

Description

Sont appelées les aires de services, les bâtiments ou espaces accueillant des spectacles, buvettes, sanitaires.
Deux buvettes sont à disposition du public, au sein du jardin zoologique Nord(2) et sur le plateau (1).
Deux locaux sanitaires sont situés dans jardin zoologique Sud et sur le plateau. (3&4)
L'ancienne cage de la girafe accueille aujourd'hui un petit théâtre pour les enfants. (5)
Un festival de jazz est aussi organisé sur les pelouses du plateau. (6)

Les bâtiments accueillant les buvettes (1 & 2) et sanitaires (3 & 4) datent de la fin du XX^e siècle et n'ont ni valeur architecturale ni paysagère.
La buvette sur le plateau (2) cache la perspective sur le palais Longchamp, mais offre aux clients, une terrasse et un point de vue sur le plateau.
Les sanitaires de l'ancien jardin zoologique (3) se situent au milieu des anciennes fabriques. Le bâtiment est mitoyen du théâtre de la girafe (créant des problèmes de stabilité et d'étanchéité).

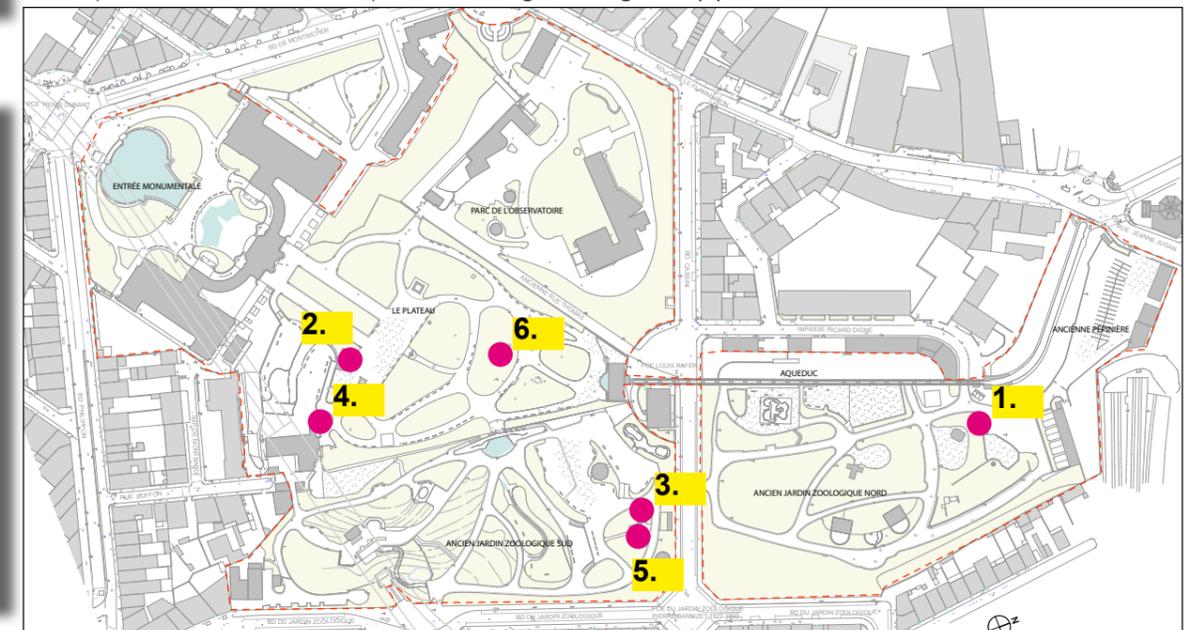
Relation avec les types de jardins du XIX^e siècle

Jusqu'au début du XX^e siècle, une buvette se trouvait à la place de l'actuel manège (voir carte postale - thème aire de jeux). (2)
Un bâtiment se trouvait derrière le théâtre de la girafe, légèrement décalé.(5)

Propositions et préconisations

Démolition et déplacement des deux buvettes, car ils constituent un obstacle visuel.
La buvette située sur le Plateau serait déplacée à l'emplacement de l'ancienne «buvette» (cf illustration 6 - Activités: Aire de jeux). Cette nouvelle installation d'une architecture plus adaptée au lieu offrirait aux usagers un lieu plus ombragé, une nouvelle percée visuelle, tout en gardant une bonne position par rapport aux espaces enfants et ensoleillement,
Les sanitaires de l'ancien jardin zoologique seront démolis et déplacés. Le système des sanitaires est à revoir par rapport à l'usage, l'hygiène, et l'accessibilité PMR. Des sanitaires supplémentaires seraient également utiles vers l'ancien jardin zoo Nord.

Le jardin devant le théâtre de la Girafe n'est pas adapté à son utilisation. De plus nous proposons de marquer au sol l'ancienne emprise de la cage de la girafe. (5)



Les jardins: Point de vue

Les courbes des allées proposent aux promeneurs des points de vue et une direction vers un lieu de rassemblement ou remarquable. Etant sur une colline, le jardin offre ainsi une multitude de points vue sur la ville et sur le parc.

Le jardin compte des points de vue intéressants depuis:

- . Les allées, sur les éléments remarquables (fabriques cascades, statues...).
- . Les places aménagées sur la ville ou le jardin
- . Les points hauts sur la ville et le jardin



Les jardins: Point de vue



1. Plateau: Place et point de vue sur le palais Longchamp. Bénéficiant d'une bonne exposition au soleil, cette place est très appréciée des visiteurs



4. Ancien jardin zoologique Sud: Place en contre bas de l'encrochement offrant un point de vue sur l'ancien jardin zoologique Sud



2. Parc à chien: place et point de vue sur la ville et sur le parc



5. Plateau (au dessus de la cascade): Point de vue sur le jardin



3. Parc à chien: place et point de vue sur la ville ou sur le jardin sous de grands sujets. L'espace étant détérioré par les chiens, il faudra recréer un intérêt à ce lieu.



6. Ancien jardin zoologique Nord: Point de vue sur le jardin

Description

A chaque extrémité d'un espace vert se trouvait de la végétation dense, créant des percées visuelles pour le promeneur. Aujourd'hui les bosquets ont été retirés au profit des pelouses, notamment pour des raisons sanitaires et de sécurité. De ce fait, dans les allées, il n'y a plus de perspective, découvertes du paysage ou de point de vue, mais une vue générale sur le jardin.

C'est aspect est en revanche conservé dans le jardin de l'Observatoire, où nous pouvons découvrir la bastide se dégager de la végétation au fur et à mesure du parcours. (v. thème de l'observatoire)

Les points de vue haut sont situés au-dessus de la cascade, sur le plateau, d'où nous pouvons avoir une perspective d'ensemble sur le jardin et sur la ville, mais aussi au niveau du parc à chiens.

Relation avec les types de jardins du XIXe siècle

Les vues d'ensemble étaient situées au niveau des points hauts, ce qui permettait de donner une échelle aux éléments.

Les cheminements dans les allées étaient destinés à la découverte du lieu, ce qui caractérisait un jardin pittoresque ou paysager. (voir thème circulations)



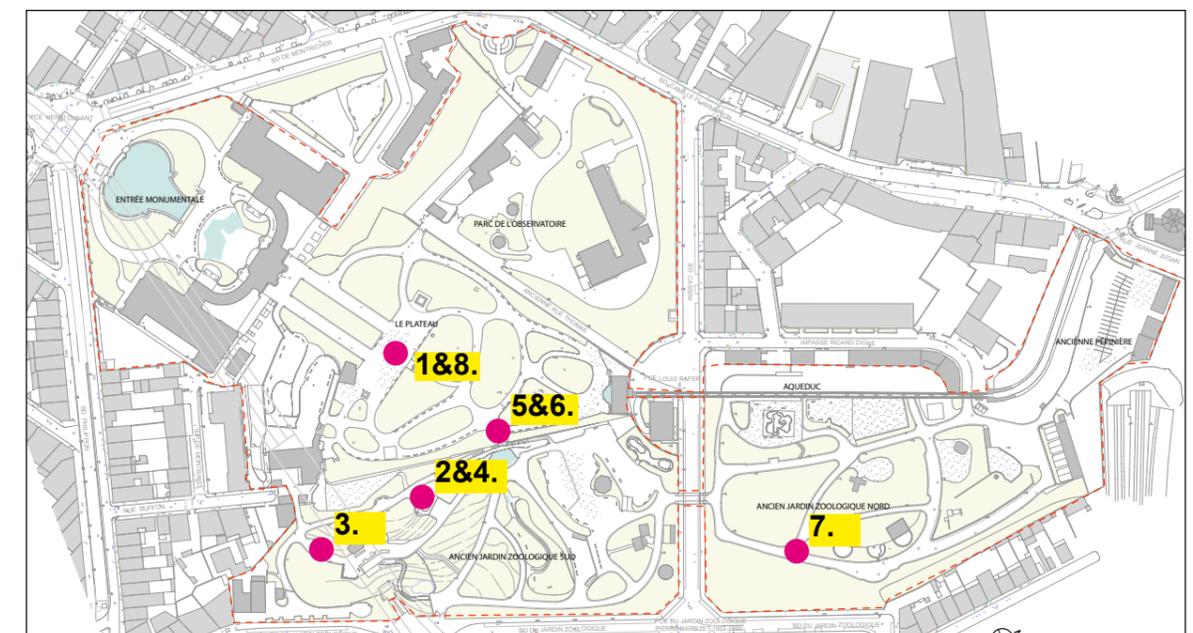
7. Vue depuis l'escalier de la cascade

Propositions et préconisations

Les places situées dans le parc réservé aux chiens offrent de beaux points de vues autant sur le jardin que sur la ville. De plus la végétation est différente du reste du parc. Plus hautes elle permet une couverture ombragée et une fraîcheur agréable en été. Dans le projet de réduction du parc à chiens, certains points de vue comme au dessus de l'encrochement serait restitué à l'ancien jardin zoologique.

Les découvertes du jardins au détour des allées et les recherches de percées visuelles seront restituées par la végétation.

Les places seront mises en valeur avec un nouvel aménagement plus adapté (mobilier...)



DÉFINITIONS (vocabulaire du Jardin - Marie - Hélène BÉNÉTTIÈRE)

Chemin irrégulier g.n.m.

Chemin caractérisé par un tracé non géométrique.

Le chemin curviligne (allée courbe, avenue curviligne, chemin courbe) présente de larges courbes. Lorsqu'une courbe est prolongée par une autre de direction opposée, on appelle cette dernière contre-courbe ; le point de changement de direction est nommé pivot. Selon la largeur, on appelle allée curviligne ou sentier curviligne. On parle aussi de pas curviligne.

Le chemin sinueux (allée serpentante, serpentine, allée tortueuse, chemin tortueux, tortille) présente de nombreuses courbes irrégulières : allée sinueuse, sentier sinueux, pas sinueux.

Allée n.f.

Chemin de jardin au tracé quelconque, dont la largeur est supérieure à deux mètres. Une ou plusieurs allées principales (maîtresse-allée) s'opposent aux allées secondaires, de moindre largeur.

L'allée cavalière (riding, route cavalière, route, allée de galop), destinée à la promenade ou à l'entraînement, présente un sol en terre meuble souvent hersé pour le confort du cheval et de son cavalier.



Allée ancien jardin zoologique Sud



Allée ancien jardin zoologique Nord au XXe siècle et aujourd'hui



Description & Diagnostic

« Les allées ne sont pas un objet de fantaisie, mais d'utilité d'ornement et de perspective. » (Parcs et Jardins – Traité complet par Gressent - 1891) Il existe plusieurs types d'allées :

- Allée / boucle principale
- Allée secondaire

Les allées principales et secondaires ne sont pas suffisamment différenciées. (Etat des lieux des allées cf. thème revêtement de sol)

De plus on ne distingue plus l'effet bombé des allées. La voie étant parfois au même niveau que la cunette et la pelouse.

Aujourd'hui, le jardin est un lieu de promenade et de jeux mais aussi de passage pour les riverains. Pour les personnes traversant le jardin, ce sont donc les allées les plus courtes contrairement au promeneur.

Sur certaines allées, les véhiculent (entretien) peuvent circuler parmi les piétons. Par contre lors du festival de Jazz, des véhicules d'un certain tonnage peuvent accéder au Plateau par l'ancienne rue Thomas.

Relation avec les types de jardins du XIXe siècle

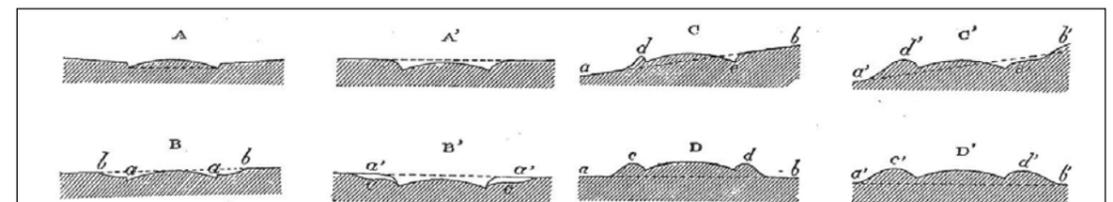
Une des caractéristiques des jardins du Second Empire était la morphologie des cheminements. Ils n'étaient plus rectilignes ou symétriques, mais courbes, laissant découvrir à chaque avancée, une partie du paysage.

« Le réseau des allées est concentrique, les voies sont situées sur les points éloignés, elles doivent être souples et justifiées par des obstacles naturels. L'allée doit se continuer, se diriger vers le point à atteindre, place, mouvement continu en suivant la direction la plus commode et la plus agréable. Elle doit être aussi effacée que possible et l'on ne doit avoir sous les yeux que la partie où l'on se promène. Pour cela elle sera légèrement encaissée afin de disparaître dans le vallonement général des pelouses » JP BARILLET- DESCHAMP

Selon le baron ERNOUF dans l'Art des jardins de 1868, « pour qu'une allée se présente bien et soit d'un entretien facile, il est indispensable qu'elle soit bombée au milieu, d'une hauteur moyenne de 20 à 25 cm au dessus du gazon adjacent. (...) Cette méthode a l'avantage d'assainir le sol et de donner plus d'air aux racines des plantes et d'exposer celles-ci plus favorablement aux regards.»

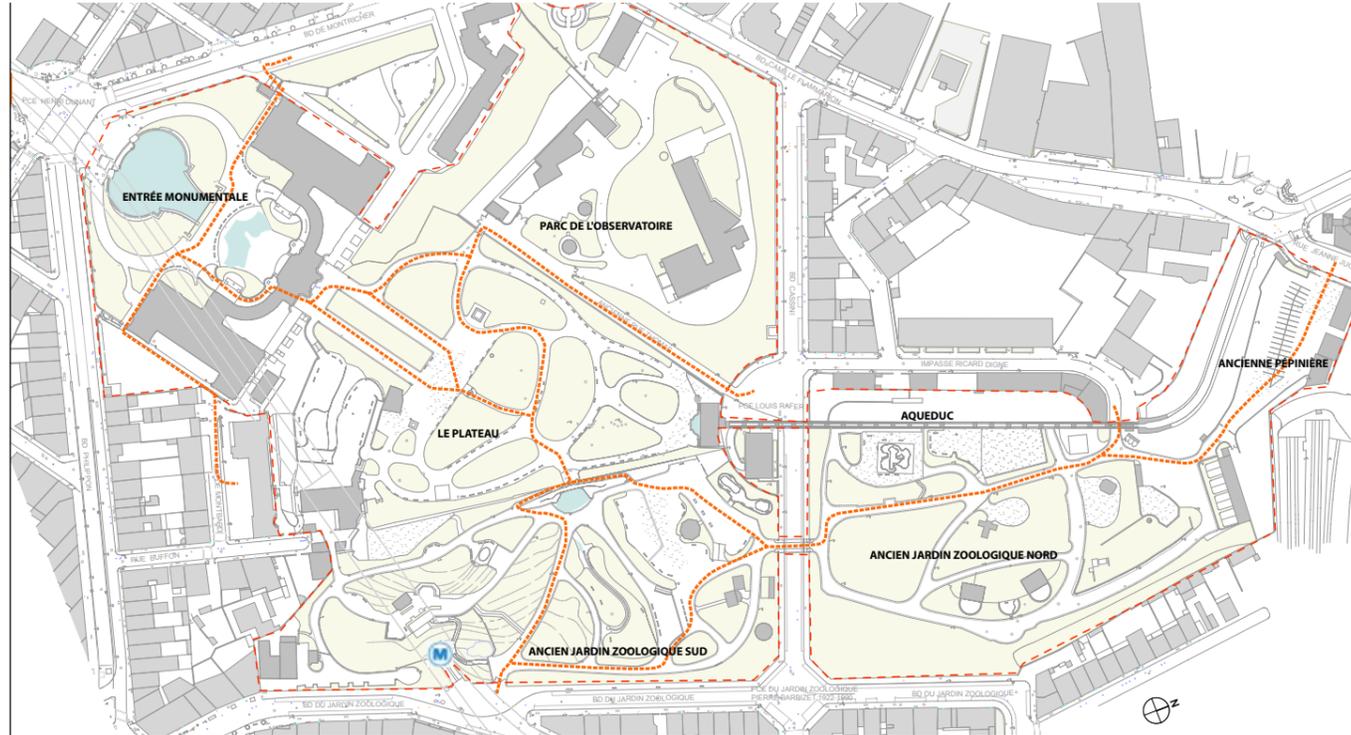
Propositions et préconisations

- Différencier les allées principales des secondaires (par exemple revêtement de sol...)
- Recréer les courbes de certaines allées, notamment au niveau de l'aqueduc et du parc à chiens.
- Créer un circuit pour accéder du jardin zoologique bas au plateau, sans escalier.
- Recréer des instants de découvertes par la végétalisation

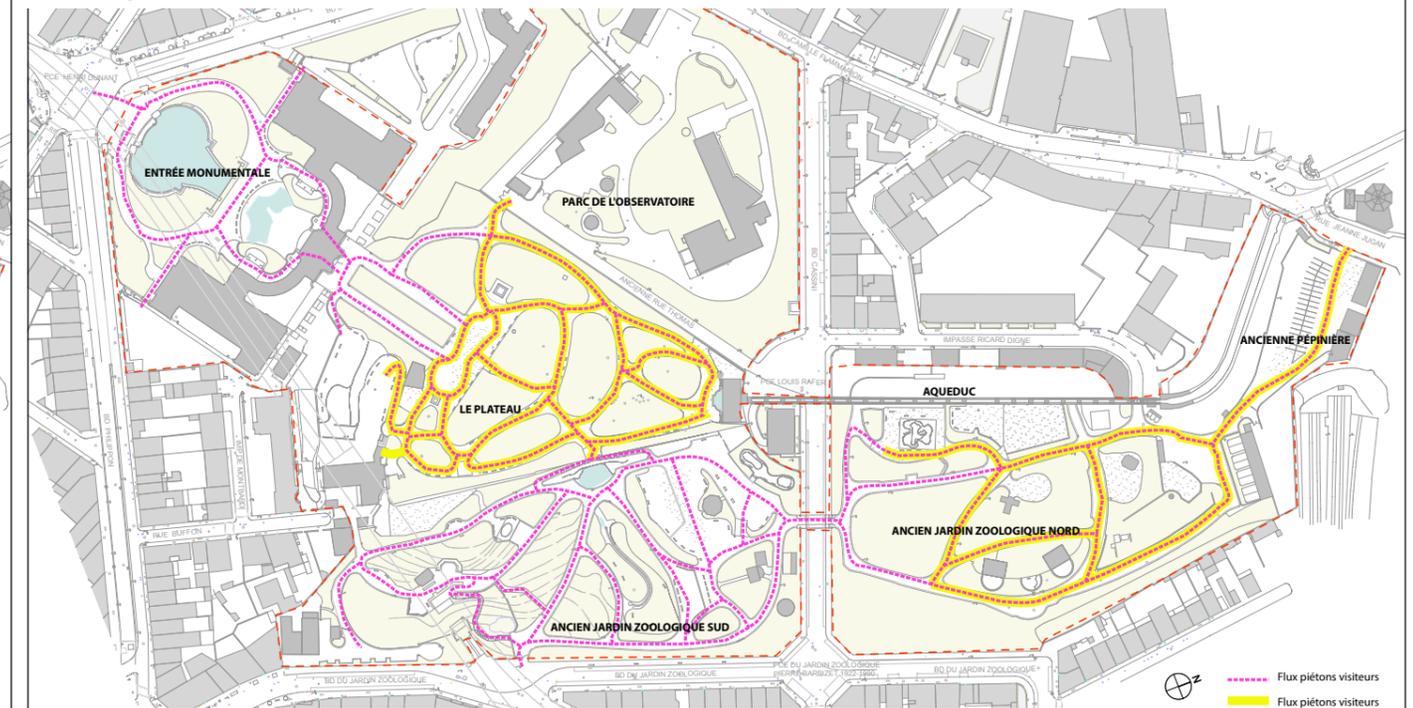


Figures issues de «l'Art des Jardins - Traité général de la composition des Parc et jardins » par Edouard André - 1879

1. Flux piétons de passage ou traversée.



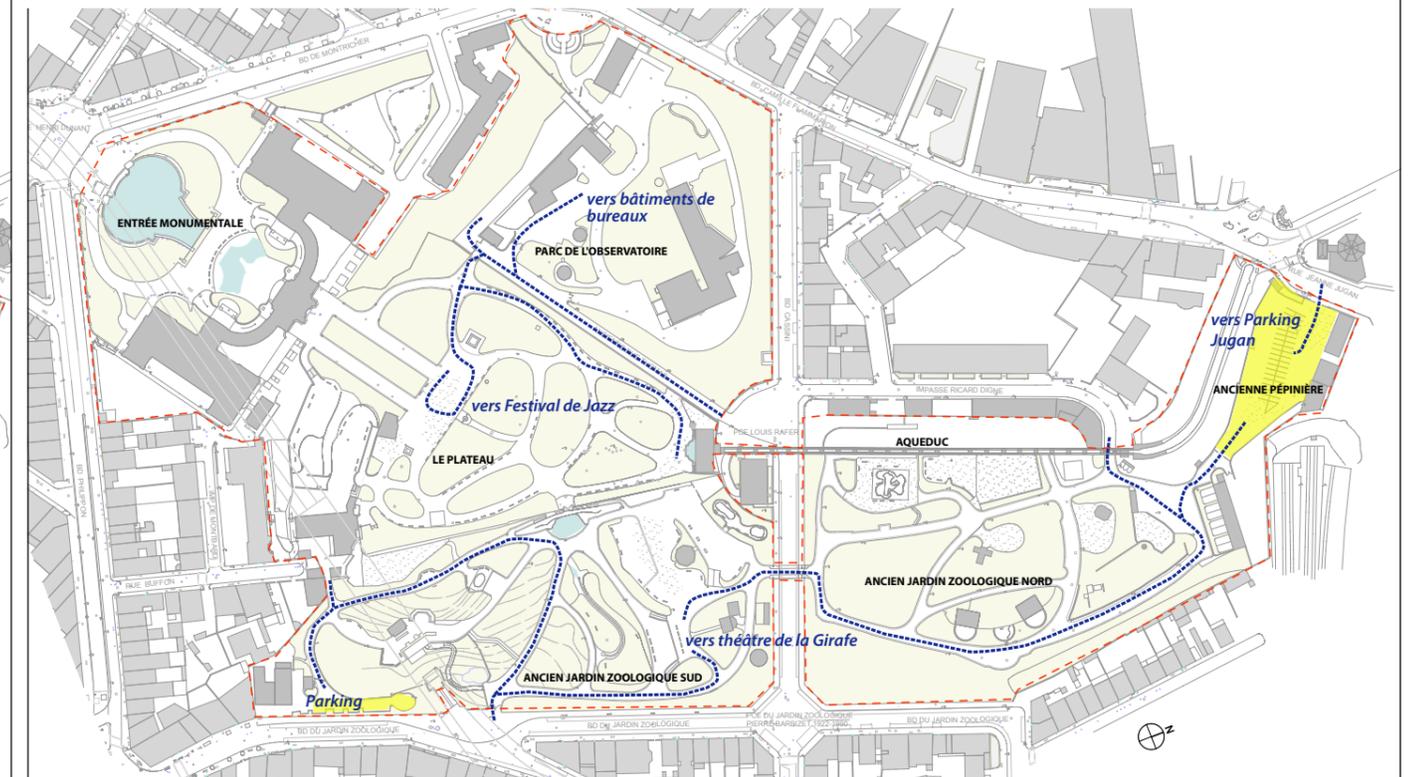
2. Flux piétons visiteurs



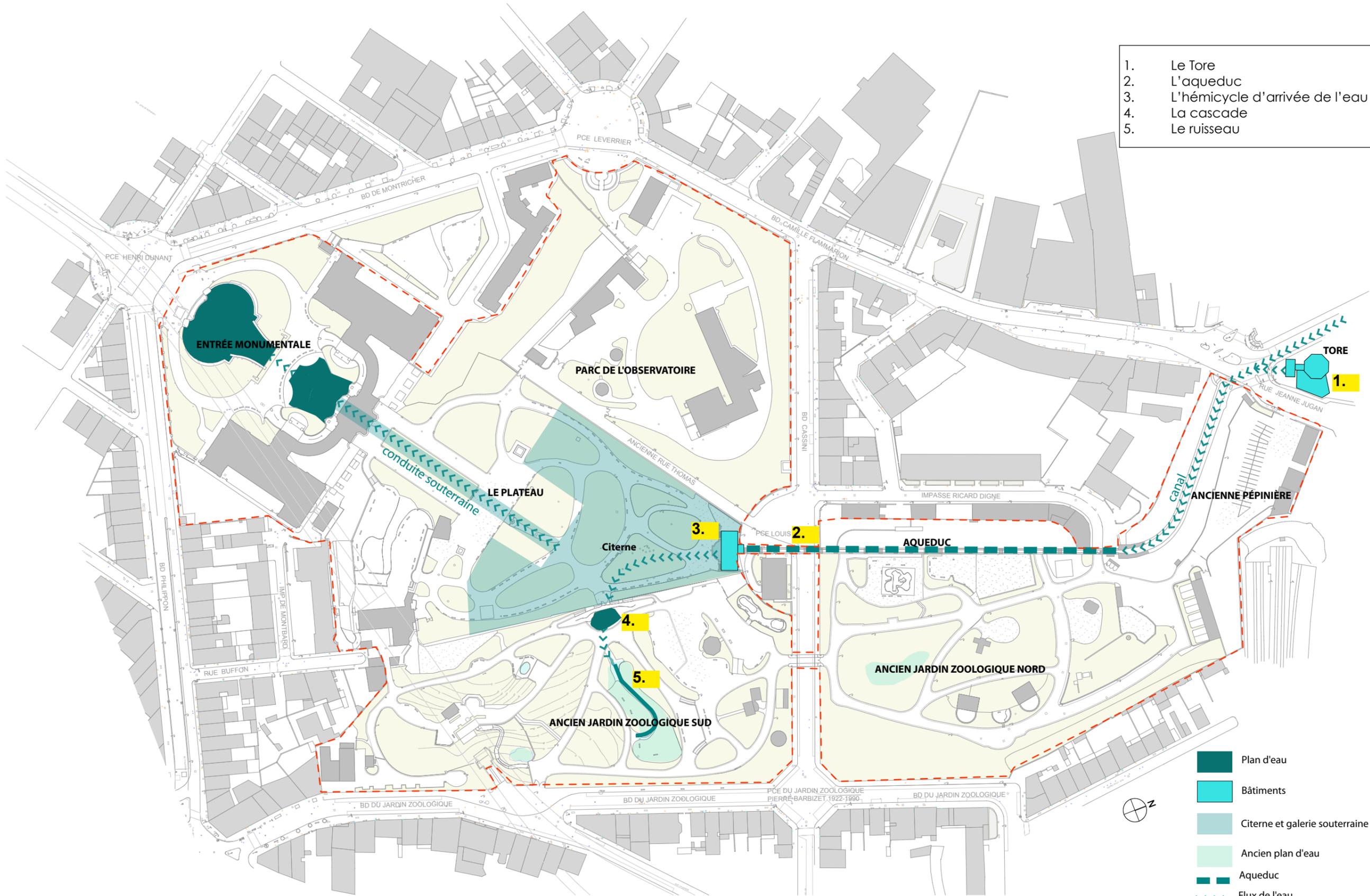
3. Flux des véhicules et personnels de l'entretien des espaces verts



4. Flux des véhicules techniques et privés: pour rejoindre les zones de spectacle ou les parkings



1. Le Tore
2. L'aqueduc
3. L'hémicycle d'arrivée de l'eau sur le plateau
4. La cascade
5. Le ruisseau





1. Le Tore - Bâtiment du XIX^e siècle (1898-1901)



2. L'aqueduc XIXe siècle



3. L'hémicycle d'arrivée de l'eau sur le plateau XXe siècle

Description

L'eau est le thème d'origine du palais et du jardin Longchamp. Cette thématique est à mettre en valeur dans l'ensemble du projet.

L'aqueduc est aujourd'hui délaissé envahi par la végétation. (v. page suivante)

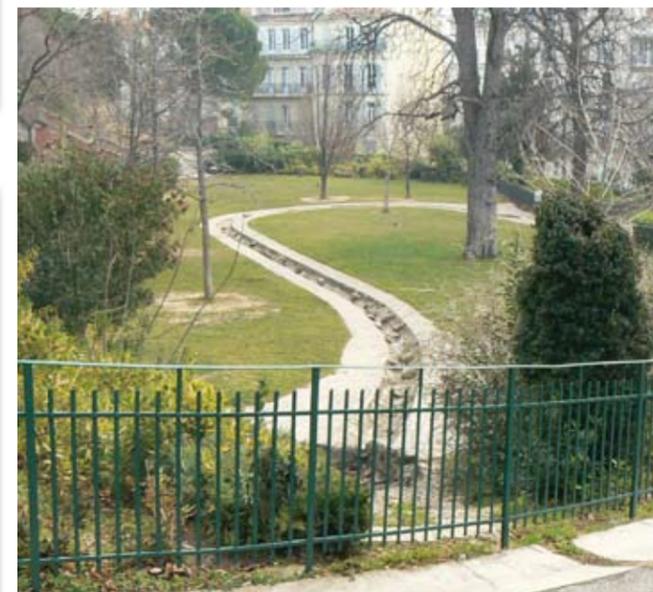
L'ancien jardin zoologique comportait à l'origine plusieurs points d'eau, ils ont tous disparus.

. Celui de l'entrée coté Métro a été asséché. Une fontaine en rocaille le remplace.

. Un bassin se trouvait à la place de l'actuelle «ruisseau», dans la continuité de la cascade. Ce «ruisseau» est constitué d'une rigole en béton, agrémentée de quelques



4. La cascade (1864)



5. Le ruisseau

rochers, avec une plage en pavés. Une avaloir se trouve à son extrémité. Cette rigole n'a pas de valeur architecturale ou paysagère.

.Un autre plan d'eau était situé au niveau du deuxième jardin zoologique. Il n'y a aucune trace visible actuellement hormis un vallonnement.

Le bâtiment de l'hémicycle d'arrivée de l'eau sur le plateau n'est pas mis en valeur. Il est en partie recouvert de graffitis. Les abords sont des délaissés.

Relation avec les types de jardins du XIXe siècle

Les pièces d'eau (lac, mare de jardin) constituaient un ornement pour le jardin du XIXe siècle. Ces éléments agrémentaient donc l'effet pittoresque du jardin. Il était aussi un vecteur d'une faune sauvage.

Propositions et préconisations

L'ancien plan d'eau dans le prolongement de la cascade doit être évoquée. La rigole actuelle sera reconstituée car sa conception ne correspond pas à l'esprit des jardins du XIXe siècle.

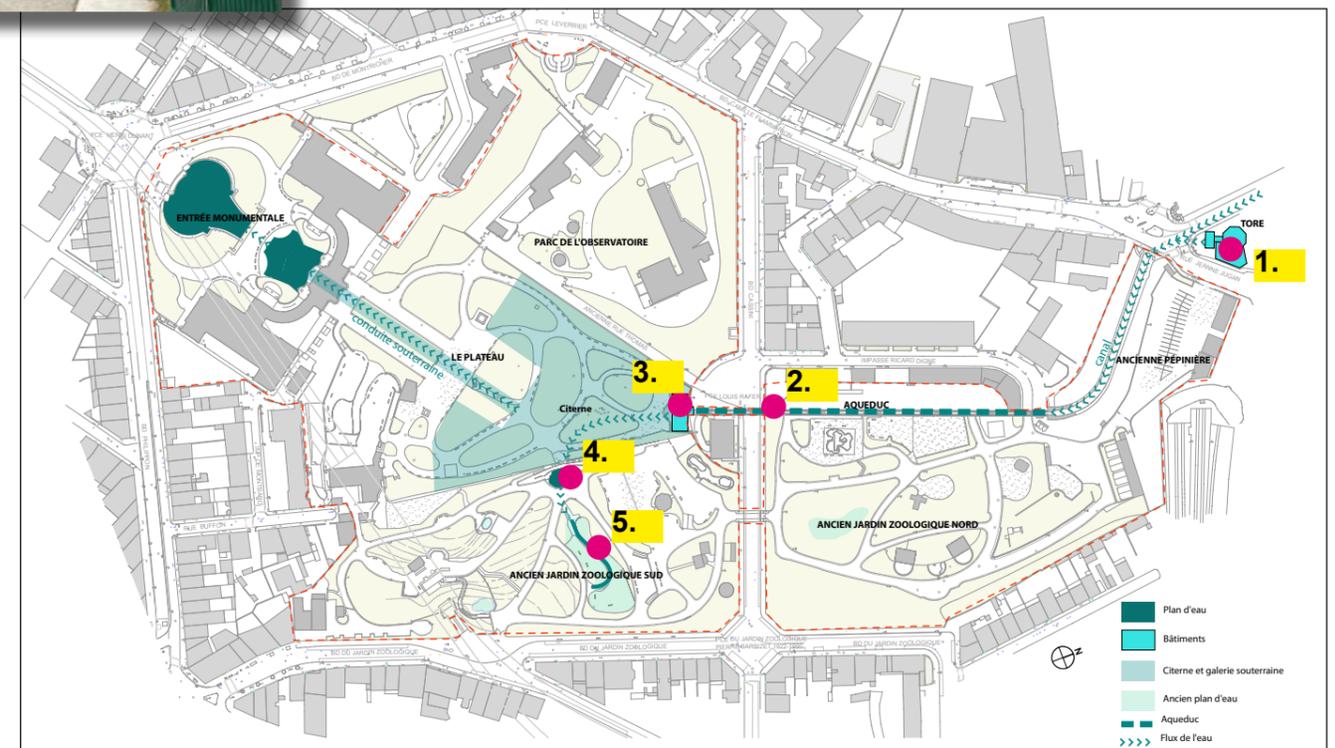
Le plan d'eau à l'entrée sera restitué comme un élément remarquable à l'entrée du jardin.

Le Tore sera également réintégré dans la perspective du jardin, au niveau du notamment du parking Jugan.

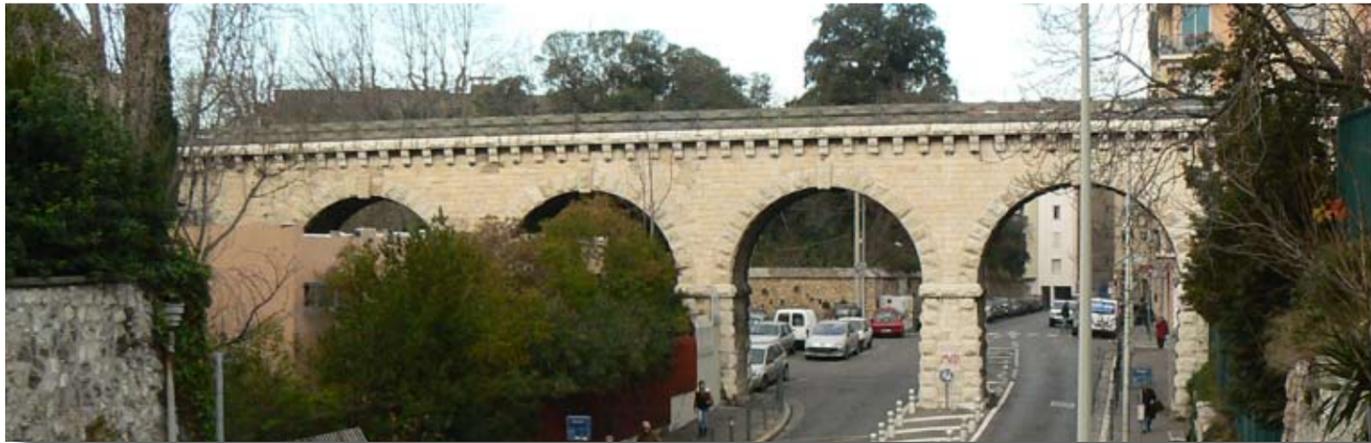
Le bâtiment des eaux est à mettre en valeur (bâtiment, abords...)

Proposition de panneaux de signalisations avec historique.

Dans le cadre de la gestion de l'eau, le système d'arrosage et de récupération des eaux est à vérifier.



Ouvrage: l'aqueduc



1. vue au dessus du boulevard Cassini



2. vue au niveau de l'aire de jeux Enfants



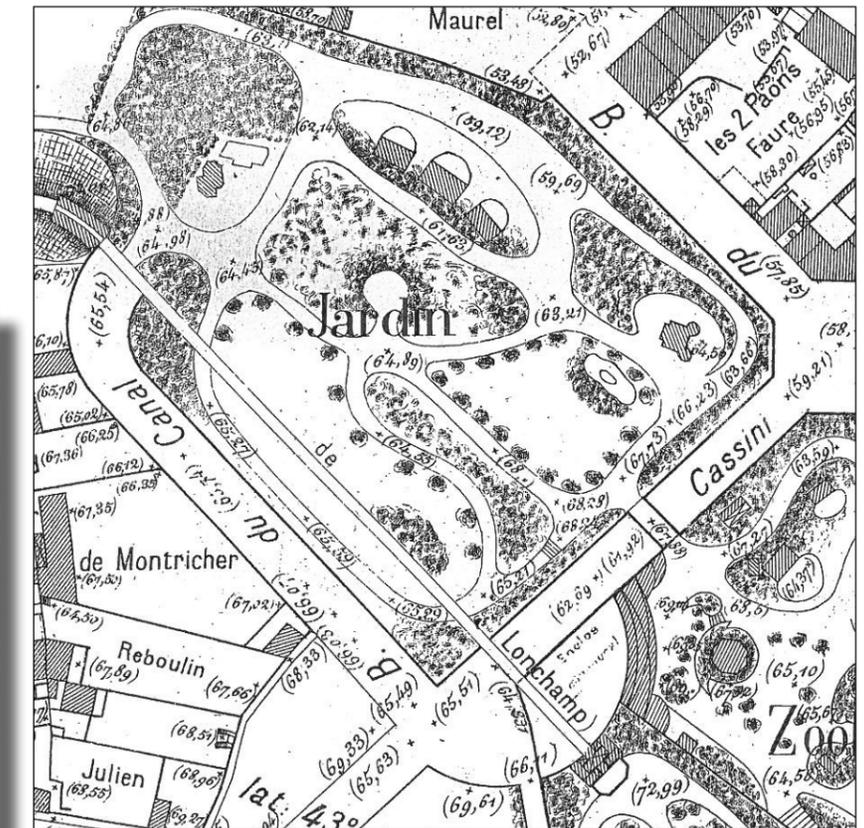
3. Vue arrière de l'aqueduc: Zone technique Espaces Verts



4. Vue Est de l'aqueduc, place Louis Rafer



5. Vue impasse Ricard Digne



5. Plan 1892 (Source ville de Marseille)

Description

L'aqueduc est un ouvrage en pierre de taille, constitué d'une succession d'arcs en plein cintre sur imposte. Les vousoirs, impostes, pieds droits et chaînage d'angle sont en pierre de taille à bossage. Il en est de même pour la corniche soutenue par corbeaux en pierre (modillons).

L'aqueduc traverse donc le jardins zoologique Nord et le boulevard Cassini, jusqu'à l'hémicycle d'arrivée des eaux. Les parties supérieures sont protégée par des gardes corps en acier et un bardage bois.

De la végétation a envahie au fur et à mesure le mur, dû à un manque d'entretien, au niveau du jardin d'enfant (ancien jardin zoologique Nord). Aujourd'hui il constitue une barrière entre le jardin et les locaux technique de la ville. Cette séparation est d'autant plus matérialisée par un grillage fixé dans chaque arcade.

Au XIXe siècle, un cheminement existait à l'arrière et en pied de l'aqueduc, créant une boucle dans le cheminement.

Propositions et préconisations

- Réintégrer l'aqueduc dans le parcours du jardin, en réintégrant une partie de l'espace à l'arrière (aujourd'hui réservé à l'entretien des espaces verts), afin de retrouver une boucle dans le parcours. Le jardin d'enfant se trouvant devant serait donc au centre de cette boucle.
- Aménagement paysager (végétation...)
- Retrait de la végétation sur l'ensemble de l'ouvrage.
- Démolition des bâtiments d'entretien pour libérer l'arc de l'aqueduc.



Type de revêtement de sol



1. Ancien jardin zoologique: reprise sur enrobé



4. Parc à chien: «tapis» en béton



5. Parc à chien: mauvais état des pelouses, érosion des sols préjudiciable à la végétation



2. Ancien jardin zoologique: pied d'arbre



6. Ancien jardin zoologique: pavage à l'entrée de la zone verte



3. Ancien jardin zoologique: déformation de l'enrobé par la croissance des racines



7. Ancien jardin zoologique : dalle en béton



8. Ancien jardin zoologique: stabilisé sur la place de la fabrique du cerf

Description

Les allées du jardin sont principalement revêtues d'une couche de bitume et parfois de béton. Certaines places sont en stabilisé ou en béton.

Les sols en bitume sont par endroit en très mauvais état dans la majorité des allées du site : on peut constater des reprises ponctuelles, des déformations, fissures. Les causes sont soit le mauvais entretien (suite à un ajout de regards, canalisations), soit l'expansion des racines déformant la chaussée (devant le kiosque à musique), soit les infiltrations d'eau.

Le sol en béton, notamment devant les cages à lions, n'ont pas de valeur paysagère. De plus il est fortement abîmé. Dans les parcs à chien (4), un «tapis» en béton entoure l'ancien bassin du belvédère.

On l'a constaté dans le thème du parc à chien, les zones végétalisés sont fortement abîmés par le passage des chiens.

Les zones en stabilisé se trouvent au niveau de la fabrique du cerf ou dans l'ancien parc à chien. Il se situe sur une place avec vue sur la ville.

Relation avec les types de jardins du XIXe siècle

L'asphalte commence à être utilisée à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle. Selon l'Art des jardins de Edouard André, «les allées et sentiers des jardins devaient avoir un profil particulier : bombé. Les abords de la voie permettant un bon drainage». (Voir thème des circulations).

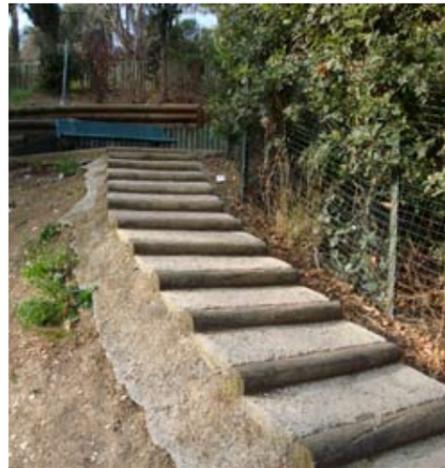
Propositions et préconisations

- Mise en œuvre d'un nouveau revêtement de sol (stabilisé, gravillonnage), permettant un bon drainage de l'eau et un aspect naturel
- Distinction entre les types de voies
- Prise en compte de l'utilisation: piétons, véhicules pour l'entretien

Escaliers d'agrément et de service



1. Ancien jardin zoologique: Escalier béton avec bordure béton et dalle de pierres



2. Parc à chiens: escalier béton et rondins de bois - fin XX^e siècle



3. Ancien jardin zoologique: escalier en béton réalisé récemment (année 2000)

Description

Ils existent deux sortes d'escalier au sein du jardin :

- . Ceux menant à un point haut, tel que le plateau
- . Ceux de services utilisés comme raccourcis.

Les escaliers en béton n'ont ni valeur architecturale ni paysagère. Les escaliers en béton du parc à chiens ont été exécutés sans soin (couleur de béton, rondins de bois mal fixés...). Il en est de même pour l'ensemble des escaliers créés comme raccourcis.

Les escaliers avec dalles en pierre ne correspondent pas avec le type de jardin du XIX^e siècle mais plus au jardin privé.

Nous constatons un manque de soin pour l'exécution ou pour le choix des matériaux. Ceci est caractéristique de l'ensemble du jardin et participe à la mauvaise image du site.

Un escalier qui contribue au parcours du jardin n'est pas ressenti comme une continuité dans le traitement du sol.

Relation avec les types de jardins du XIX^e siècle

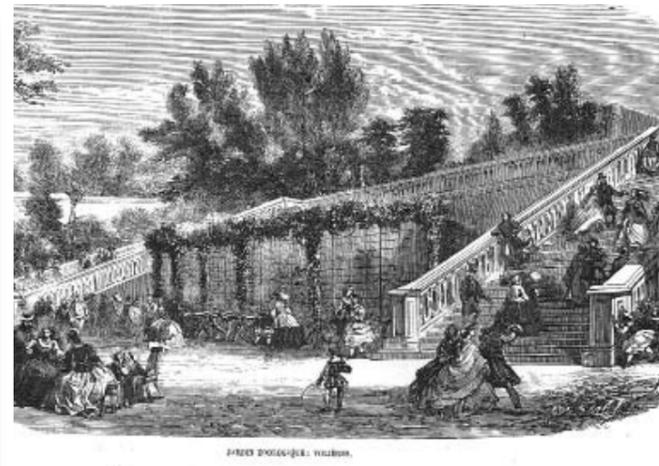
Mise en oeuvre des escaliers selon Edouard André dans l'Art des Jardins: «On forme les marches des escaliers en bois au moyen de longues branches d'arbre en grume entières ou fendues longitudinalement. On les maintient soit par piquet buttoir, soit par piquets méplats.»

Propositions et préconisations

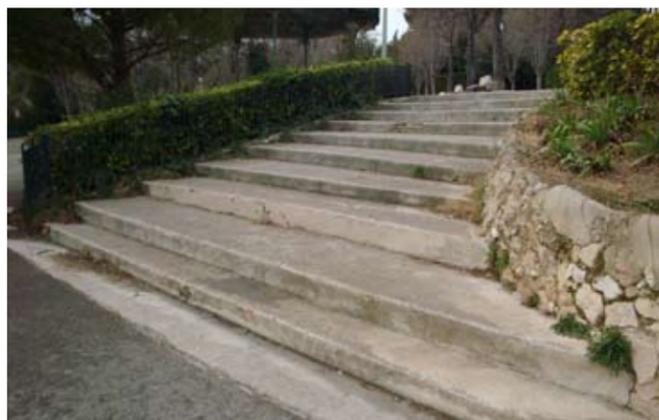
- La démolition des escaliers (parasites).
- Au niveau du parc à chiens, les escaliers seront déplacés dans la logique des courbes des allées.
- Nouvelle proposition de type d'escalier.
- Restauration et rénovation des escaliers d'époque: escalier en pierre de type monumental (pierre taillée) et escalier de l'art des rocailleurs.



4. Ancien jardin zoologique Escalier d'origine mais complètement modifié (garde corps, revêtement)



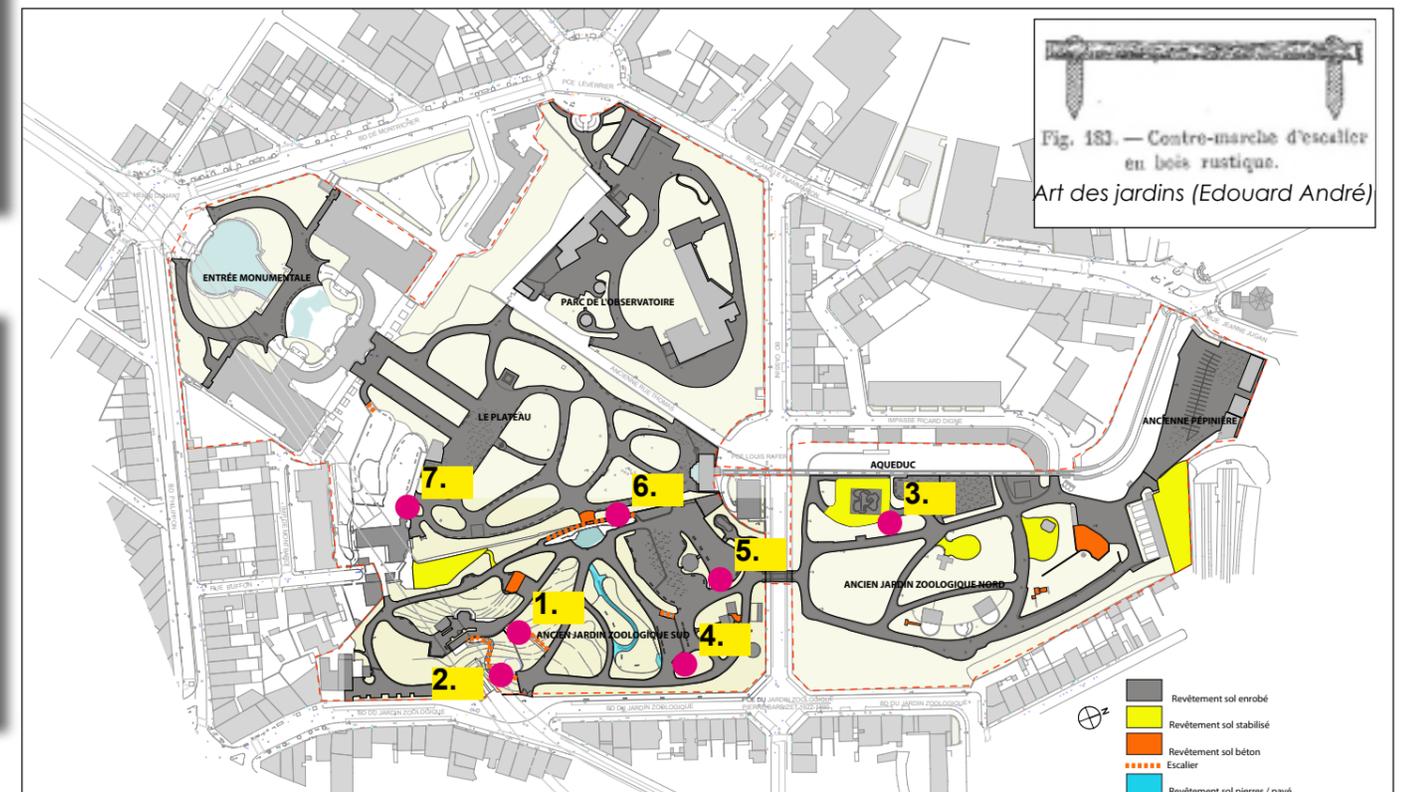
4b. Gravure issue du Marseille illustré - XIX^e siècle



5. Ancien jardin zoologique: escalier revêtement béton coté Kiosque



7. Plateau: escalier menant à l'aire de jeux



Escaliers de la cascade (6)



1. Vue de la cascade au XIXe siècle et aujourd'hui

Description

L'escalier de la cascade est le seul moyen d'accès, au sein du parc, entre la partie haute du Plateau et la partie basse de l'ancien jardin zoologique. C'est un escalier à double volée convergente se trouvant à l'arrière de la cascade en faux enrochement.

Aujourd'hui nous observons que ces escaliers sont recouvert d'un revêtement en béton, mais des parties écaillées montrent la présence de pierres. L'escalier longe à l'Est le mur de soutènement du Plateau en poudingue. Sa partie Ouest borde la partie supérieure de la cascade et son limon est en rocaille et rocaillage.

L'escalier Sud est également bordé par une jardinière en rocaille. (4)

Un garde corps en acier (de couleur verte) est fixé dans la dalle pour chaque volée.

Des restes d'ancienne rocaille de l'art des rocailleurs, représentant un faux tronc, sont encore présent au pied de la volée Nord. En revanche au pied de la volée Sud, une fausse rocaille a été restituée puis reprise mais dont le résultat est des plus contestables.

La partie supérieure de l'escalier offre un point de vue sur l'ensemble du jardin et sur la ville. (voir thème du point de vue). L'enrochement de la cascade forme un garde corps à cet endroit.

Propositions et préconisations

- Reprise et restauration des marches de l'escalier.
- Harmonisation des gardes corps (coloris, formes) suivant les propositions choisies.
- Création d'un second accès au plateau à la place de l'ancien parc à chien, par un plan incliné, soutenue par un mur, avec fruit, parallèle au mur en poudingue.



2. Ancien jardin zoologique: Escalier, volée Nord



3. Ancien jardin zoologique: Escalier, volée Nord
Ancienne rocaille (art des rocailleurs) faux tronc



4. Ancien jardin zoologique: Escalier, volée Sud: on constate la présence de pierre sous le revêtement béton. Imitation rocaille en ciment



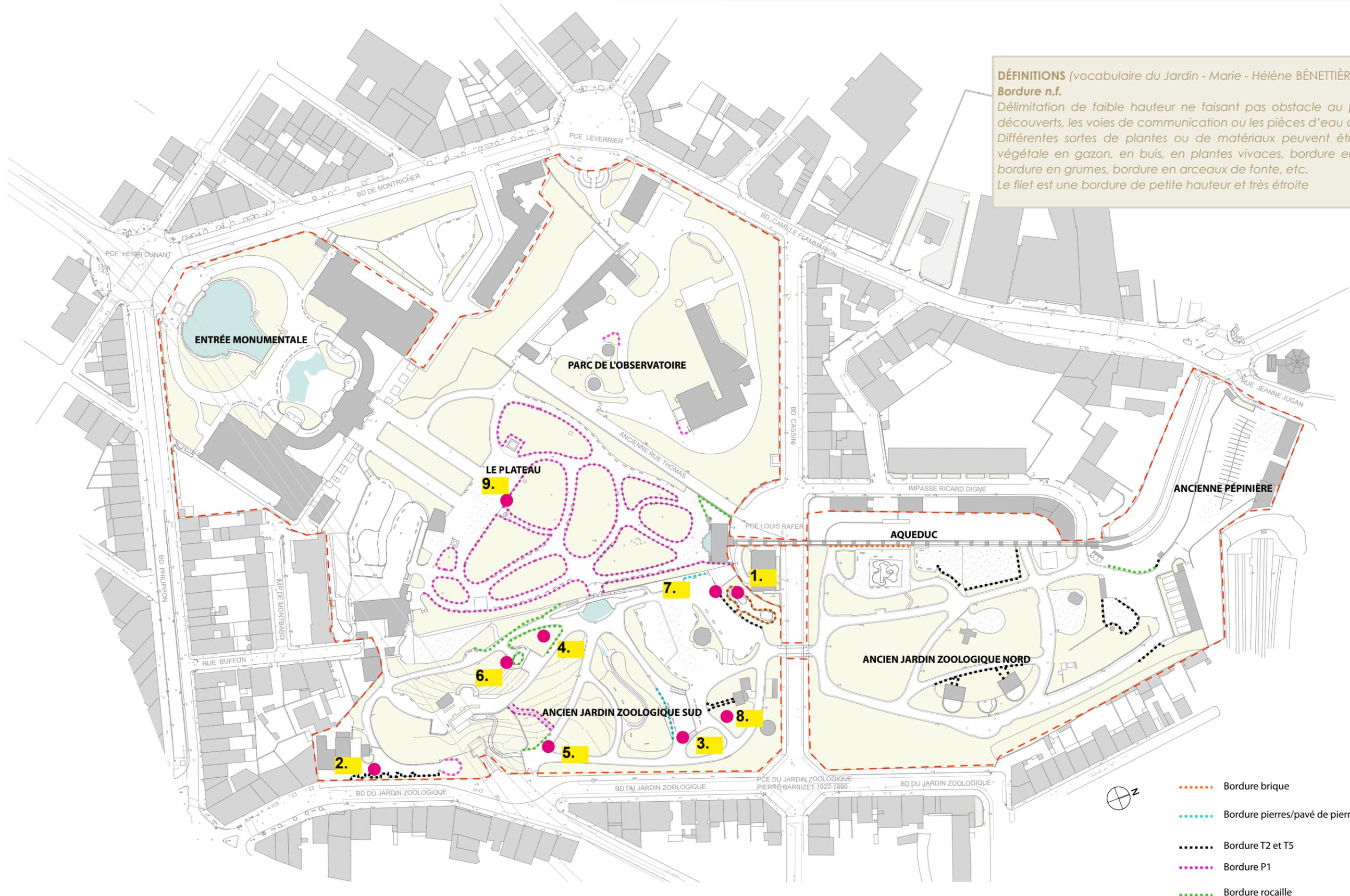
DÉFINITIONS (vocabulaire du Jardin - Marie - Hélène BÉNETTIÈRE)

Bordure n.f.

Délimitation de faible hauteur ne faisant pas obstacle au passage, isolant les découverts, les voies de communication ou les pièces d'eau d'un jardin.

Différentes sortes de plantes ou de matériaux peuvent être utilisés : bordure végétale en gazon, en buis, en plantes vivaces, bordure en pierre, en brique, bordure en grumes, bordure en arceaux de fonte, etc.

Le filet est une bordure de petite hauteur et très étroite





1. Ancien jardin zoologique Sud, Aire de jeux: bordure brique



2. Parc à chiens, parking: bordure T2



3. Ancien jardin zoologique Sud: bordure pavées

Description

Les bordures des allées sont de différents types :

- . Bordures en béton (T1, T2, P1)
- . Bordures de type rocaille ou art des rocailleur en ciment ou béton
- . Bordure minérale de type enrochement

Sur le plateau, lorsqu'il y a présence de bordures, ce sont principalement des bordures en béton de type T1.

Pour les anciens jardins zoologiques, nous constatons un hétéroclisme dans le choix des bordures au fil du temps.

- . Les bordures en rocaille ou en enrochement.
- . Des imitations d'enrochements en ciment (art des rocailleurs)
- . Des bordures T1 ou T2 de types trottoirs de voiries publiques totalement inadaptées au site.

Nous constatons ensuite l'absence de bordure dans l'ancien jardin zoologique Nord. (seule une bordure de type P1 est située en périphérie sur quelques mètres).

Relation avec les types de jardins du XIXe siècle

« Le niveau supérieur d'une allée ne doit jamais dépasser celui du sommet des bordures. »

« Les types de bordures du XIXe siècle, séparant les pelouses des allées étaient des cerceaux de fontes rustiques, ou imitant le bois. » (l'Art du Jardin d'Edouard ANDRÉ)

Propositions et préconisations

- Remplacer les bordures en béton et homogénéiser les types de modèles par des éléments en pierre (rocaille et enrochement)
- Différencier selon les espaces.
- Retrouver les profils bombés des pelouses.



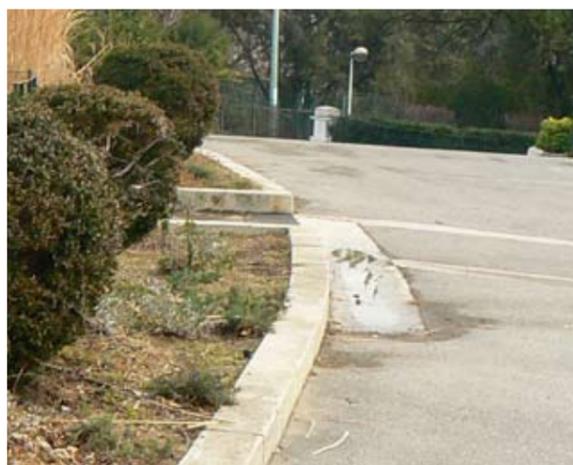
4. Parc à chiens: bordure en pseudo-rocaille



5. Ancien jardin zoologique Sud: bordure type rocaille



6. Parc à chiens, parking: bordure en rocaille - art des rocailleur pseudo tronc.



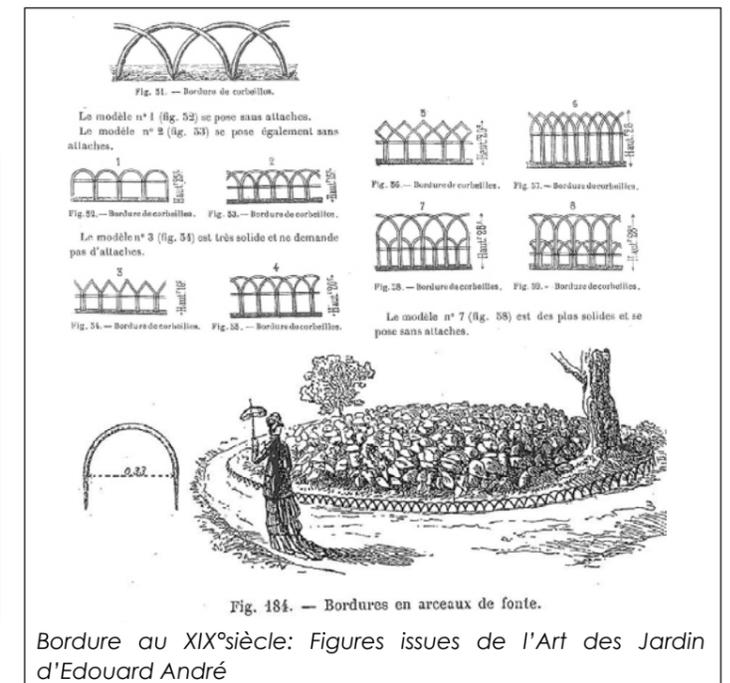
7. Ancien jardin zoologique Sud: bordure T5 béton



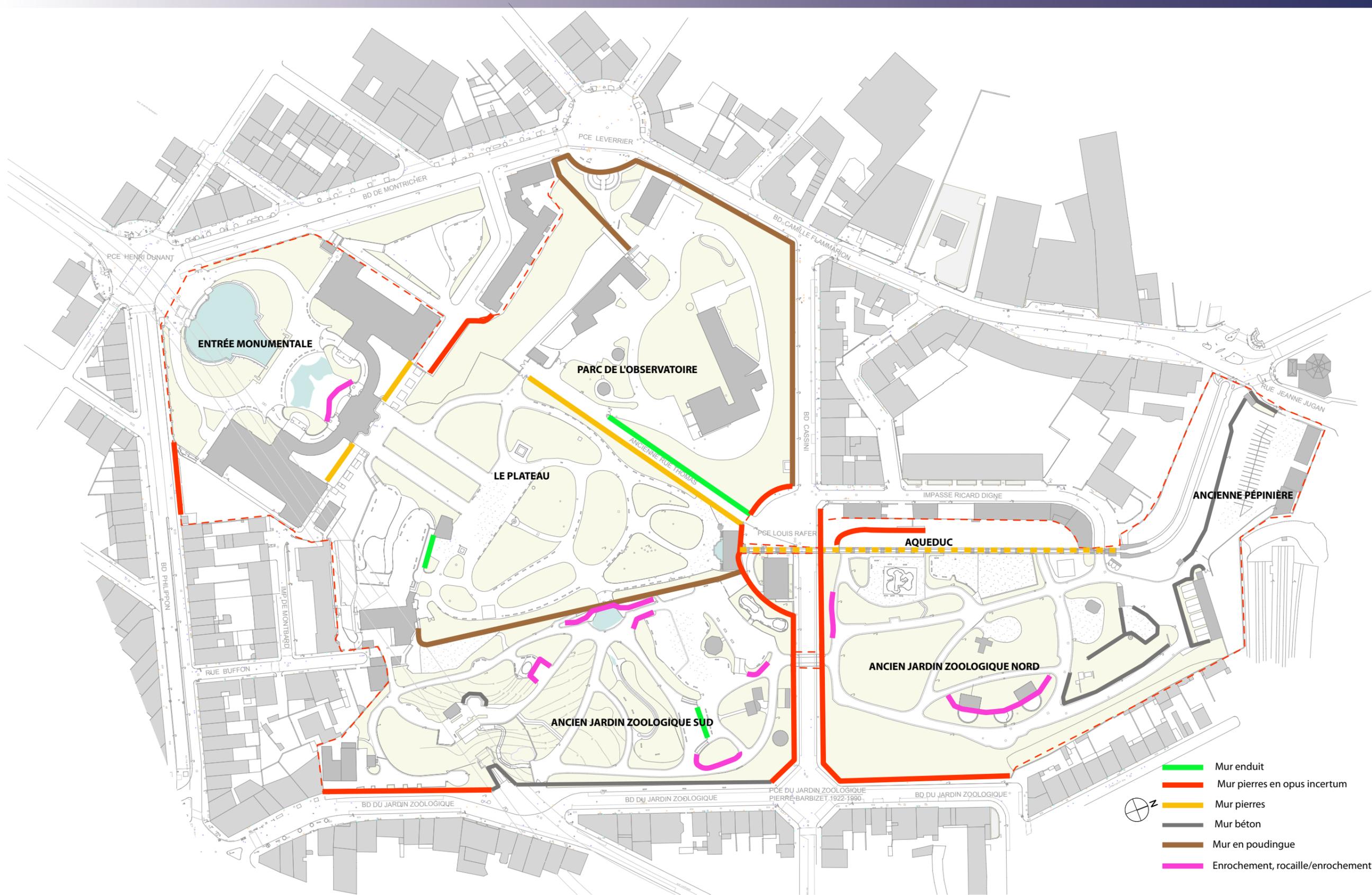
8. Ancien jardin zoologique Sud: bordure T2 devant la maison de l'Elephant.



9. Plateau: bordure P1



Bordure au XIXe siècle: Figures issues de l'Art des Jardins d'Edouard André



Les murs: le mur de soutènement



Détail appareillage

Description & Diagnostic

Le mur de la citerne qui sépare le Plateau de la partie basse du jardin, l'ancien jardin zoologique est en poudingue, avec la particularité de présenter un appareillage à joint en poudingue. Nous constatons à l'angle Sud, un appareillage de pierres sèches, puis au Nord du mur de un angle en pierre de taille.

Le mur possède un couronnement en pierre de taille appareillée. Ce couronnement n'est plus visible en partie Sud.

Propositions et préconisations

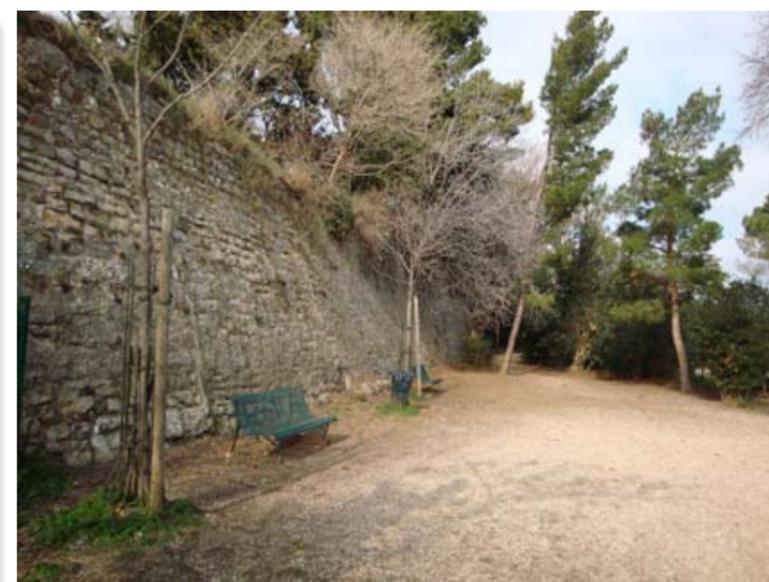
Le mur sera à nettoyer et assainir soit:

- Retrait de la végétation parasite
- Purge et reprises des joints désolidarisés
- A l'angle Sud: Purge, restauration du mur existant, consolidation et reprise d'enduit.

Le projet de création de rampe entre le jardin zoologique Sud et le plateau, viendra en applique sur le mur existant.



Mur de soutènement coté Sud (Aire des chiens): appareillage pierres sèches avec enduit



Mur en poudingue (coté bd Cassini), avec chaînage d'angle à bossage et corniches en pierre



1. Mur d'enceinte



2. Cascade: enrochement

Description

On constate plusieurs sortes de murs sont:

- . Les murs d'enceinte en poudingue ou en opus incertum
- . Les murs de soutènement en poudingue
- . Les murs et murets au sein du parc en béton, rocaille, enrochement

Les murs en béton notamment ceux coté cages aux lions ne correspondent pas à l'esprit du jardin du XIXe siècle. De plus les murets séparant l'allée de la pelouse n'a pas de valeur paysagère.

Cet espace était un ancien bassin au dauphin. Non seulement le traitement du mur (enduit) n'est pas adapté mais ils constituent une barrière inutile à l'accès à la pelouse.

Les murs en rocaille ou en enrochement sont parfois recouvert par la végétation. Ceci donne un effet pittoresque, mais il faudra être attentif à la bonne stabilité de l'ensemble. (nettoyage et reprises des éléments en mauvais états à prévoir)



3. Ancien jardin zoologique Nord: muret en maçonnerie enduite



4. Ancien jardin zoologique Sud: enrochement



5. Parc à chien: poudingue (fausse rocaille)

Les murs d'enceinte rue Camille Flammarion et Cassini (partie Est) sont également en poudingue de même nature. On constate la présence de végétation qui sera à retirer. Ils sont en partie Sud en opus incertum ou en béton avec faux joints.

Propositions et préconisations

- Les murs en poudingue seront à nettoyer et consolider
- Les murs en béton seront en partie à démolir.
- Les murs en rocaille ou en enrochement seront à nettoyer (graffitis, végétation) et reprendre.
- Les murs (structure) de la «grotte» du parc à chien sera à consolider, purger et restaurer.



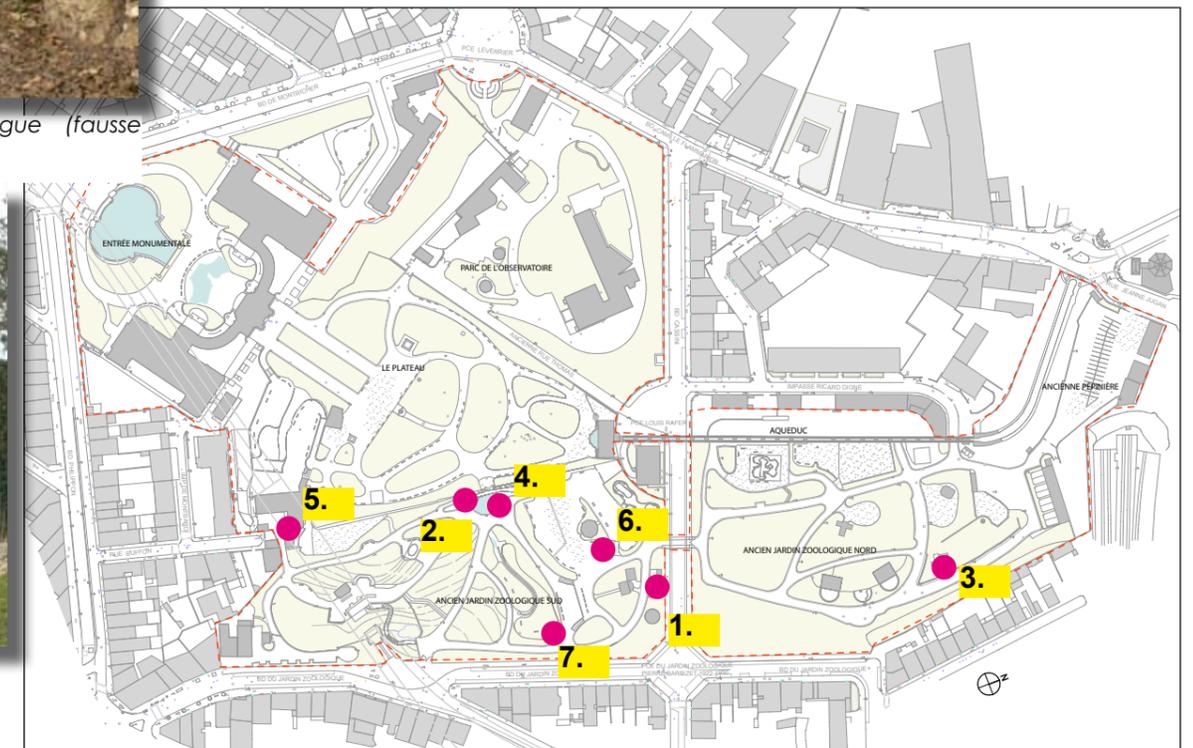
6. Ancien jardin zoologique Sud: mur en moellons avec reste d'enduit rocaille



7. Ancien jardin zoologique Sud: mur pierre à purger



7. Ancien jardin zoologique Sud: mur pierre à purger



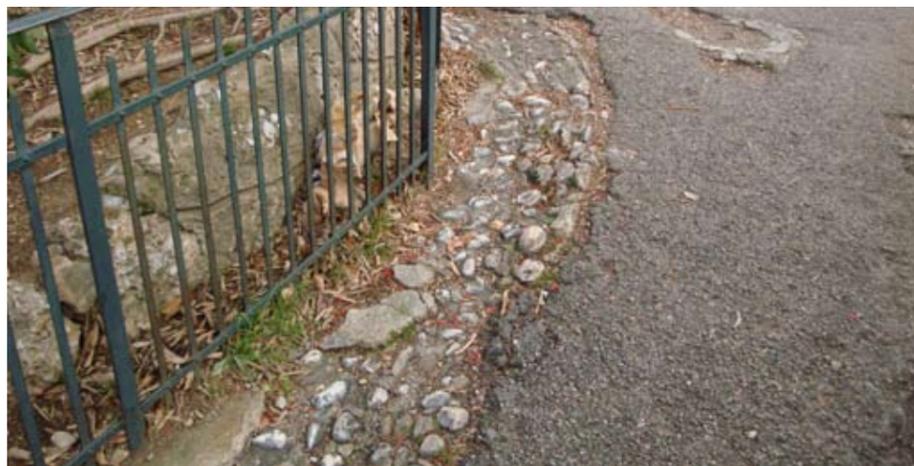
Les évacuations d'Eaux pluviales



1. Ancien jardin zoologique: cunette béton



2. Ancien jardin zoologique: cunette béton



3. Ancien jardin zoologique: Calade galet cimentés (les vraies calades sont bloquées par du sable)



4. Ancien jardin zoologique: pavé



5. Ancien jardin zoologique: calade en galets cimentés (les vraies calades sont bloquées par du sable)

Description

Les évacuations d'eaux pluviales sont caractérisées par des cunettes en béton ou encore en calade. Elles bordent les allées et les pelouses/espaces verts et permettaient, on l'a vu pour le thème des allées, un bon drainage.

Ils ne subsistent des cunettes en calade de galets qu'aux niveaux du jardin d'enfants de l'ancien jardin zoologique. Celles-ci sont en fort mauvais état, de plus on peu observer que le raccord avec le bitume est disgracieux et de nombreuses reprises béton.. Nous pourrons avec un sondage révéler si les cunettes en béton ont été coulées sur les calades d'origine.

Au niveau de l'ancien jardin zoologique, chaque allée est bordée par des cunettes en béton. Au niveau du plateau, les cunettes ne sont présentes qu'à certains endroits. Ceci est peut être dû à l'évacuation et le système de récupération des eaux, avec la présence de la citerne sur le plateau.

Relation avec les types de jardins du XIXe siècle

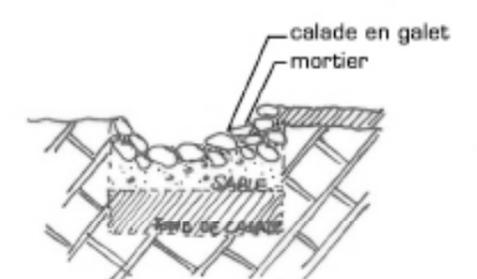
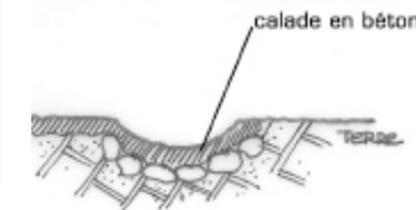
Les cunettes faisaient parties du profil des allées. Nous pouvons constater sur des gravures du XIXe siècle la présence de cunettes en calade.

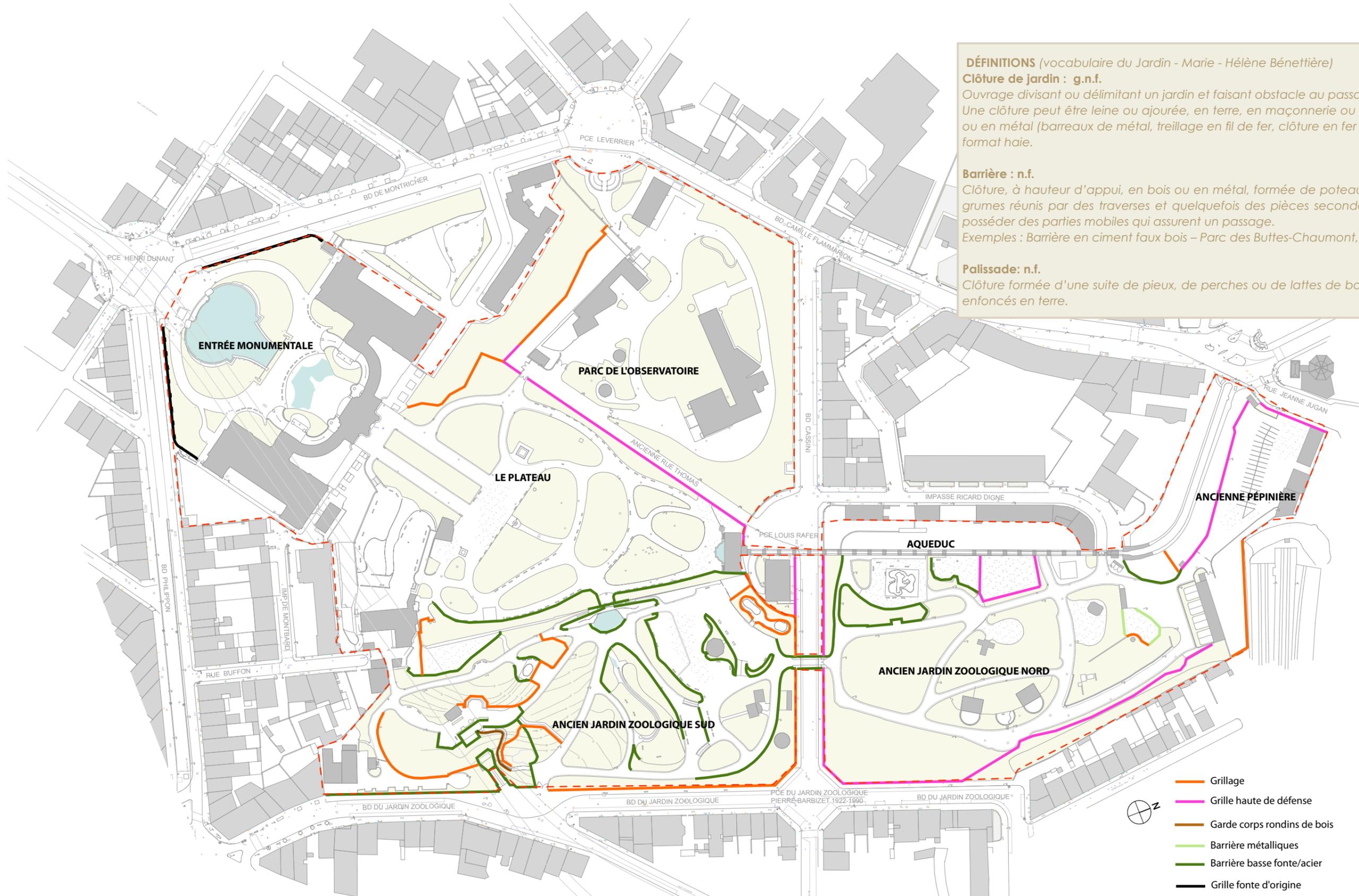
Propositions et préconisations

- Complément de calade, purge des bétons sur calades existantes y compris leur restauration.
- Proposition de nouveau regard et avaloir.



Ancienne carte postale début XX^e siècle (source: <http://www.leszoosdanslemonde.com/>)





DÉFINITIONS (vocabulaire du Jardin - Marie - Hélène Bénétière)

Clôture de jardin : g.n.f.
Ouvrage divisant ou délimitant un jardin et faisant obstacle au passage.
Une clôture peut être lèine ou ajourée, en terre, en maçonnerie ou en charpente, en bois ou en métal (barreaux de métal, treillage en fil de fer, clôture en fer continu), en végétaux format haie.

Barrière : n.f.
Clôture, à hauteur d'appui, en bois ou en métal, formée de poteaux, de planches ou de grumes réunis par des traverses et quelquefois des pièces secondaires. La barrière peut posséder des parties mobiles qui assurent un passage.
Exemples : Barrière en ciment faux bois – Parc des Buttes-Chaumont, Paris.

Palissade: n.f.
Clôture formée d'une suite de pieux, de perches ou de lattes de bois plus ou moins jointifs enfoncés en terre.



1. Grille de défense en acier: Ancien jardin zoologique Nord et habitation



2. Grille basse: Aire des chiens



3. Grillage tréssé en acier: Aire de jeux, ancien jardin zoologique Sud



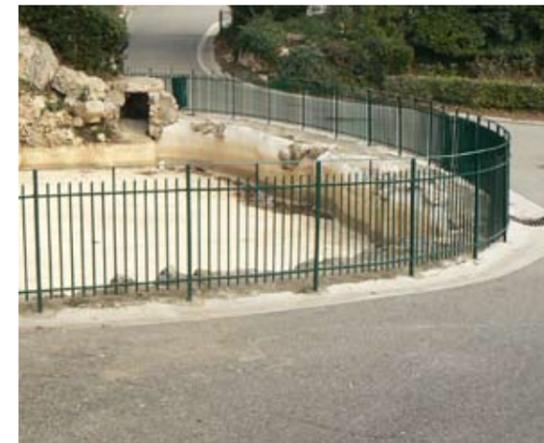
4. Grille d'origine séparant l'escalier de la cascade et le plateau



5. Grillage tréssé en acier: Aire de jeux, ancien jardin zoologique Sud



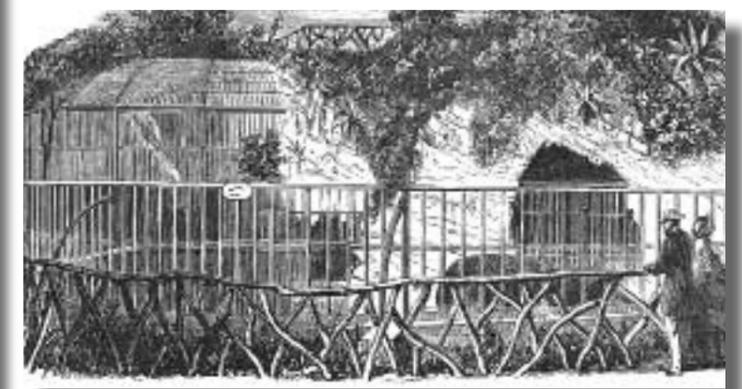
6. Grille rivetée : anciens jardins zoologiques Nord



7. Grille basse: cascade



Ancien jardin zoologique Nord: Allée au début du XX siècle



Cages aux ours: garde corps en rocaille
Gravure du Marseille Illustré

Description

Les clôtures sont soit séparatives jardin/rue, soit en barrière allées/espaces verts, soit en garde corps.

On distingue trop de sortes de clôtures qui ne correspondent pas à l'esprit du jardin du XIXe siècle : es grillages soudés, les grilles en acier galvanisées.

Ensuite, les clôtures séparant les jardins des allées sont en acier (soudées, rivetées, de trois sortes. Certaines sont en mauvais état (rouille, déformation, désolidarisée) et seront à remplacer ou restaurer. Certaines barrières (type 7) sont inutiles à certains endroit: en partie haute du ruisseau, le long des volières (ancien jardin zoologique Sud). Elle seront à retirer, à réutiliser puis à remplacer par une barrière végétale.

Relation avec les types de jardins du XIXe siècle

Les clôtures du XIXe siècle étaient constituées de rocaille en ciment (par art des rocailleurs), en bois type barrière (début XXe siècle).

Propositions et préconisations

- Retrait des grillages soudés.
- Dissimuler les grilles séparatives par la végétation ou déplacement.
- Harmonisation des types clôtures.
- Révision et restauration des grilles à conserver (2, 3, 4, 5, 7)
- Retrait des barrières inutiles. (puis réutilisation) remplacer par des haies.

Matériaux utilisés au XIXe siècle:
Acier
Fonte
Bois
Ciment (art des rocailleurs)

Matériaux utilisés:
Acier
Acier galvanisé
Fonte

DÉFINITIONS (vocabulaire du Jardin - Marie - Hélène BÉNETTIÈRE)

Meuble de jardin g.n.m

Meuble d'extérieur, fixe ou mobile, conçu dans des matériaux résistant aux intempéries ou protégés par une substance spéciale. Il peut aussi être constitué de matériaux très gérés permettant un transport facile.

Le mobilier de jardin est destiné au repos, aux repas (salon de jardin) et permet de profiter d'une vue de jardin. Il peut être également purement décoratif ou servir à l'éclairage.

Les matériaux les plus fréquemment utilisés sont le bois (bois plein ou bois en lattes), le bois artificiel, le métal, l'osier le rotin, la paille, le plastique, le ciment, le béton, la pierre, le rocher artificiel ou le végétal.

Le mobilier rustique est fait de rondins de bois non écorcés.



LES BANCS



Banc fonte et bois contemporain - jardin enfants plateau



Banc fonte et bois - Plateau et jardins



Banc acier - Aire des chiens



Banc béton - anciens jardins zoologiques

LES FONTAINES



Fontaine maçonnée - aires des Chiens



Fontaine Wallace - plateau



Fontaine en rocaille: Entrée Est



Fontaine fonte: Jardin Nord

LES LUMINAIRES

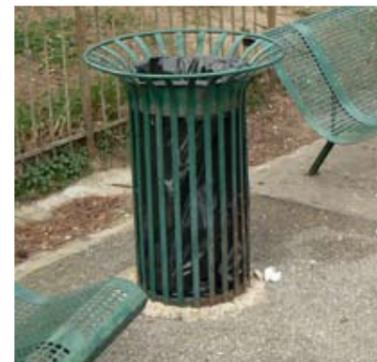


Jardins Nord et Sud



Plateau

LES CORBEILLES



Corbeille tulipe - ensemble des jardins



Poubelle plastique - Aire de chiens



Corbeille tulipe - Aire enfants sur le plateau

Description

L'ensemble du jardin est pourvu de bancs, sur le plateau, sur les places et les points de vues. Les corbeilles sont à proximité, autant dans les jardins que dans le parc à chien. Les fontaines sont principalement aux abords du parc à chiens. Les luminaires sont montés sur des mâts d'environ 5m de haut (XXe siècle)

Nous pouvons observer plusieurs sortes de bancs, en fontes et bois du type du XIXe siècle, des bancs contemporains, ou encore en béton ou en acier.

Les fontaines à eau en béton (situé dans le parc à chiens) ne correspondent pas à l'image du jardin. On rencontre également des fontaines à cariatides (Fontaine Wallace type parisien) et des fontaines en fonte avec bec verseur.

Les lampadaires ne sont présents que dans l'ancien jardin zoologique. Même si actuellement le jardin est fermé la nuit, un éclairage de nuit peut permettre l'éventualité d'ouverture nocturne ponctuelle (manifestation, exposition, spectacle...) mais aussi une ambiance pour les riverains, et une mise en valeur des espaces.

Propositions et préconisations

- Harmonisation des bancs avec retrait des bancs en béton et en fer. Proposition de bancs contemporains, mais dans le même esprit.

- Dans les parcs parisiens ou anglais, des fauteuils, chaises longues sont mises à disposition des visiteurs. Cette solution n'est pas envisageable dans le contexte de Marseille, cependant, nous pouvons proposer des solutions de sièges fixes.

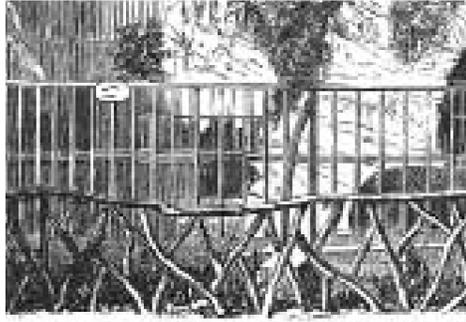
- Les fontaines seront retirées et remplacées

- Proposition de lampadaire dans l'esprit d'origine ou contemporain, pour un éclairage de mise en valeur du jardin de nuit.

- Remplacement des corbeilles actuelles en harmonie avec les types de bancs choisis.

Matériaux utilisés:

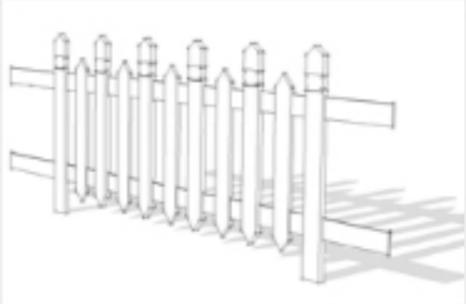
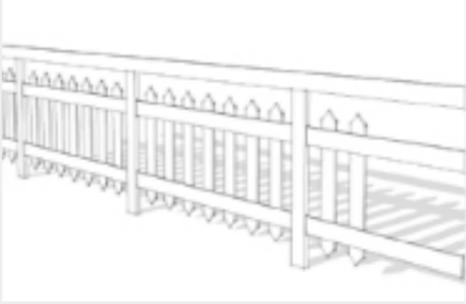
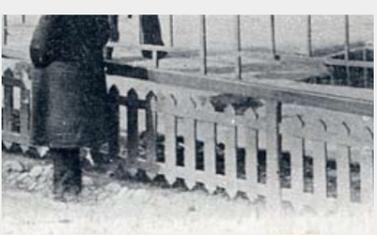
Acier
Bois
Fonte
Béton

Type	1. Barrière en rocaille (effet faux bois)	2. Palissade bois	3. Palissade bois avec lice	4. Barrière basse rondins de bois
				
Situation & date	Ancien jardin zoologique Nord et Sud XIXe siècle	Ancien jardin zoologique Nord et Sud XIXe siècle	Ancien jardin zoologique Nord et Sud Début XXe siècle	Ancien jardin zoologique Nord et Sud XIXe siècle
Fonction	Barrière séparative devant les cages ou Allées/espaces verts	Barrière séparative devant les cages aux lions au XIXe siècle	Barrière séparative devant les cages aux lions au début du XXe siècle	Barrière séparative devant les cages
Matériaux	rocaille en ciment	Lames de bois	Lames de bois	Rondins de bois
Couleur	Ciment	nc	nc	nc
Hauteur	Environ 1m	Environ 1m	Environ 1m	Environ 0,50 m
Forme	Faux bois. Effet végétal en forme de branches, en rocaille.	Module de lames verticales à bout triangulaire fixé à mi-bois sur deux lames transversales. Le garde-corps comprend une lice horizontale	Module de lames verticale moulurées intercalées par des lames à bout triangulaires fixées sur deux lames transversales par cloutage.	Barrière basse constituée d'assemblage de rondins de bois.
Fixation		En pleine terre	En pleine terre	En pleine terre
Observations	Il n'y a plus de trace des barrières dans le jardin. Seul un tronc en faux bois est encore visible au pied de l'escalier de la cascade et bordure (parc à chiens)	Ces barrières ont été remplacées par le type 3 avec lice.	Ce type de barrière a disparu.	Ce type de barrière basse a disparu.

Type	1. Clôture en Fonte	2. Clôture en grillage	3. Clôture par panneau rigide	4. Clôture par panneau rigide	5. Barrière acier rivetée
					
Situation & date	Plateau Grille d'origine (XIXe siècle)	Ancien jardins zoologiques Nord et Sud et plateau.(aqueduc, aires de jeux, périphérie) Fin XXe siècle et années 2000	Ancien jardin zoologique Sud (parc à chien) Début XXe siècle et années 2000	Ancien jardin zoologique Nord, Sud et plateau (parc à chien, ancien bassin dauphin) Début XXe siècle et années 2000	Ancien jardin zoologique Nord (bas de talus de l'aqueduc) et parc à chien (ancien bassin/bevédère) début XXe siècle
Fonction	Séparative Plateau/Jardin zoologique Sud	Clôture servant de garde corps ou de séparation des espaces.	Clôture servant de séparation des espaces.	Clôture servant de séparation des espaces.	Clôture séparant les espaces verts/allées
Matériaux	Fonte	Acier avec ou sans peinture plastifié	Acier avec ou sans peinture plastifié	Acier	Acier
Couleur	Vert foncé	Vert foncé	vert foncé	vert foncé	Vert pâle
Hauteur	Entre 1m et 1,50m	de 1m à 2m	de 1,5à à 2 m	de 1,5à à 2 m	environ 1m
Forme	barreaudage d'élément circulaire soudés sur deux plats transversaux. Chaque barreau est surmonté d'une pointe moulurée. L'ensemble comprend deux portillons de même nature.	Grillage de maillage carré ou losange avec poteau en T. Grillage soudé ou tissé.	Grillage à maillage rectangulaire soudé avec poteau eu l.	Grille à maillage rectangulaire soudé avec poteau eu l et contrefort	Grille constituée de montants verticaux (extrémités arrondies) de tailles différentes avec traverse inférieure et double ou simple traverse supérieure
Fixation	Dans la pierre avec reprise béton.	Dans les murs ou en sol	En sol	En sol	En sol ou en mur
Observations	Couleur à harmoniser avec l'ensemble du projet. A conserver	A retirer	A retirer	A retirer	Eléments manquants, rouille, désolidarisation... Ensemble intéressant. A restaurer

Clôtures actuelles

Type	6. Barrière acier soudé	7. Barrière avec lice	8. Clôture à barreaudage de défense	9. Clôture à barreaudage
				
Situation & date	Parc à chien XXe siècle	Ancien jardin zoologique Nord et Sud, plateau, escalier XIXe siècle	En périphérie du jardin zoologique Nord fin XXe siècle année 2000	En périphérie des jardins et plateau fin XXe siècle année 2000
Fonction	Barrière séparative Espaces verts/allée. Garde corps	Barrière séparative Espaces verts/allée. Garde corps	Clôture séparative Jardins/Extérieur	Clôture séparative Jardins/Extérieur
Matériaux	Acier	Acier	Acier galvanisé peint	Acier galvanisé peint
Couleur	Vert foncé	Vert foncé	Vert foncé	Vert foncé (délavé)
Hauteur	Environ 1m	Environ 1m	Supérieure à 2m	Supérieure à 2m
Forme	Module de montants verticaux à bout pointu soudés sur deux plats.	Module de montants verticaux en T soudés sur traverses en T et main courante en plat à bout arrondi. Assemblage par soudure.	Barreaudage à montant carré lice haute et basse. Clôture de défense tournée vers l'intérieur du jardin afin d'éviter les intrusions vers les jardins privés	Barreaudage à montant carré lice haute et basse avec soubassement en pierre ou en béton. Présence pontcuelle de portail ou portillon.
Fixation	En sol	Fixé en sol avec reprises ponctuelles en béton	Fixés dans des fondations en béton	Fixés sur mur béton ou pierre de taille.
Observations	Ces barrière reprennent le style de barreaudage riveté. Ils remplacent les rocailles. Mauvais état. A remplacer	Ces barrière reprennent le style de barreaudage riveté. Certaines barrières seront à déplacer. à conserver, réviser et restaurer.	Ces barrières ne correspondent pas à l'image du jardin. Elles seront soit à déplacer soit à camoufler derrière de la végétation.	Ces barrières ne correspondent pas à l'image du jardin. Elles seront soit à camoufler par la végétation.

Type	1. Clôture en bois sur mesure	2. Clôture en bois avec lice sur mesure	3. Clôture en acier type «Oorosoo» de chez Normaclo	4. Barrière acier rivetée
	 <p>Rappel de l'existant</p> 	 <p>Rappel de l'existant</p> 	 <p>Rappel de l'existant</p> 	
Situation	Ancien Jardin zoologique Nord et Sud	Ancien Jardin zoologique Nord et Sud	Ancien Jardin zoologique Nord et Sud	Ancien Jardin zoologique Nord et Sud
Fonction	Délimitation circulation / espace vert	Délimitation circulation / espace vert Garde corps	Délimitation circulation / espace vert Garde corps	Délimitation circulation / espace vert Garde corps
Matériaux	Bois peint	Bois peint	Acier peint	Acier
Couleur	à définir	à définir	à définir	à définir
Dimension	Module de 200 cm de long , Hauteur maximum de 120 cm	Module de 160 cm de long. Hauteur 100cm	Module de 242,5 cm Hauteur: 115 ou 175 cm	environ 1m
Description	Palissade en bois sur le modèle ancien. Elle est constituée de montants verticaux fixé à mi-bois sur des traverses horizontales.	Clôture en bois sur modèle existant, composée de module de planches fixé par cloutage sur des traverses horizontales et main courante.	Clôture avec barreaudage rond ou carré de forme courbe, rappelant l'univers végétal.	Grille constituée de montants verticaux (extrémités arrondies) de tailles différentes avec traverse inférieure et double ou simple traverse supérieure. Sur modèle existant
Fixation	En sol, entraxe de 200 cm	En entraxe de 160cm	En sol ou sur maçonnerie	en sol ou en mur
Prix Observations	Sur mesure	Sur mesure	Grille de chez Normaclo, rappelant les courbe des éléments de garde-corps de l'art des rocailleurs.	Restauration des barrières existantes. Fourniture de barrière sur mesure d'après ce modèle.

Type	1. Bancs en fonte	2. Banc acier tôle perforée	3. Banc en béton désactivé	4. Banc contemporain	5. Banc de rocher
					
Situation & date	Plateau, ancien jardin zoologique Nord, (places allées) Bancs style jardins publics d'époque Fin XXe siècle	Ancien jardins zoologiques Nord et Sud et plateau.(aires des chiens Fin XXe siècle et années 2000	Ancien jardin zoologique Sud (zone du Kiosque - partie haute) Début XXe siècle et années 2000	Jardin d'enfant (plateau) Années 2000	Cascade
Fonction	Repos le long des espaces verts.	Aire de repos dans la zone parc à chiens, sur place avec point de vue.	Repos le long des espaces verts.	Zone de repos au sein du jardin d'enfants	Repos et point de vue
Matériaux	Fonte et planches de bois	tôle acier perforée avec trous ronds ou carrés	Béton désactivé	Acier et bois	Roche et béton
Couleur	Vert foncé	Vert foncé	Beige	Gris et bois	Minéral
Nombre de places	3 places	3 places	4 places	4 places	2 places
Description	Pied et appuis en en fonte. De formes arrondis, ils s'inspirent des bancs du début XXe siècle art déco (jardin public). Les assises et le dossier sont consitués de lattes de bois fixé sur les montants	Banc en acier à tôle perforé (trous carrés ou ronds, avec piétemet entube ou fer plat cintré	Banc avec assise et dossier en deux parties, reposant sur 2 pieds en béton. Présent en simple ou double assise.	Ensemble de deux pieds en acier fonte. Assises et dossiers en bois.	Banc incorporé dans la roche artificielle. Assise en béton.
Fixation	Scellé dans le bitume ou sur dalle béton	Scellé dans le bitume ou sur dalle béton	Scellé dans le bitume	Scellé en sol	Béton coulé sur sol
Observations	Couleur à harmoniser avec l'ensemble du projet. A conserver et restaurer.	Manque d'uniformité. De plus ces bancs ne correspondent pas à l'image que l'on désire donner au jardin A retirer	Manque d'uniformité. De plus ces bancs ne correspondent pas à l'image que l'on désire donner au jardin A retirer	Manque d'uniformité. De plus ces bancs ne correspondent pas à l'image que l'on désire donner au jardin A retirer	A purger et paroi à remodeler

Type	1. Bancs acier et bois «Rome» - Area	2. Banc acier (assise) «Naples»- Area	3. Banc «lisbonne» - Area	4. Chaise Longue «Miraman»- Area
				
Situation				
Fonction	Repos et détente le long des espaces verts ou devant un panorama.	Zone de repos	Repos et détente le long des espaces verts ou devant un panorama.	Détente sur les pelouses
Matériaux	Fonte et lattes de bois	Fonte et lattes de bois	Acier/fonte	Acier/fonte
Couleur	Bois et acier (anthracite)	Bois et acier (anthracite)	Acier (anthracite)	Acier (anthracite ou couleur)
Nombre de places	3 places 758*1800*H760 mm	3 places 655*1800 mm	3 places 750*1800*H750 mm	1 place 640*880*1660 mm
Description	Banc à dossier, composé de lattes en bois fixées sur structure en acier/fonte	Banc composée uniquement d'une assise en bois fixées sur une structure acier/fonte.	Reprennant les formes du bancs «Rome». Banc à dossier, composé de lames en acier perpendiculaire à l'assise. Ensemble fixé sur structure en acier/fonte	Chaise longue fixée au sol en acier/fonte.
Fixation	Fixation au sol dur par vis	Fixation au sol dur par vis	Fixation au sol dur en 4 points par vis	Fixation au sol dur par vis
Prix Observations	634 €/u	518€/u	565€/u	498€/u

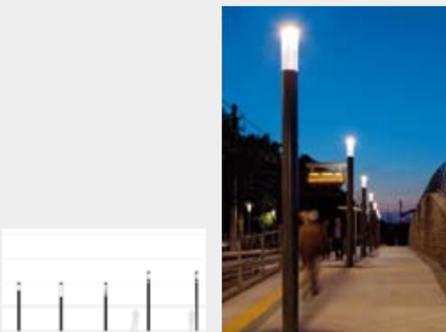
Mobilier Urbain: Fontaines actuelles et Projet

	EXISTANTE				PROJET
Type	1. Fontaine maçonnée 	2. Fontaine en fonte 	3. Fontaine type Wallace 	4. Fontaine en rocaille 	1. Fontaine Prélude - Area 
Situation & date	Parc à chien XXe siècle	Ancien jardin zoologique Sud, plateau, escalier XIXe siècle	Plateau, face au palais Longchamp	A l'entrée de l'ancien Jardin zoologique Sud (entrée parc à chien) fin XXe siècle	Parc à chiens Plateau Aires de jeux enfants
Fonction	Fontaines pour parc à chiens	Fontaine pour jardin d'enfants	Fontaine Décorative	Fontaine pour parc à chiens	Se désaltérer Se rafraîchir Se nettoyer
Matériaux	Maçonnerie enduite	Fonte d'acier	Fonte d'acier	Rocaille en ciment	Inox
Couleur	Beige	Vert foncé	Vert foncé et cariatides dorées	minéral	inox
Hauteur	Environ 1000 mm	environ 1000 mm	environ 2000 mm	1000 mm	990 mm
Forme	Forme parallélépipédique avec fontaine par bouton poussoir.et avaloir/grille en fonte.	Borne fontaine en fonte de forme cylindrique cannelée	Fontaine de type Wallace parisienne	Fontaine façonné dans un enrochement en fausse rocaille en ciment	Corps tube en inox DN 100, équipé d'une trappe de visite pour raccordement et maintenance, d'une vasque supérieure en inox embouti ep 5mm et d'un robinet de commande à fermeture instantanée par bouton poussoir.
Scellement	Scellé en sol sur dalle béton	scellée au sol avec reprise béton visible.	Fixés sur fondations en béton	scellé au mur et sol	La fontaine repose sur toute sa périphérie dans une feuillure métallique (cadre en cornière). Plaque scellée en sol
Observations	A remplacer	Fontaine ne fonctionne plus. Harmonisation des types de fontaines à prévoir	A récupérer	A purger	759€/u

Mobilier Urbain: Corbeilles actuelles et Projet

	EXISTANTE		PROJET		
Type	1. Corbeille en tulipe 	2. Corbeille en plastique 	1. Corbeille Tulipe 75 L - Area 	2. Corbeille Paseo avec lattes Ecoteck 65 L 	3. Corbeille Narcisse 75L - Area 
Situation & date	Ensemble du jardin XXe siècle	Parc à chien XXe siècle et années 2000	Ensemble du jardin	Ensemble du jardin	Ensemble du jardin
Fonction	Poubelles	Poubelles parc à chiens	Poubelle	Poubelle	poubelle
Matériaux	Acier	Plastique	Acier massif	Bois et acier	Acier massif
Couleur	Vert ou gris (uniquement dans jardin d'enfant du plateau)	Vert foncé	Anthracite	Bois et anthracite	Anthracite
Hauteur	Environ 90 cm	environ 70 cm	905 mm	750 mm (diam. 500 mm ou 400 mm)	850 mm (diam. 495mm)
Description	Corbeille circulaire en acier avec ouverture évasé en forme de fleur.	Corbeille rectangulaire en plastique aec couvercle, fixé sur poteau métallique.	Corbeille constituée d'un corps en plats d'acier massif de 30*5 mm. Seau intérieur en polyéthylène noir moulé	Corps cylindroconique formé par l'assemblage de 18 lattes ecoteck surmonté d'un couvercle avec ouverture et cendrier et reposant sur un pied de diam. inférieur	Corbeille constituée d'un corps en plats d'acier massif de 30*5mm. Couvercle articulé en acier embouti (ep. 4 mm) Seau intérieur en polyéthylène noir moulé
Scellement	Scellé en sol sur béton	scellée en sol	En 1 point central sur sol dur	Scellement au sol par 3 tiges	en 1 point central sur sol dur
Observations Prix	A purger	A retirer	Acier: 418€		Acier: 398€ Acier/inox: 460€

Mobilier Urbain: Les luminaires actuels et projetés

	EXISTANTE		PROJET		
Type	1. Lampadaire sphère 	2. Mât avec projecteurs 	1a. Colonne Vancouver Zef de chez Indal 	1b. Lampadaire avec vasque type «Cristella» 	2. Colonne Exelia 2 
Situation & date	Ancien jardin zoologique Nord (places et allées) Fin XXe siècle	Plateau XXe siècle et années 2000	Plateau et anciens jardins zoologiques	Plateau et anciens jardins zoologiques	Plateau et anciens jardins zoologiques
Fonction	Eclairage des jardins	Eclairage du plateau de nuit, lors de représentations	Eclairage directionnel vers éléments remarquables et bosquets	Eclairage général	Eclairage général
Matériaux	Mât en acier peint Luminaire: Sphère en verre	Mât en acier galvanisé Luminaire: spots	Mât en bois ou alu Spot en alu à Led 6*3W (project Zef IZF-R (LED) IP 67	Poteau en acier galvanisé thermolaqué Vasque en verre	Poteau en aluminium ou acier galvanisé thermolaqué, tête en fonderie d'aluminium enveloppe en polycarbonate dépolie
Couleur	Vert de gris	Spot noir	Bois et/ou alu	Poteau couleur acier	Poteau : Ral à définir
Hauteur	Entre 3 et 5 m	Entre 3 et 5 m	de 4,50m à 6,00m	de 3,00 à 4,00m	H: 4,00cm
Description	Mât en acier sur plot béton, surmonté d'une boule en verre	Poteau en acier de section circulaire	Mât de section carrée	Vasque en verre prismatique dessiné par Marc Aurel, fixé sur un poteau cylindroconique en acier. Existe avec console et crosse en alu, ajustable	Enveloppe h : 490 mm ou 800 mm IP 65 IK 10
Fixation	Scellement au sol sur plot béton	Scellement au sol sur plot béton	Fixation en sol sur plot enterré	Fixé sur plot béton enterré	Fixé sur plot béton enterré
Observations	Ne correspond pas à l'esprit du lieu A remplacer par des luminaires plus adaptés	A remplacer par des luminaires plus adaptés	Mât permettant l'éclairage des bosquets, des statues ou zones à mettre en valeur de nuit (ex: pour le festival de Jazz) Les mâts en alu seront préconisés	Lampadaire avec console permet un éclairage ajustable. Le verre prismatique donne des effets de lumière de jour comme de nuit	Eclairage horizontal

Revêtements de sol Actuels

EXISTANTE

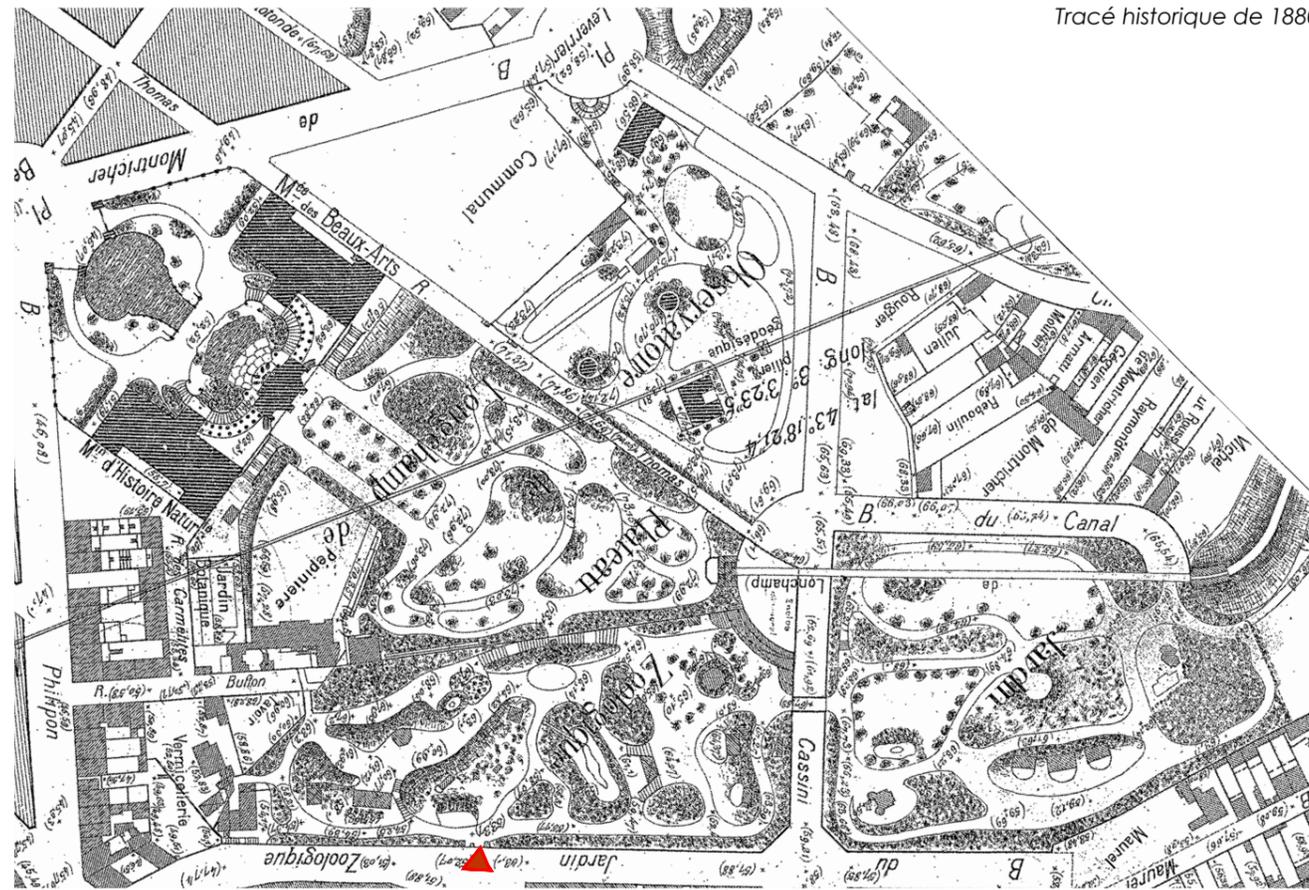
Type	1. voie en enrobé	2. Place en stabilisé
		
Situation & date	Ensemble des voies de circulation	Aire de jeux, Chaumière, Maison de l'éléphant
Fonction	Cheminement	Place
Matériaux	Enrobé	Stabilisé, sable
Couleur	Gris	sable
Dimensions	2,50m à 3,00m de large	nc
Forme	Plane	Plane
Observation Prix	Circulations parfois en pente. Elles sont bordées par des cunettes en béton dans l'ancien jardin zoologique Nord et Sud. A remplacer dans les propositions sur 20 ans.	Ce revêtement est utilisé pour certaines places de l'ancien jardin zoologique Nord. A rénover selon le projet.

Revêtements de sol Projetés

PROJET					
Type	1. Stabilisé Sand Proesse - type «Permasol» 	2. Gras d'Enney 	3. Biodecosol 	4. gravillonnage 	4. activsol ou éco voie-ARD 
Situation & date	Sentier	Ensemble de voies des jardins	Ensemble de voies des jardins	Ensemble de voies des jardins	Ensemble des voies du plateau
Fonction	Chemins types sentiers et cheminement du plateau, pour les chemins horizontaux	Chemins types «boucle» et voies secondaires	Chemins types «boucle» et voies secondaires	Chemins types «boucle» et voies secondaires	Chemins types «boucle» et voies secondaires
Matériaux	Stabilisé renforcé	Gravillon sur structure en nid d'abeille	Revêtement perméable, gravier lié par le liant R211D	Enrobé gravillonné	sable + liant hyper-pouzzolanique ACTI 100
Couleur	Sable, selon carrière	naturel (beige)	Selon choix de la carrière, clair	Selon choix de la carrière	Selon choix de la carrière
Dimensions	1,20 à 1,50 m	3,00 m à 2,50 m	3,00 à 1,50 m	3,00 à 1,50 m	3,00 à 1,50 m
Forme	Bombée	Bombée	Bombée	Bombée	Bombée
Observation Prix	Revêtement utilisé pour les sentiers. Elles seront bordées de part et d'autre par lame métal, d'où partira le bombé du gazon.	Revêtement utilisé pour les voies principales (boucles) ou secondaires. Elles seront bordées de part et d'autre par des calades.	Revêtement utilisé pour les voies principales (boucles) ou secondaires. Elles seront bordées de part et d'autre par des calades. Pour les sentiers, une lame métal délimitera le revêtement. Le biodecosol est adapté au chemin en pente.	Revêtement utilisé pour les voies principales (boucles) ou secondaires. Elles seront bordées de part et d'autre par des calades. Pour les sentiers, une lame métal délimitera le revêtement.	Revêtement utilisé pour les voies principales (boucles) ou secondaires. Elles seront bordées de part et d'autre par des calades. Pour les sentiers, une lame métal délimitera le revêtement. Ref : jardin du Luxembourg, Versailles, jardin des plantes

Programmation d'évolution des jardins: Préconisations

Evolution chronologique des jardins Longchamp



Dès 1880, les documents iconographiques que nous avons retrouvés, soulignent la concordance des tracés actuels du parc.

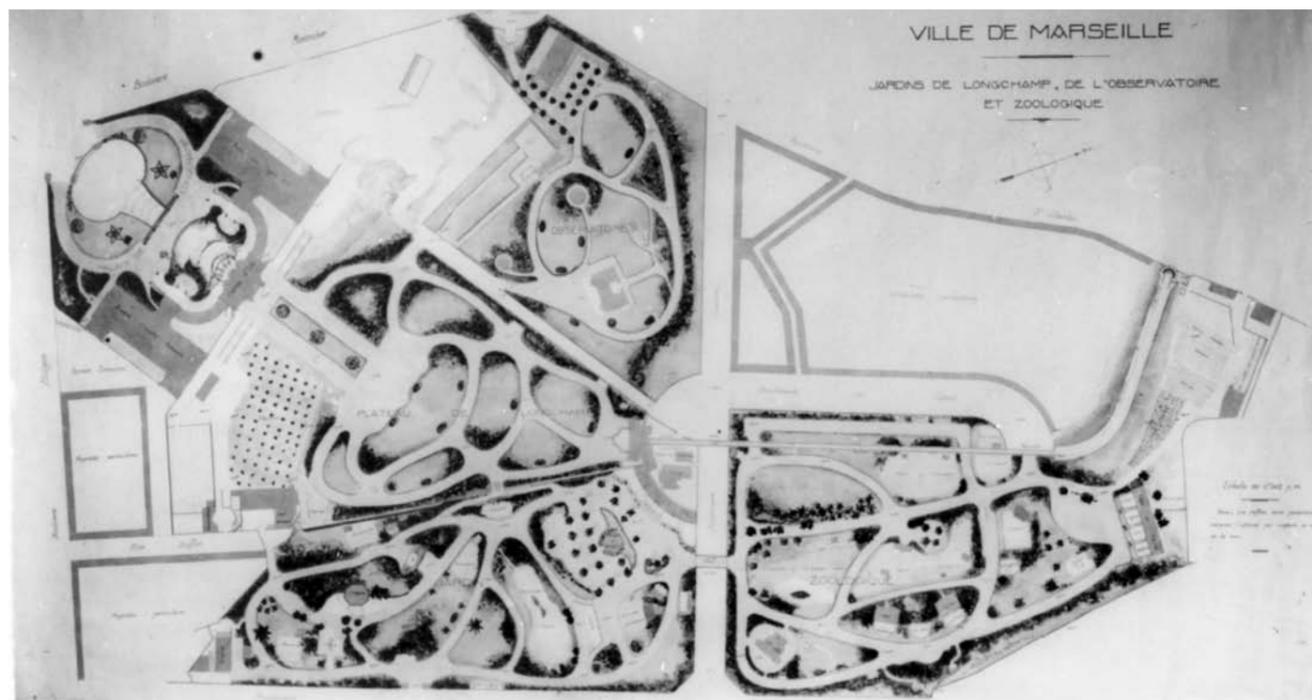
Ces aménagements résultent d'une superposition de projets selon différentes interventions : Monsieur Noel SUQUET directeur du jardin zoologique, Isidore Geoffroy SAINT-HILAIRE...

A l'origine, le parc Longchamp suit les principes d'aménagement des parcs du XIXème siècle, avec, en s'éloignant du palais, une caractéristique plus pittoresque pour la partie comprenant la cascade et les rocailles. Comme nous pouvons le constater sur les documents ci-dessous, l'entrée du boulevard du Jardin Zoologique s'ouvre sur un bassin de rocaille, point d'accroche du regard, avant de s'aventurer, soit vers la grande cascade, soit vers une partie plus accidentée, où rocailles et enrochements rappellent un espace collinaire.

Programmation d'évolution des jardins: Préconisations

Etude comparée des plans du site et du parc

Tracé historique de 1945



L'évolution du parc

De part un entretien plus ou moins intensif, les masses végétales évoluent et se simplifient. Autant, sur le plan de 1880, nous pouvions, selon les techniques de représentation retrouver la perception des structures végétales : bosquets, clairières, lisières...

- Les bosquets

Au XIX^e siècle, lieu planté avec recherche où les clairières mettent en valeur des arbres isolés, des massifs, des groupes ou des buissons et offrent à l'admiration la variété des fleurs, des feuillages et du port des plantes ou des arbres.

«... le bosquet est un bois moins vaste, plus orné, plus coquet, ... Les plantes herbacées, les gazons et les fleurs, entreront dans la composition du bosquet, ils orneront les bords des sentiers dont les contours gracieux conduiront toujours le promeneur à des points de vue intéressants.» (AUDOT, 1859)

- Les lisières

Bordure d'un massif, d'un lieu, qui s'en distingue par la forme de la végétation et le contraste de lumière qui y règne.

2 mars 1984 - 16795

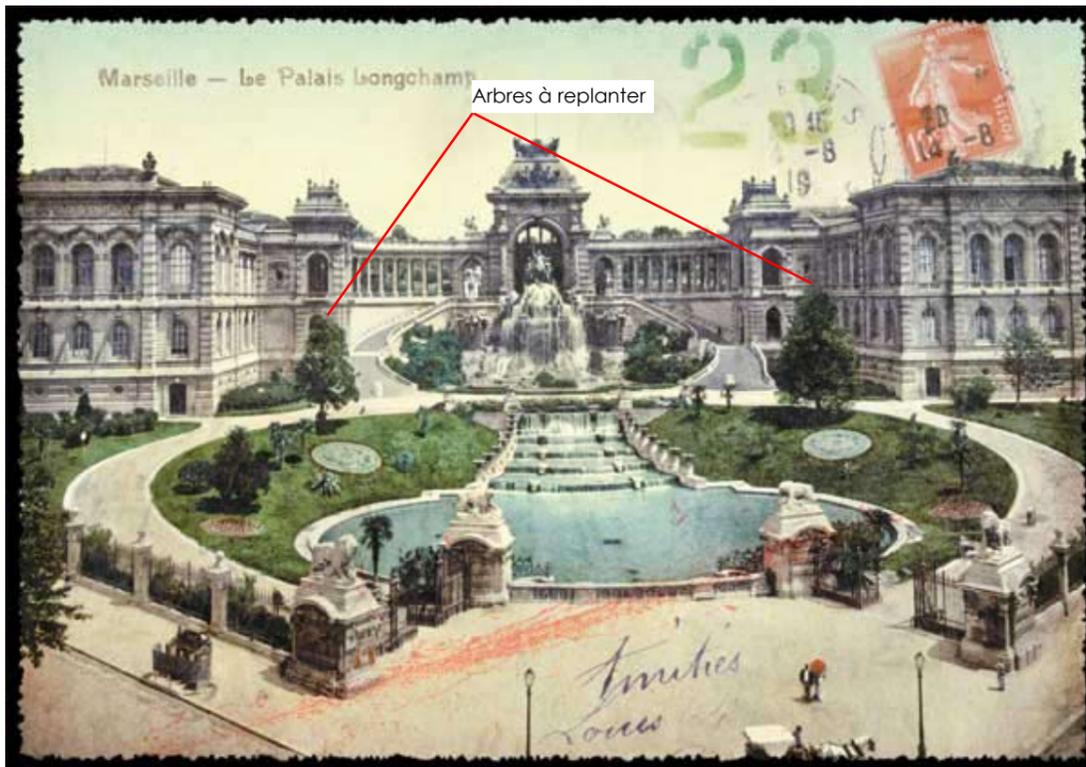


Programmation d'évolution des jardins: Préconisations

Etude comparée l'entrée monumentale



Musée du vieux marseille



La comparaison des représentations anciennes avec l'existant met en évidence la présence de deux arbres autour du bassin central, probablement chêne vert ou Magnolia grandiflora, qui n'existent plus aujourd'hui. Ces deux arbres renforçaient la perspective sur la cascade.

Par contre, les deux façades des ailes du palais, s'ouvrent encore sur le boulevard, du fait de la jeunesse des arbres plantés.

Il est tout à fait envisageable de préciser que l'accent était porté sur la cascade et la courbe du palais. Donc les bosquets existants de chaque côté du palais, participant à la perspective peuvent être conservés.



Mai 1989



Programmation d'évolution des jardins: Préconisations

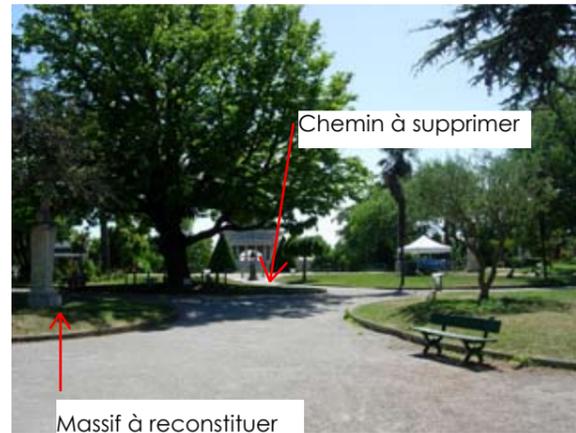
Etude comparée le Plateau



Musée du vieux marseille
 Au vu de cette photo, il est tout à fait envisageable de démonter la buvette actuelle, du plateau, qui perturbe visuellement le cadrage sur le palais, pour reconstruire avec une architecture de qualité une buvette à l'emplacement de l'actuelle manège, profitant ainsi de l'ombrage des arbres existants.



Musée du vieux marseille
 La percée visuelle sur le palais est conservée. Par contre, la possibilité de découvrir celui-ci, selon plusieurs angles de vue, en contournant le massif du second plan, n'existe plus. Il faudrait supprimer le chemin de liaison existant et replanter des massifs d'une hauteur de 1,00m maximum en bordure.



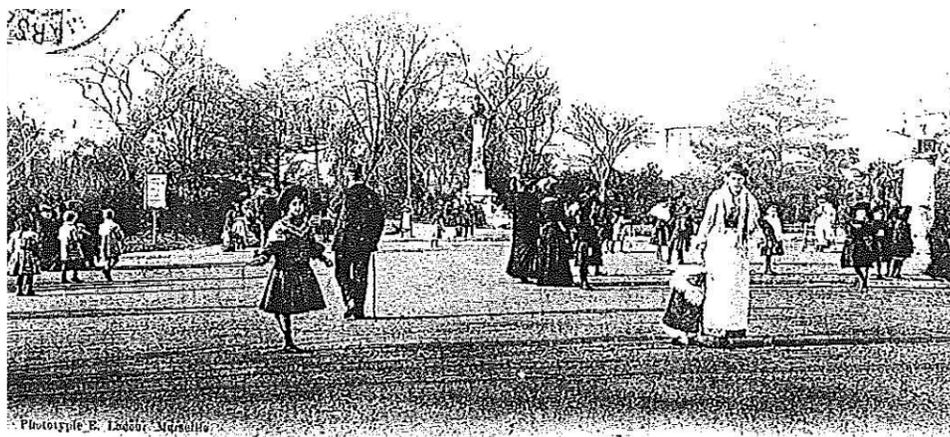
Chemin à supprimer

Massif à reconstituer



'dessiné comme un parc dans l'esprit d'Edouard André avec ses larges allées de promenades, ses espaces ouverts ménageant des points de vue, ses arbres isolés ou groupés en bouquets monospécifiques, et le masquage des limites'

Etude préliminaire de François Botton, architecte en chef des monuments historiques, sur l'aménagement des citernes du plateau Longchamp.



3451 - Marseille - Le Palais Longchamp - Le Plateau



Statue à conserver

Programmation d'évolution des jardins: Préconisations

Etude comparée le Plateau



Cèdre du liban
Archive municipale

Les cèdres sont moins présents dans le parc, certains sont tombés lors de forts vents.

Mais la canopée est conservée, des arbres de grands développements les ayant remplacés.

Le traitement du revêtement végétal, ainsi que son accroche aux cheminements a évolué.

Il faudrait déposer les bordures béton surélevées, afin de retrouver le bombé des massifs engazonnés et ainsi intégrer les chemins.

Les usages induisaient une gestion intensive et extensive du couvert végétal, différenciation qui s'est perdue. Pour retrouver l'esprit du XIXème siècle, il faudrait retrouver en limite de bosquet un ourlet herbacé.

Pour le mobilier, sur l'ensemble du plateau, des chaises pliantes sont à la disposition du public, quelques bancs en bois sont répartis le long des chemins.



Programmation d'évolution des jardins: Préconisations

Etude comparée le Plateau



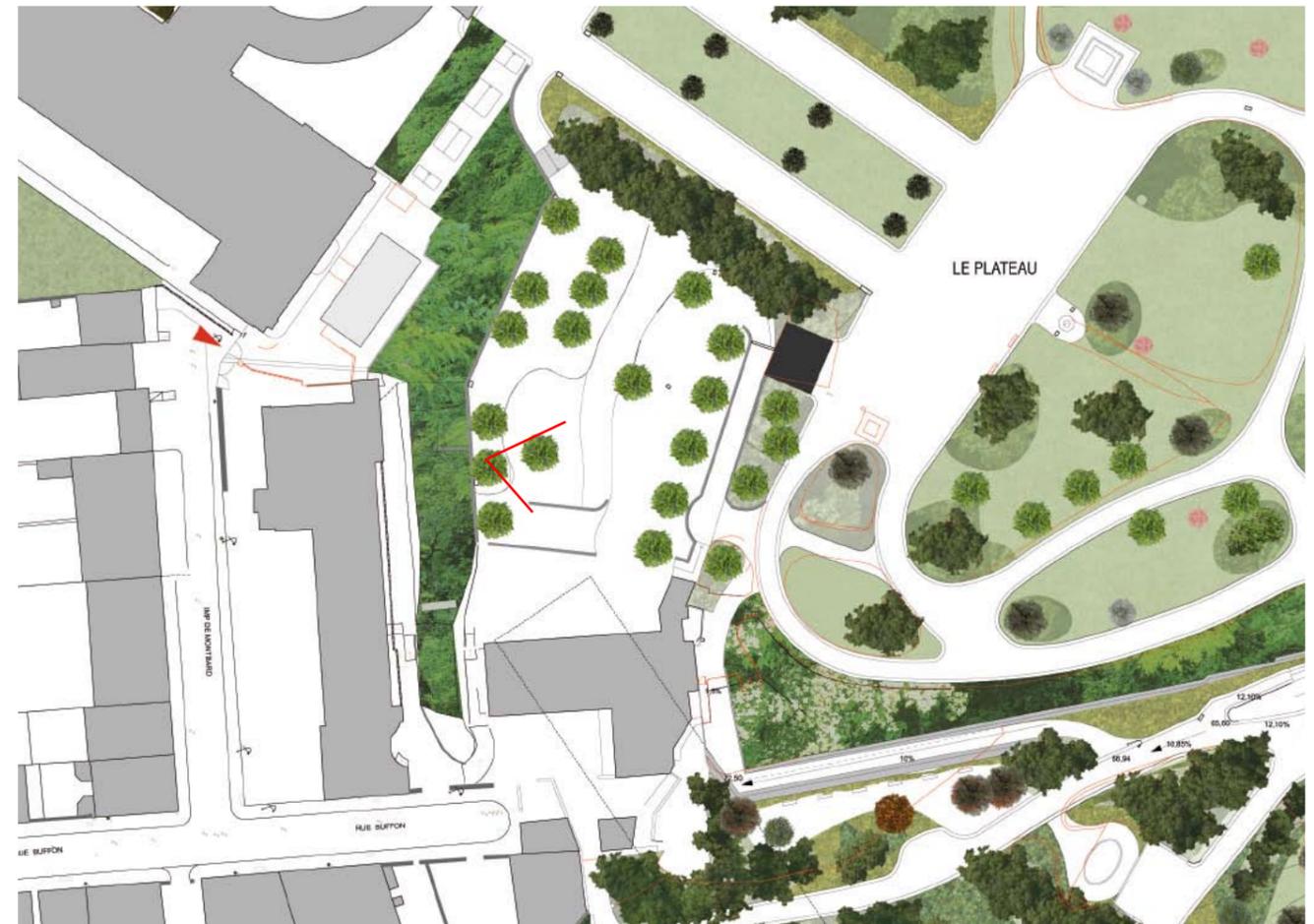
09.1992



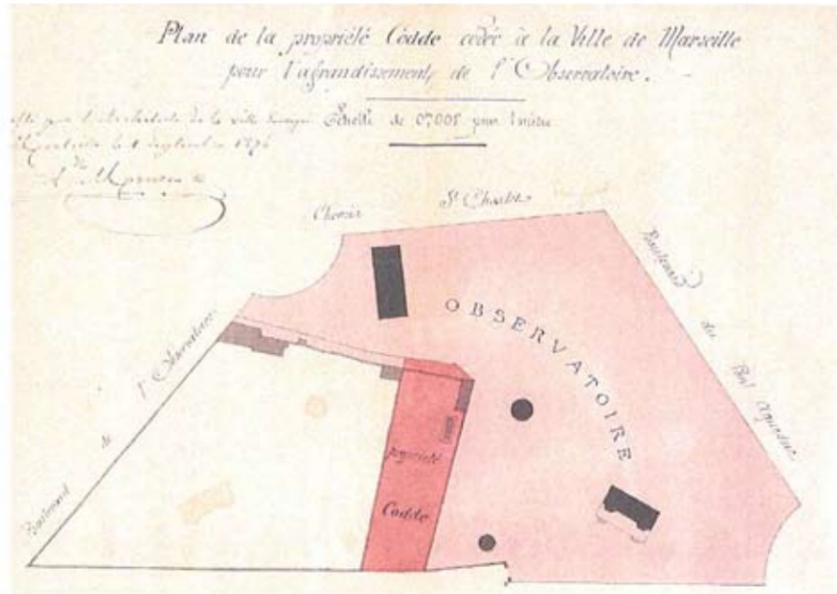
15.06.1961

Sur l'emplacement de l'ancien verger, l'ancienne pépinière, il faudrait retrouver le même couvert végétal, et donc densifier les arbres. Cette place de jeux pourra être conservée car en contre bas du plateau, sans nuisance visuelle trop importante avec le palais.

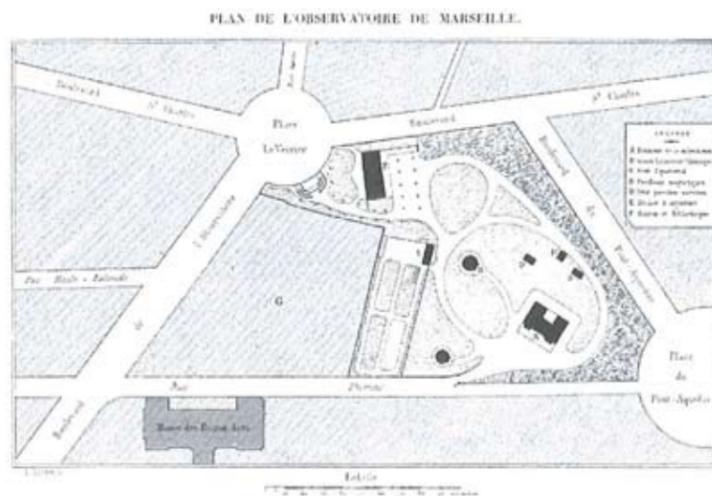
Par contre il serait intéressant de réaménager cette place de jeux qui subit de nombreuses dégradations. Le dénivelé pourrait être un support ludique, l'emplacement des balançoires (toujours dégradées) et son mur de limite pourrait être à support à un mur de grimpe, ou à des jeux sonores.



Etude comparée l'Observatoire



Un nouveau plan général est produit indiquant les emplacements de la maison des astronomes, l'observatoire et le cercle méridien.



Achat en 1876 de la propriété Codde

Le site de l'observatoire a été grandement modifié suite aux multiples constructions.

En premier lieu, la démolition des bâtiments datant d'après 1950 pourrait permettre de retrouver l'ancien tracé des chemins, recréant, par la même, une ambiance XIXème.

La lisière actuelle du site de l'observatoire est exemplaire, il suffit simplement d'effectuer une taille raisonnée de rajeunissement et de compléter par la plantation de quelques laurier tin.



Programmation d'évolution des jardins: Préconisations

Etude comparée Le jardin zoologique Sud



Grande cascade du Jardin zoologique.

Musée du vieux marseille, d'après Crapelet (7067-532)



Cascade du Jardin zoologique.

Musée du vieux marseille, d'après Crapelet (7066-534)



Musée du vieux marseille



La cascade, fait partie de l'imaginaire de XIXème siècle. Plus mise en scène qu'actuellement, une végétation sur ses franges renforçait l'idée d'une représentation de la nature.

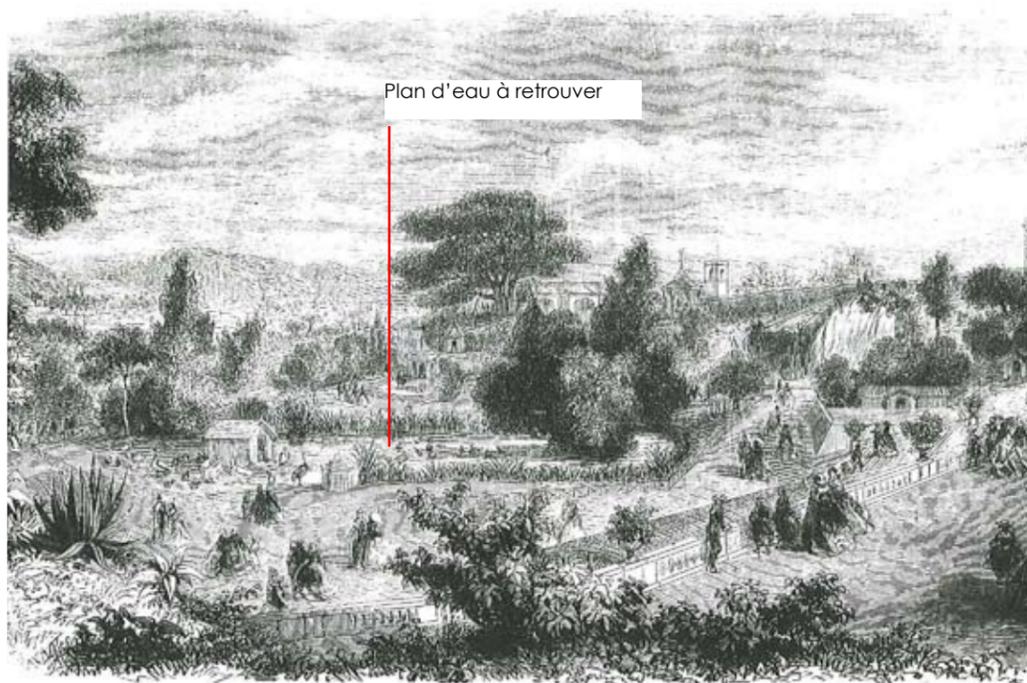
Actuellement extrêmement minérale, ayant perdu toute intégration végétale, elle reste malgré tout un point d'appel visuel.

Pour lui redonner son attrait historique, il faut replanter en limite de la clôture existante, vérifier le débit et la trajectoire de la chute d'eau, afin de retrouver cet esprit alpestre.

Les végétaux seront foisonnant en bordure, par contre le développement des plantes le long de la roche sera surveillé afin de conserver visible une partie de la pierre.

Programmation d'évolution des jardins: Préconisations

Etude comparée Le jardin zoologique Sud

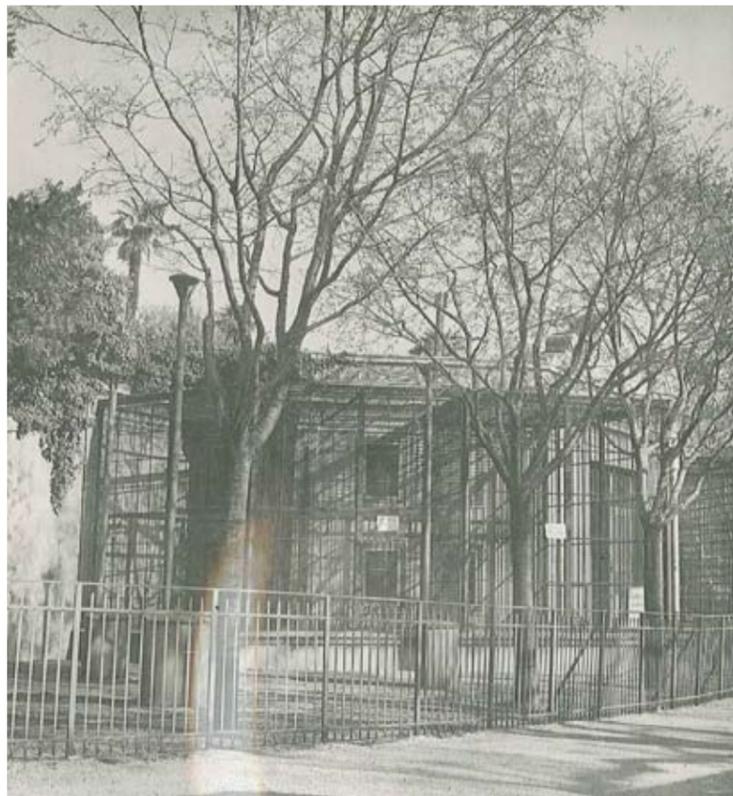


Plan d'eau à retrouver

LE JARDIN ZOOLOGIQUE DE MARSEILLE. -- D'après un croquis envoyé par M. Crapelet.

Musée du vieux marseille, d'après Crapelet (7068-533)

04.04.1961



La pièce d'eau qui pouvait accueillir une faune adaptée au milieu et introduire un biotope lié à un milieu humide est réduite actuellement à une rigole en béton agrémenté de pierre, assez dangereuse pour les enfants qui s'y rafraichissent.

Il est indispensable de prévoir la démolition de l'aménagement actuel, afin de recréer, sur une emprise plus large et moins profonde un ru, dont la source serait densément plantée. Les abords, en béton, pourraient accueillir des réservations pour des plantes hygrophytes, retrouvant ainsi l'esprit d'origine. Une plage, qui permettra de conserver l'usage ludique du lieu, reprendra, en moins généreux le tracé historique.

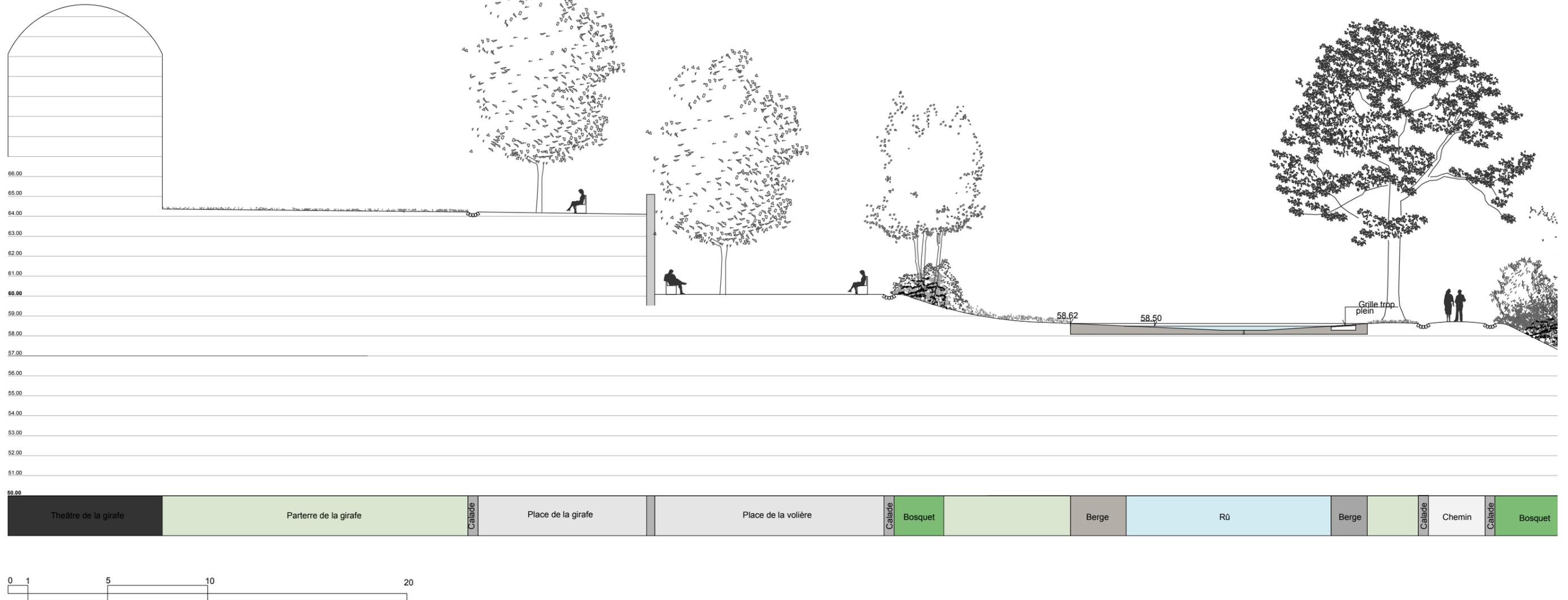
La végétation reprendra la forme des bosquets, tout en conservant une percée visuelle sur le miroir d'eau.

Programmation d'évolution des jardins: Préconisations

Coupes transversales



Image de référence



Programmation d'évolution des jardins: Préconisations

Etude comparée Le jardin zoologique Sud



22.11.1971



Lors de la démolition du mur d'enceinte, en 1971, sur le boulevard du jardin zoologique, la lisière était constituée de grands marronniers.

Lors de la reconstitution de la lisière sur le bvd, en plus de reconstituer le sous bois, il sera planté des arbres à grand développement de type : marronnier, frêne, charme.

Programmation d'évolution des jardins: Préconisations

Etude comparée Le jardin zoologique Nord

Même si l'usage diffère, nous retrouverons le tracé des chemins, la concordance des espaces ouverts et fermés.

Une évolution importante reste à rectifier, il faut réintégrer les piliers de l'aqueduc dans le parc!



Programmation d'évolution des jardins: Préconisations

Etude comparée Le jardin zoologique Nord



Programmation d'évolution des jardins: Préconisations

Etude comparée Le jardin zoologique Nord



février 1988



Les arbres existant du temps du zoo, sont toujours présents, et pourrait signifier l'usage passé à l'aide d'une signalétique historique.



Programmation d'évolution des jardins: Préconisations

Etude comparée Le jardin zoologique Nord



mars 1989

Sur ces deux vues plongeantes, il est évident que l'aqueduc doit retrouver sa place, en emprise au sol, dans le parc. Pour le restaurant circulaire, son emprise, peut être retranscrite par une clairière.



mars 1989

Programmation d'évolution des jardins: Préconisations

Etude comparée Le jardin zoologique Nord



Les abords des massifs enherbés seront plantés, des bosquets seront créés aux extrémités. La partie centrale reprendra les bosquets représentés sur le plan de 1880 et non l'image des enclos des herbivores.

1988



Programmation d'évolution des jardins: Préconisations

Etude comparée Le jardin zoologique Nord



1902

La fabrique de l'éléphant, sera libre de toute activité ludique. Par contre il est possible d'envisager de pouvoir y stocker le mobilier de la terrasse de la chaumière si elle est aménagée en café.



Programmation d'évolution des jardins: Préconisations

Etude comparée Le jardin zoologique Nord



Musée du vieux marseille



les franges de la clairière centrale était constitué de sujet à grand développement, dont des pinus halepensis et probablement des cèdres.



Programmation d'évolution des jardins: Préconisations

Etude comparée Le jardin zoologique Nord



Musée du vieux marseille



Février 1988



Sur le plan de 1880, l'abond de l'aqueduc est un espace ouvert, où seul le bosquet que l'on reconstitue souligne le tracé du chemin en boucle, incluant les piliers. Nous reconstituons une clairière ludique, ombragée par les platanes, où jeux pour enfants, manège se positionnent. Les pourtours de la clairière sont reboisés tout en conservant des percées visuelles sur les arcs de l'aqueduc.



Programmation d'évolution des jardins: Préconisations

Etude comparée Le jardin zoologique Nord

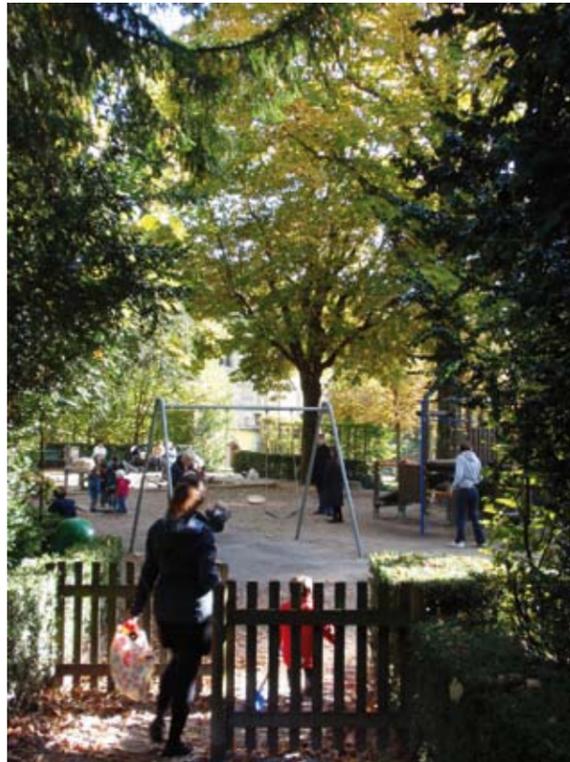
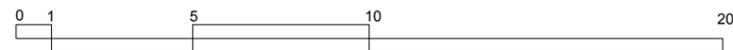
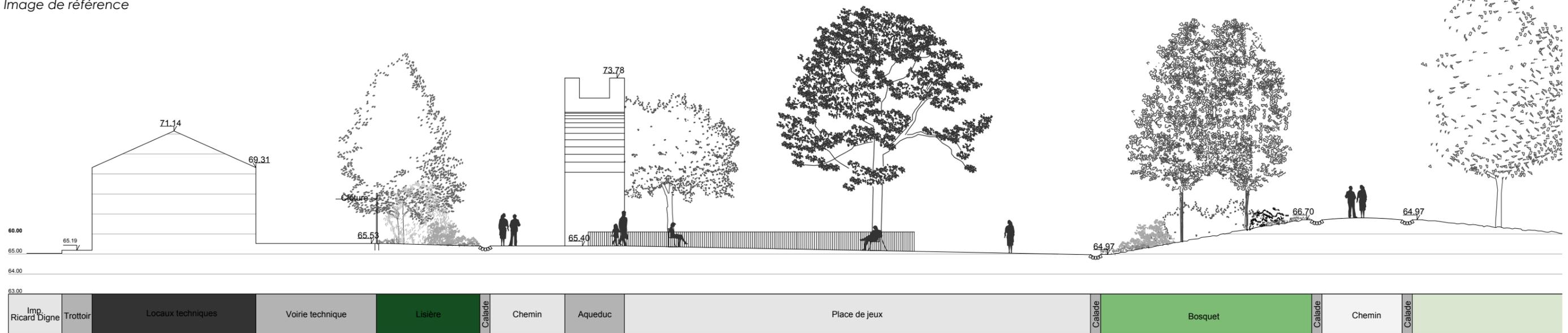


Image de référence



Programmation d'évolution des jardins: Préconisations

Etude comparée Le jardin zoologique Nord



04.04.1961



Les abords des cages à ours, seront replantés pour signifier le tracé de l'ancienne clôture.



Programmation d'évolution des jardins: Préconisations

Etude comparée Le jardin zoologique Nord



12.06.1970

27.03.1961, palmier en premier plan



Nous retrouvons le palmier, par contre nous avons perdu l'ambiance verdoyante de ce petit vallon. Il ne reste plus de conifère.



Nous déposons le muret, ainsi que toutes les plateformes accueillant, à l'époque du zoo les abris. Nous réduisons la largeur du chemin, ferrassons et replantons les lisières. Le fond du vallon sera semé d'une prairie fleurie fauchée une fois l'an.



10.08.1971, platane



Programmation d'évolution des jardins: Préconisations

Etude comparée Le jardin zoologique Nord

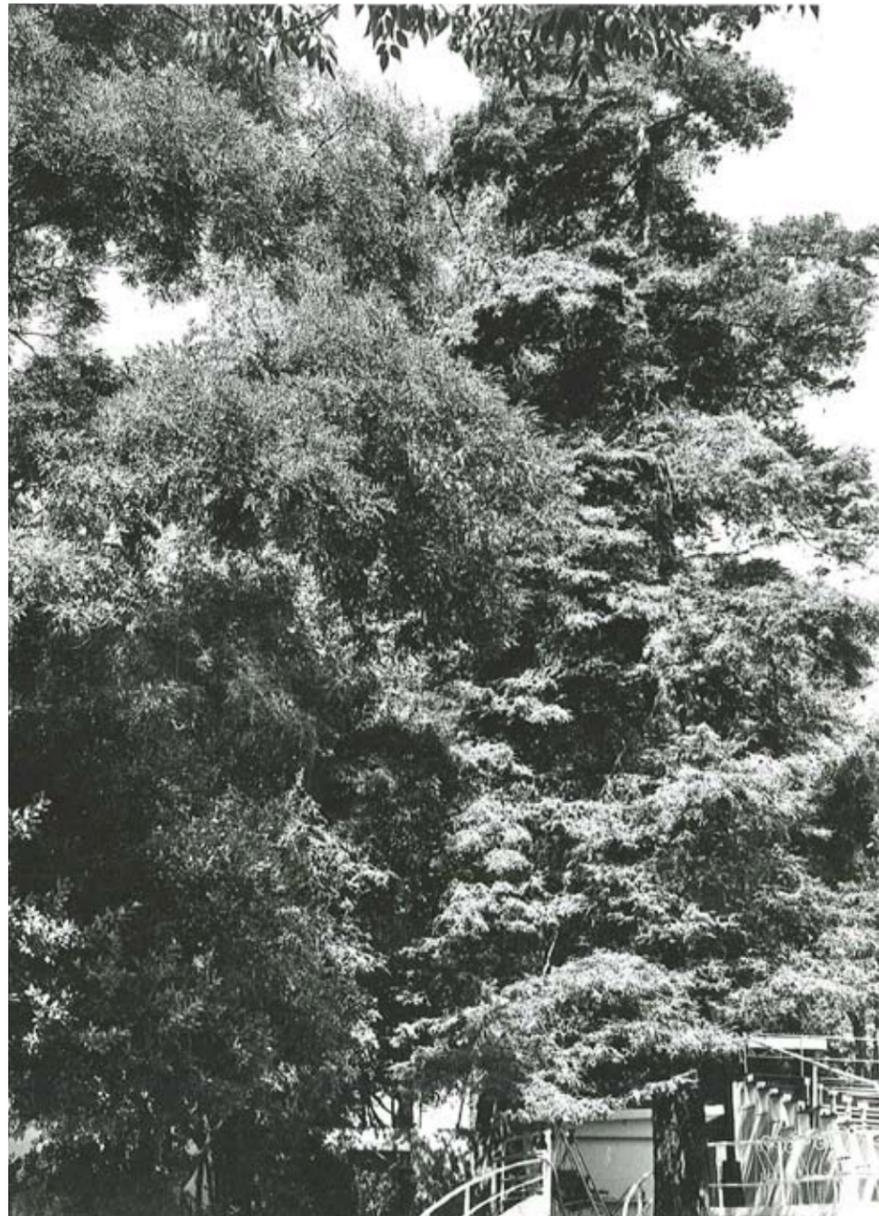


février 1988



Nous reconstituons le mail de platane à l'entrée du parc, en limite de l'emprise de la plateforme des dauphins et nous replantons sur une hauteur de 1,50m pour soustraire au regard la piste de kart. Ce bosquet reconstitué sera le prolongement des plantations autour de la fabrique de l'éléphant.





Seuls les feuillus perdurent



10.08.1971, *Taxodium sempervirens*, *Sophora japonica*

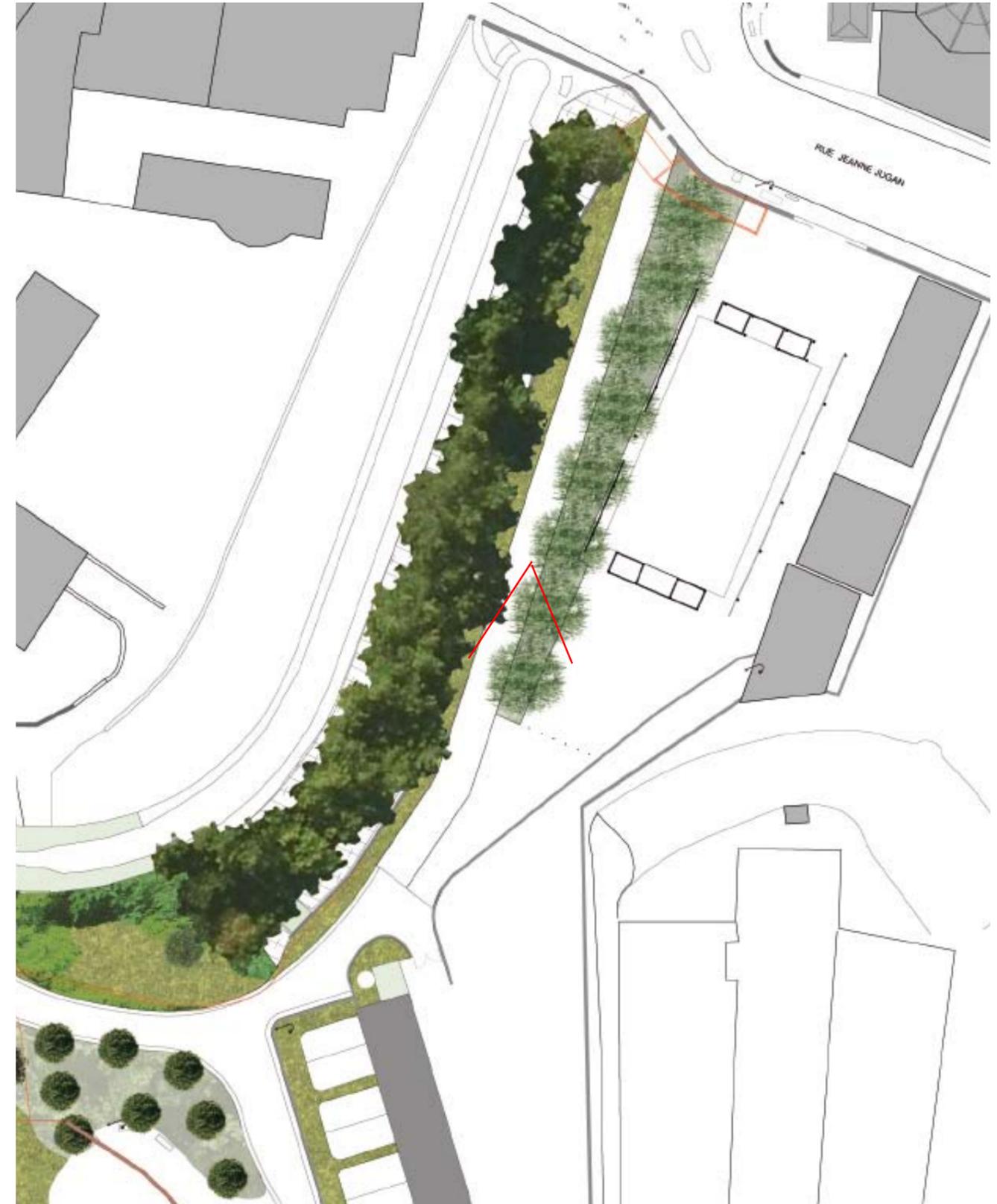
Programmation d'évolution des jardins: Préconisations

Etude comparée l'entrée du Tore



septembre 1988, sophora japonica

Nous reconstituons l'alignement de robinia pseudo accacia, avec au sol une strate arbustive isolant le cheminement piétonnier du reste du site. La pinède sur le talus du canal participe à l'accompagnement des visiteurs jusqu'au parc.



Les cheminements

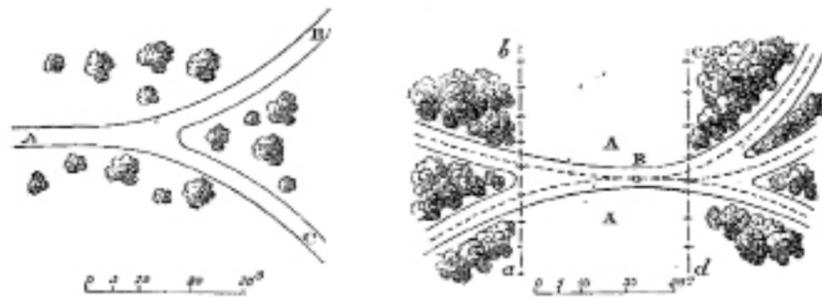


Fig. 341. — Plantation des carrefours. Groupes. — Fig. 342. — Plantation des carrefours. Massifs.



Cheminements et végétaux à grand développement structurent le parc

Le tracé des chemins met en scène des perspectives, crée des effets de découverte des éléments pittoresques. La déambulation de part et d'autre du jardin reste fluide, le tracé est courbe. Les cheminements avaient à l'origine différentes largeurs. Cette variation était induite par les usages, la fréquentation au sein du parc, la topographie. Les multiples interventions ont dilué cette lisibilité, en modifiant les revêtements, les bordures et les accroches des espaces plantés. Comme montré, sur les photos ci-dessus, dans l'esprit du Ha-Ha, mais à une autre échelle, les cheminements du plateau étaient dissimulés sur les grandes perspectives, du fait des espaces plantés réhaussés.

Des largeurs adaptées à la topographie et aux lieux

Différents chemins répertoriés :

1- chemin large et bombé, en revêtement dur, bordé de rigole en calade. La largeur minimum du chemin : 3,50 m. Ils ceinturent, souvent, les jardins, et accompagnent la déambulation principale.

2- Chemin similaire au premier, excepté que sa largeur est réduite à 2,50 m. Ces cheminements sont des raccourcis empruntés lors des circulations quotidiennes.

3- Les cheminements du plateau, et les places sur l'ensemble du parc, seront réalisés en stabilisé renforcé.

Le revêtement sera réalisé en stabilisé renforcé pour les surfaces planes et en biodécosol pour les cheminements en pente.



biodécosol



Stabilisé renforcé

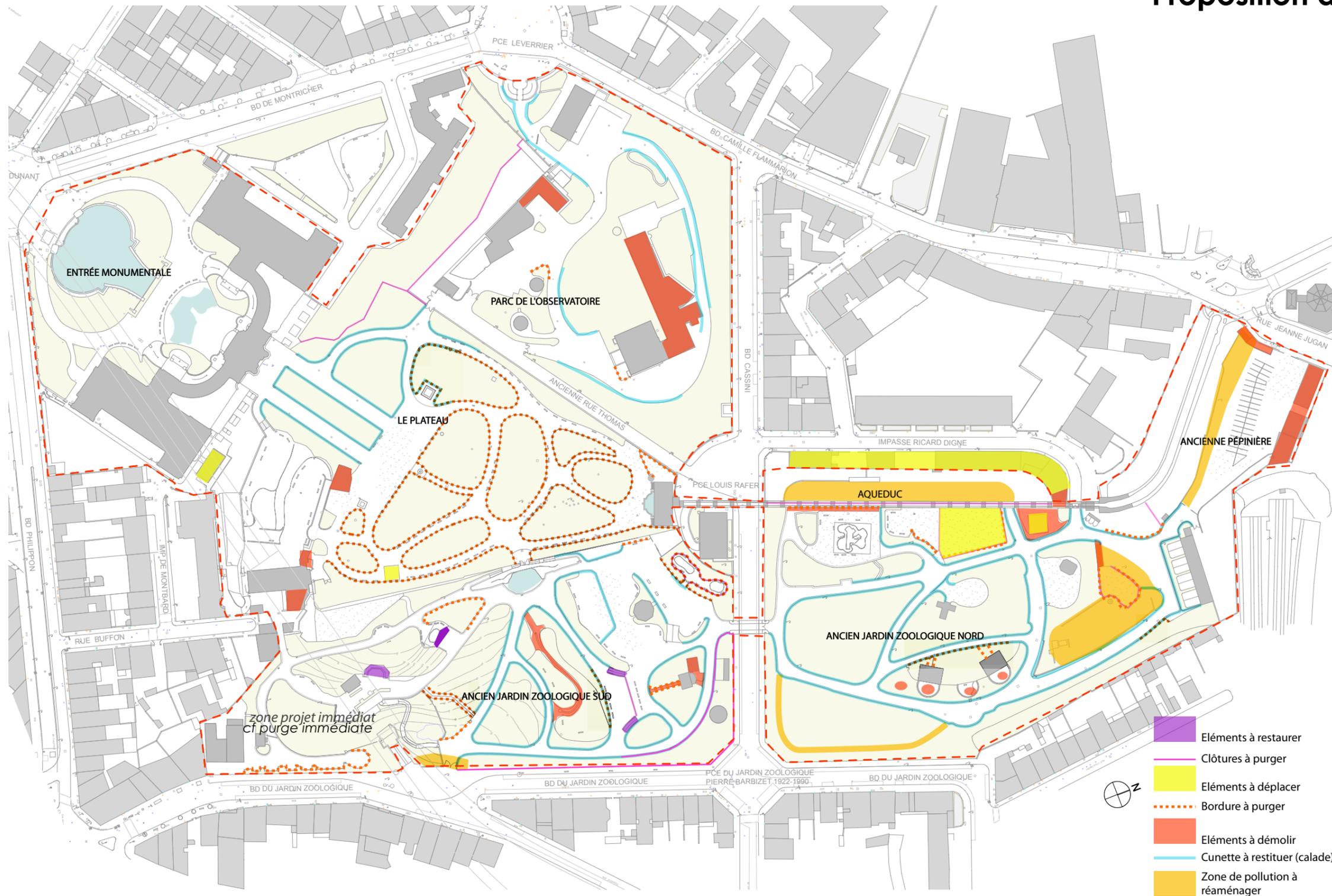
1. image de référence des chemins en creux



Tracé du chemin

Programmation d'évolution des jardins: Préconisations

Proposition de purge à long terme







Un revêtement perméable

Une typologie piétonne

Il serait possible de juxtaposer un stabilisé renforcé, pour les surfaces planes, et un biodécosol, sur l'ensemble des cheminements du parc. Ces revêtements sont perméables, et l'on retrouve les chemins d'antan.

Par ailleurs, le stabilisé renforcé nécessite un entretien récurrent. Cette proposition induit de mettre en évidence les cheminements restaurés par rapport à ceux toujours en enrobé.



Programmation d'évolution des jardins: Préconisations

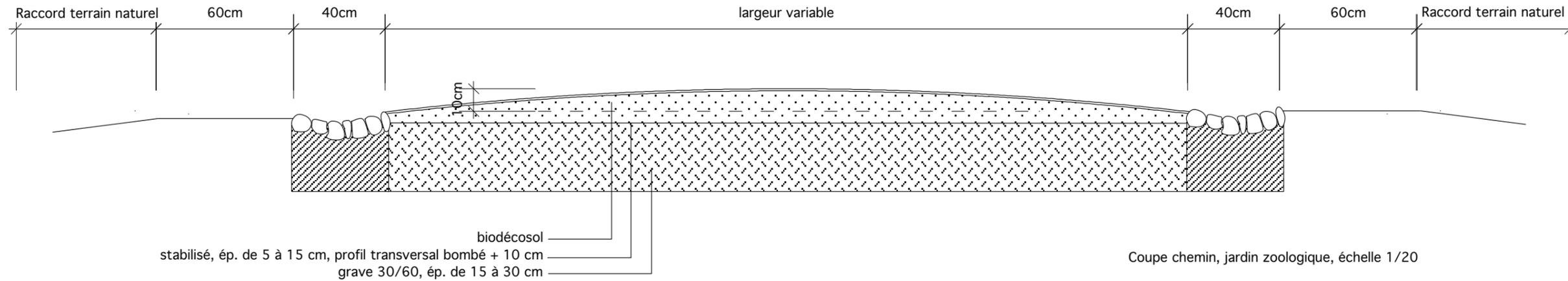
Une restauration en douceur

Une typologie piétonne

Nous retrouvons le stabilisé renforcé sur le plateau, les cheminements étant simplement, en contre bas des zones enherbées.

La mise en place du bicouche permet une restauration en douceur, la différence de teinte avec l'enrobé est faible.

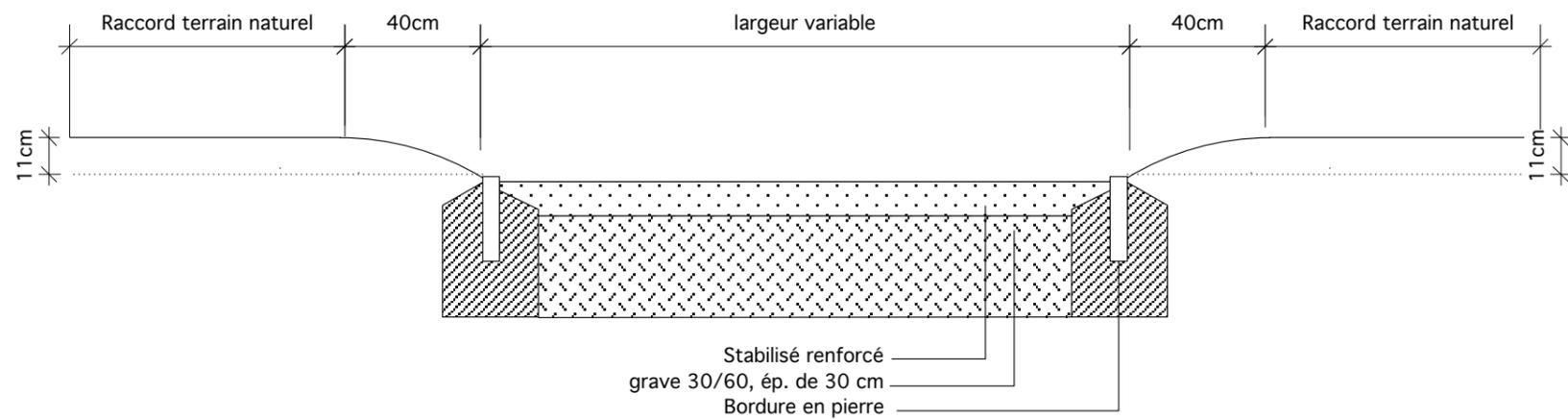




Coupe chemin, jardin zoologique, échelle 1/20

Rigole en calade: Granulométrie des galets : 80/100 mm.
 Posés sur la tranche.
 En ligne et en quinconce dans le sens du fil d'eau, selon photos
 De temps en temps, un galet disposé en travers pour rompre la régularité, selon ordre DT. Joints très serrés.
 Sur lit de béton, CP 250, treillis d'armature K 331, coffrages latéraux, 195 litres par ml (65/30 cm).
 Jointoyage en creux au mortier, lissage, nettoyage.

biodécosol :
 Biodécosol:
 Fourniture et épandage à froid
 Cylindrage au rouleau de 2.5 to.
 Surfaçage général.



Coupe chemin plateau, échelle 1/20

Programmation d'évolution des jardins: Préconisations

Principes des structures végétales

Espacement entre les végétaux pour les bosquets et lisières, plantation en quinconce

Arbres de première grandeur	5 à 6m d'intervalle
Arbres de deuxième grandeur	4 à 5 m
Arbres de troisième grandeur	3 à 4 m
Arbrisseaux de première grandeur	2 à 2,50 m
Arbrisseaux de deuxième grandeur	1 à 1,50 m
Arbrisseaux de troisième grandeur	0,30 à 1,50 m

La composition des structures végétales reste induit par la fonction des massifs plantés.

Les lisières, en limite du jardin, permettent de créer un écrin de verdure entre le parc et la ville. Des percées visuelles sont conservées, mais l'intégration des clôtures dans la végétation permet de fondre les limites parcellaires dans une épaisseur plantée.

La reconstitution des bosquets participent à la mise en scène des fabriques et points de vues. Les perspectives induisent les circulations au sein du jardin, les clairières ainsi recomposées permettent l'implantation d'usages spécifiques. La structure du parc est préservé tout en accueillant les nouvelles utilisations.

1. Image de référence d'un bosquet



2. Image de référence d'une lisière



Fig. 391. — Scène paysagère artificielle.



Fig. 392. — Scène paysagère rendue naturelle.

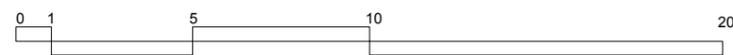
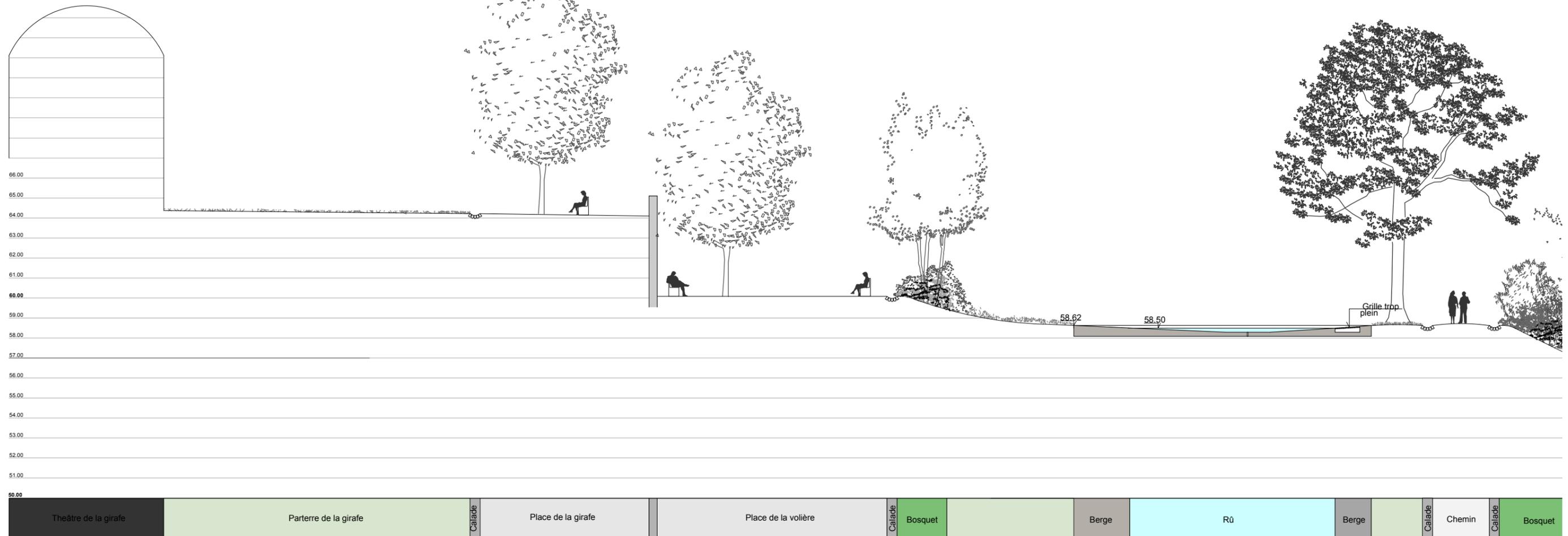
1. Image de référence d'un bosquet

Programmation d'évolution des jardins: Préconisations

COUPE TRANSVERSALE SUR LE RÛ



Image de référence



Programmation d'évolution des jardins: Préconisations

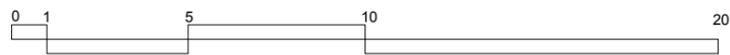
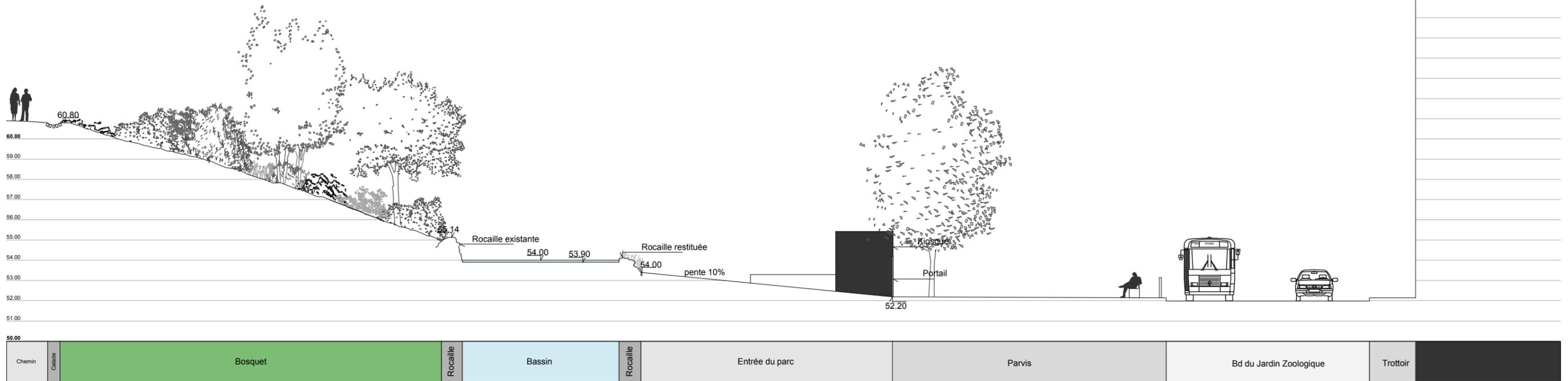
Coupes de principe



Image de référence



Image de référence

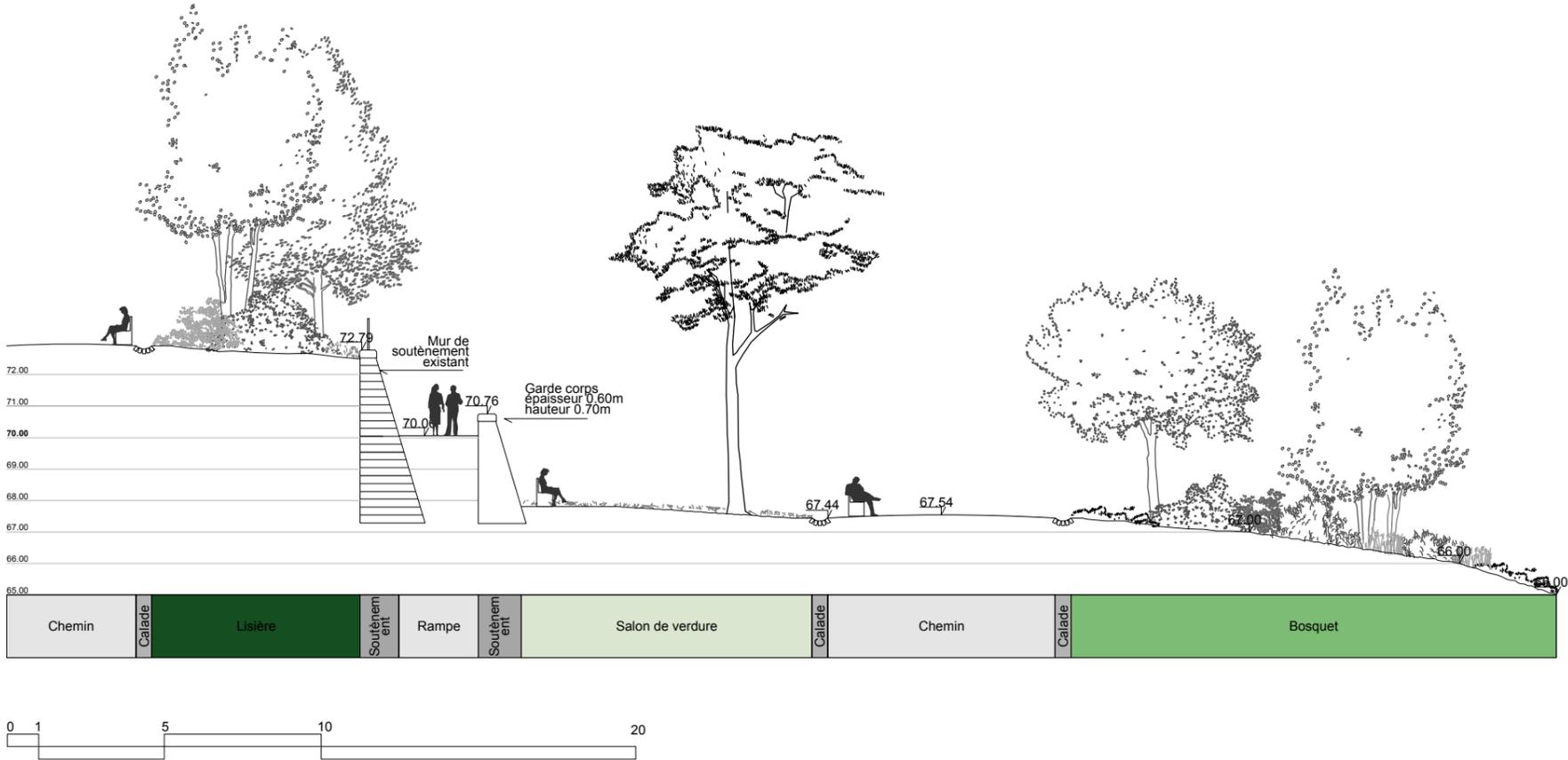


Projet: Réaménagement de la partie Sud de l'ancien jardin zoologique

Coupes de principes



Image de référence



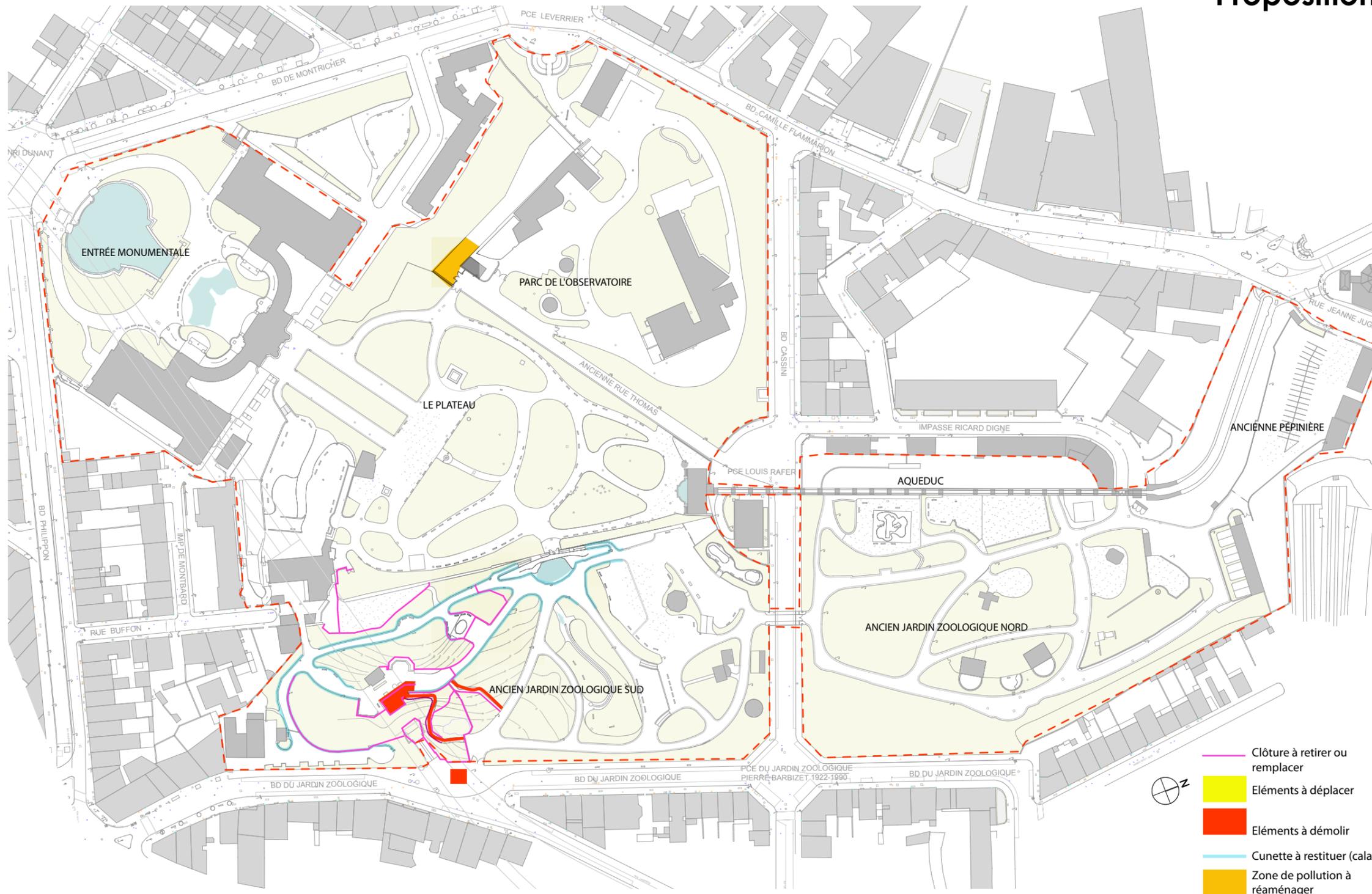
Projet: Réaménagement de la partie Sud de l'ancien jardin zoologique

Plan du projet: Ancien parc à chiens



Projet: Réaménagement de la partie Sud de l'ancien jardin zoologique

Proposition de purge immédiate



- Clôture à retirer ou remplacer
- Eléments à déplacer
- Eléments à démolir
- Cunette à restituer (calade)
- Zone de pollution à réaménager

Projet: Réaménagement de la partie Sud de l'ancien jardin zoologique

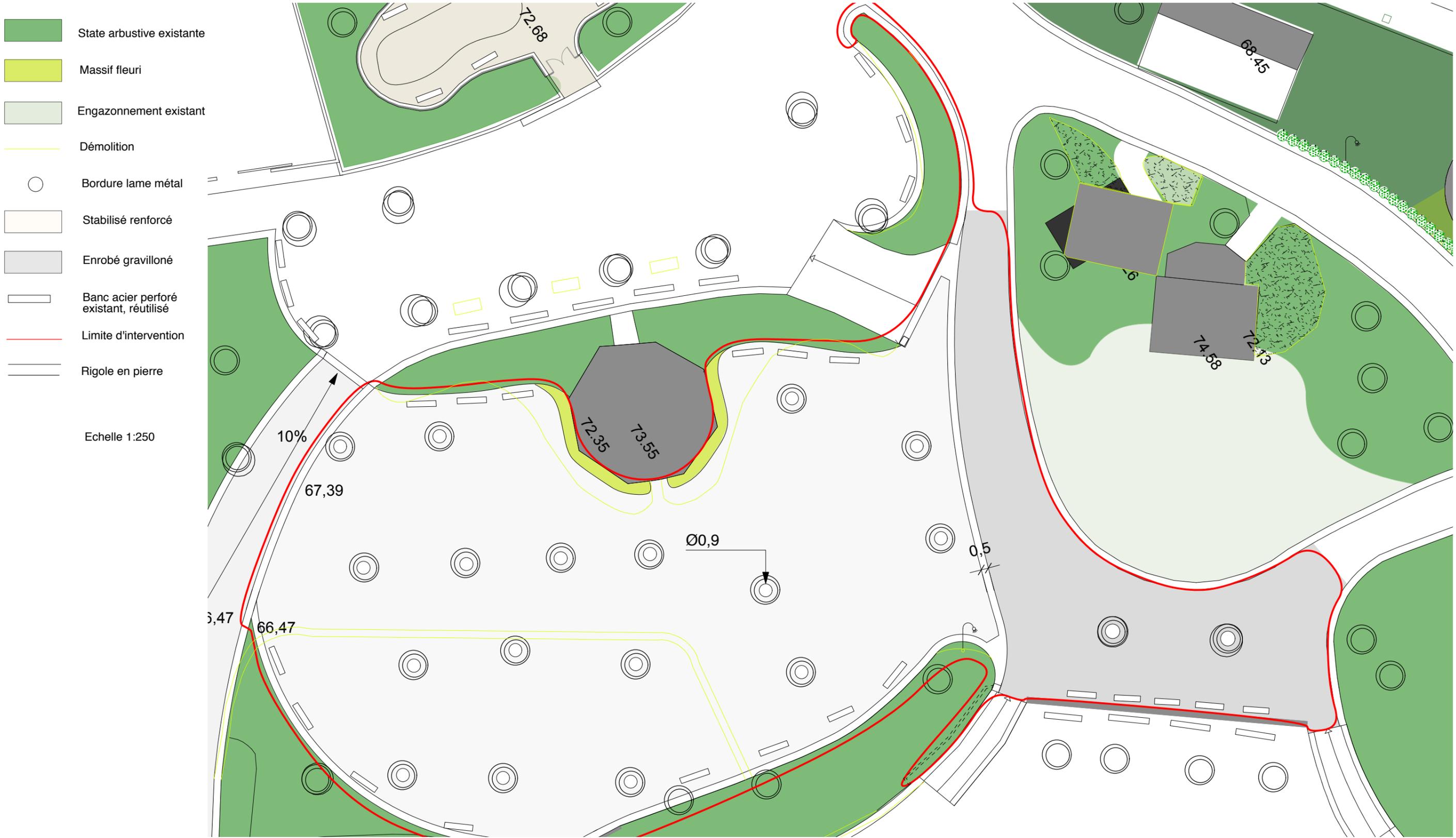
LES PREMIERES INTERVENTIONS

1 - Dès janvier
- Dégrappage de la place du kiosque
Pose des rigoles en galet et mise en place du stabilisé renforcé.

-En second lieu, Démarrage du chantier du parc à chien.

2- Dès mars
- Restauration de la place de la chaumière
- plantation de la lièsière.









Avantages :

- en acier : très résistant
- disponible en noir
- facile et rapide à mettre en place
- différentes dimensions disponibles en fonction de la force du végétal

Idéal pour le tour d'arbre, **plantcoprotect borderline arbre**® est en acier préformé en cercle. L'installation est facile et garantie une finition propre et esthétique.



 100% recyclable

Les Bordures sont disponibles en noires en standard, et sur commande en vertes et galvanisées

bande plastique disponible en rouleaux de 15 m. permet une protection supplémentaire pour les secteurs à fort trafic.



Bordure métallique, diam. 90 cm.

Rigole en gallet à réaliser

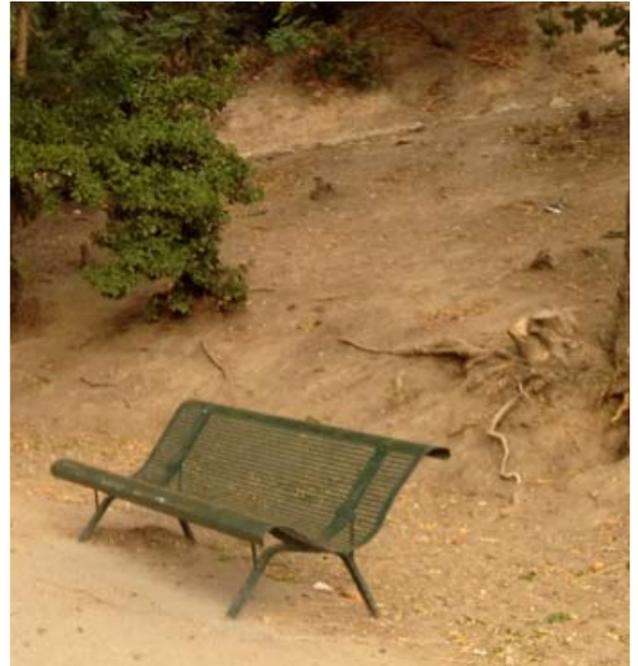
Biodécosol, revêtement de place du kiosque à musique, gravier calcaire clair, granulométrie 2/6.



Pour la place de la chaumière, banc ROME



Autours du kiosque à musique réutilisation des bancs existants



Palettes végétales

En complément de la végétation existante.



Aloysia citrodora



Cistus x purpureus



Hypericum balearicum



chrysanthemum frutescens

Cette place est préservée des circulations. Depuis le coeur de cette terrasse, le regard file au delà du premier plan fleuri jusqu'au fond de scène constitué de bosquet.



Palettes végétales



Viburnum tinus



Quercus ilex



Genista monspessulana



Antirrhinum majus



Lavandula latifolia



Rhamnus alaternus



Ononis speciosa



Cheiranthus cheiri



Coreopsis verticillata



Matricaria perforata



Hypericum balearicum



Lycium barbarum



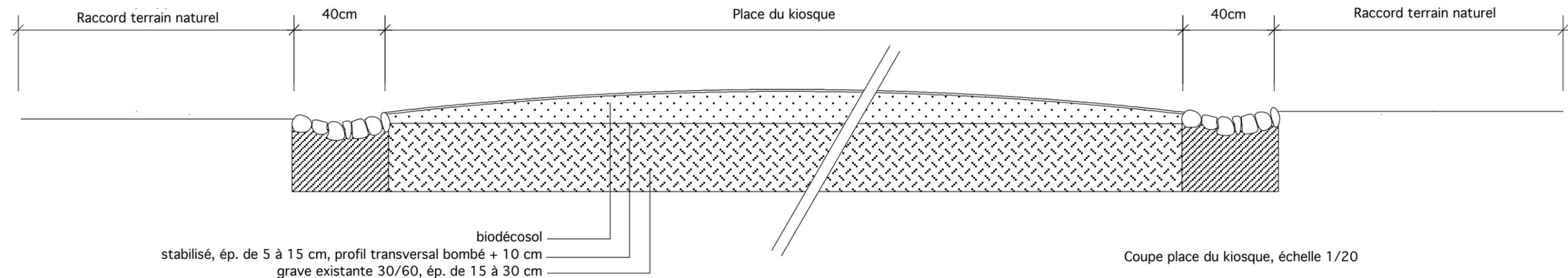
Gaura lindheimeri



Hemerocallis fulva

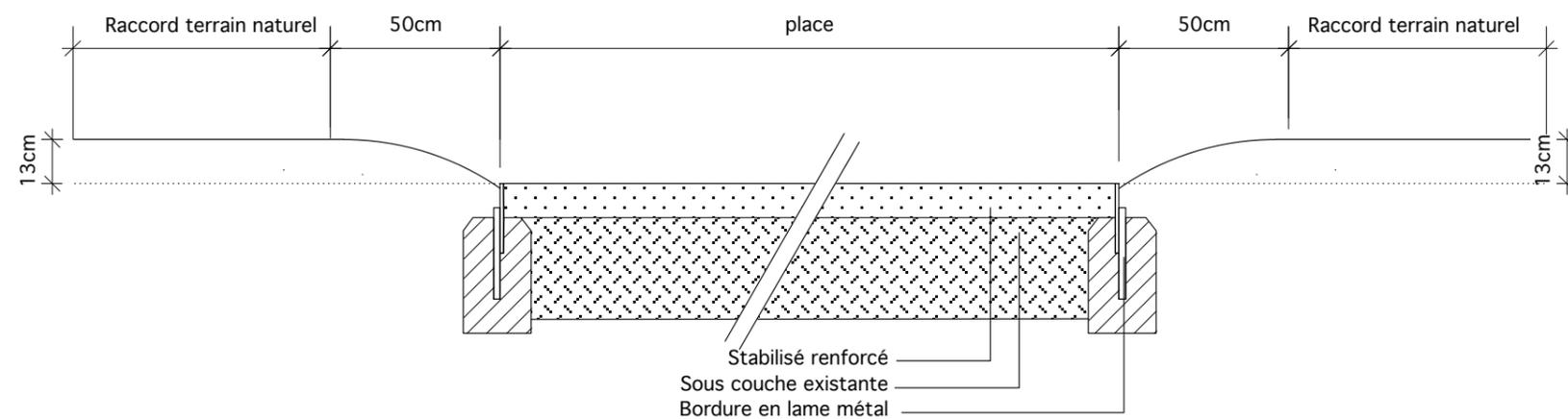


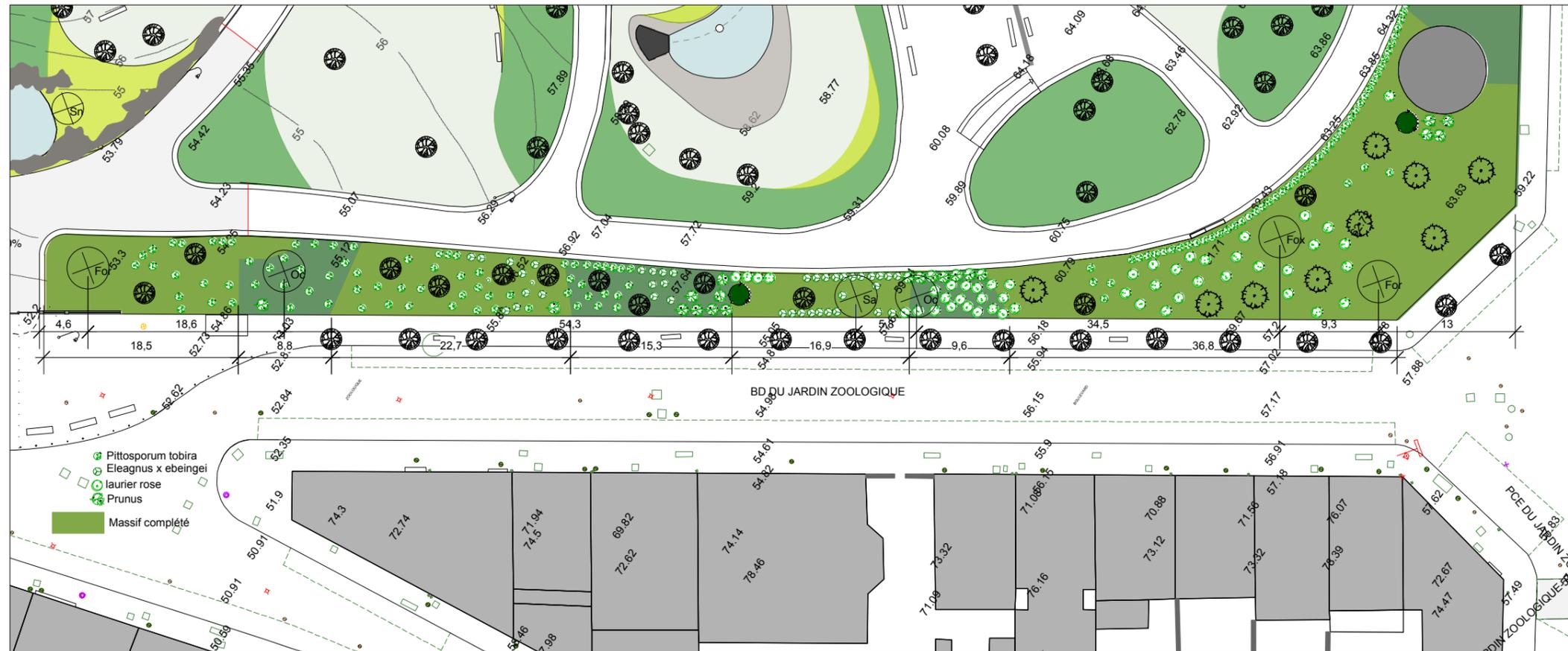
Pelargonium zonale



Rigole en calade: Granulométrie des galets : 80/100 mm.
Posés sur la tranche.
En ligne et en quinconce dans le sens du fil d'eau, selon photos
De temps en temps, un galet disposé en travers pour rompre la régularité, selon ordre DT. Joints très serrés.
Sur lit de béton, CP 250, treillis d'armature K 331, coffrages latéraux, 195 litres par ml (65/30 cm).
Jointoyage en creux au mortier, lissage, nettoyage.

biodécosol : Biodécosol:
Fourniture et épandage à froid
Cylindrage au rouleau de 2.5 to.
Surfaçage général.





Plantation complémentaire de la lisière bd du jardin Zoologique

Gestion, laisser monter les végétaux.

En sous bois

Ruscus aculeatus	1,5u/m2
Phillyrea angustifolia	0,5u/m2
Acanthus mollis	3u/m2
Galeobdolon luteum	6u/m2
Hedera helix	1u/m2
Jasminum nudiflorum	1u/m2
Muehlenbeckia complexa	1u/m2
Myrtus communis flore pleno	0,5u/m2
Rhamnus alaternus	0,5u/m2
Salvia spathacea	2u/m2
Teucrium chamaedrys	8u/m2
Vinca major	3u/m2

Lisière ouverte

Ea	Eleagnus angustifolia	RN cépée ramifiée 90/120
Vt	Viburnum tinus	touffe motte 120/150
Rh	Rhamnus alaternus	touffe motte 150/200
Sa	Sorbus aria	touffe RN 175/200

Strate arborée

For	Fraxinus ornus	Cépée ramifiée MG 350/400
Fox	Fraxinus oxyphylla	Cépée ramifiée MG 350/400
Oc	Ostrya carpinifolia	Cépée ramifiée MG 350/400
Sa	Sorbus aria	Cépée ramifiée MG 300/350

Création du bosquet d'entrée

Hedera helix	1u/m2	
Aruncus sylvestris	8u/m2	
Polygonatum multiflorum	6u/m2	
Veronica polifolia	12u/m2	
Euphorbia dendroides	1u/m2	
Colutea arborescens	1u/m2	
Grevillea rosmarinifolia	1u/m2	
Pp	Pyrus parviflora	Tige 4XTrp MG 20/25
Sa	Sorbus aria	Cépée ramifiée MG 300/350

PALETTE VEGETALE DE LA LISIERE



Ruscus aculeatus



Phillyrea angustifolia



Acanthus mollis



Myrtus communis flore pleno



Muehlenbeckia complexa



Viburnum tinus



Galeobdolon luteum



Hedera helix



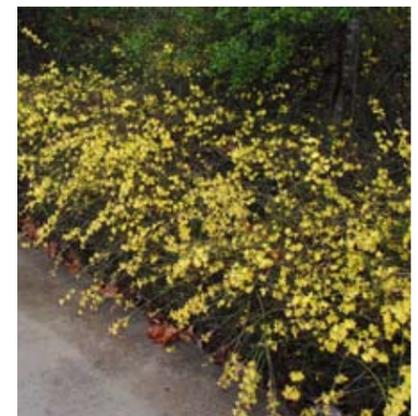
Rhamnus alaternus



Eleagnus angustifolia



Sorbus aria



Jasminum nudiflorum

Salvia spathacea



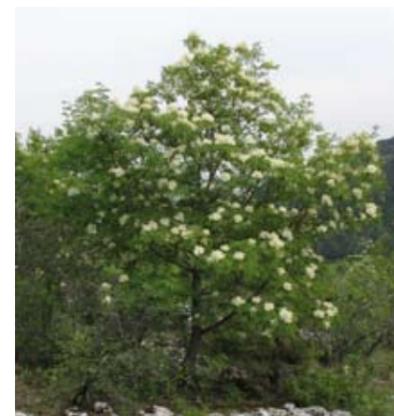
Teucrium chamaedrys



Vinca major



Fraxinus ornus



Fraxinus oxyphylla



Vinca major



Afin de s'adapter au mieux à l'existant, les variétés des autres strates, seront positionnées sur site par l'architecte-paysagiste.



Plantation complémentaire de la nouvelle parcelle du parc public

Abords du miroir d'eau de l'entrée "métro"

Sn	Salix nigra	Cépée ramifiée MG 400/500
	Petasites hybridus	2u/m2
	Geranium robertianum	8u/m2
	Buxus sempervirens 'Rotundifolia'	motte 60/80
	Allium ursinum	bulbe
	Angelica archangelica	6u/m2
	Astrantia major	6u/m2
	Dryopteris filix-major	3u/m2
	Fragaria vesca	10u/m2

Bords de chemins ombrés, le long des escaliers

	Hedera helix	1u/m2
	Vinca major	3u/m2
	Allium ursinum	10u/m2
	Aruncus sylvestris	1u/m2
	Polygonatum multiflorum	6u/m2

Bosquets

	Ononis speciosa	1u/m2
	Hypericum balearicum	2u/m2
	Lycium barbarum	1u/m2
	Indigofera heterantha	1u/m2
	Grevillea rosmarinifolia	1u/m2
	Colutea arborescens	1u/m2
	Viburnum tinus	0,5u/m2
	Rhamnus alaternus	0,5u/m2
	Genista monspessulana	1u/m2
	Phillyrea angustigolia	1u/m2
	Vitex agnus-castus	0,5u/m2
	Cotinus coggygria	0,5u/m2
	Laburnum anagyroides	0,5u/m2
	Quercus ilex	baliveau ramifié 200/250

Strate arborée

Sa	Sorbus aria	Cépée ramifiée MG 300/350
Pp	Pyrus parviflora	Tige 4XTrp MG 20/25
St	Sorbus torminalis	Cépée ramifiée MG 300/350
Ea	Eleagnus angustifolia	RN cépée ramifiée 90/120
Ah	Araucaria heterophylla	MG 20/25
For	Fraxinus ornus	Cépée ramifiée MG 350/400
An	Acer negundo	Cépée ramifiée MG 350/400
Kp	Kolreuteria paniculata	Cépée ramifiée MG 400/450
Rt	Rhus typhina	Touffe forte RN 150/200



Salix nigra



Petasites hybridus



Dryopteris filix major



Ononis speciosa



Indigofera heterantha



Colutea arborescens

Pyrus parviflora



Araucaria heterophylla



Rhus typhina



Palettes végétales



Quercus pubescens



Broussonetia papyrifera



Rosa banksiae 'Alba plena'

Qp	Quercus pubescens	tige fléchée MG 18/20
Bp	Broussonetia papyrifera	Cépée MG 150/200

Plantes grimpantes le long des ouvrages RTM

Rosa banksiae 'Alba plena'	1u/m2
Wisteria chinensis	1u/m2

Plantation des 'fascines' existantes

Ophiopogon planiscapus 'Black Dragon'	4u/m2
Ophiopogon bodinieri	3u/m2
Carex siderosticha 'Lemon Zest'	4u/m2
Deschampsia 'Northern Lights'	6u/m2
Hystrix patula	2u/m2
Dryopteris filix-major	3u/m2

Semis parc à chiens

Semis préconisé résistant à l'arrachement et à un substrat pauvre.

- 45% Fétuque élevée DEBUSSY
- 25% Pâturin des près YVETTE
- 10% Fétuque rouge ½ traçante CEZANNE
- 20% Cynodon dactylon BLACKJACK

Dose : 25 grammes/m2



Ophiopogon planiscapus 'Black Dragon'



Ophiopogon bodinieri



Carex siderosticha 'Lemon Zest'

Deschampsia 'Northern Lights'



Hystrix patula



Wisteria chinensis

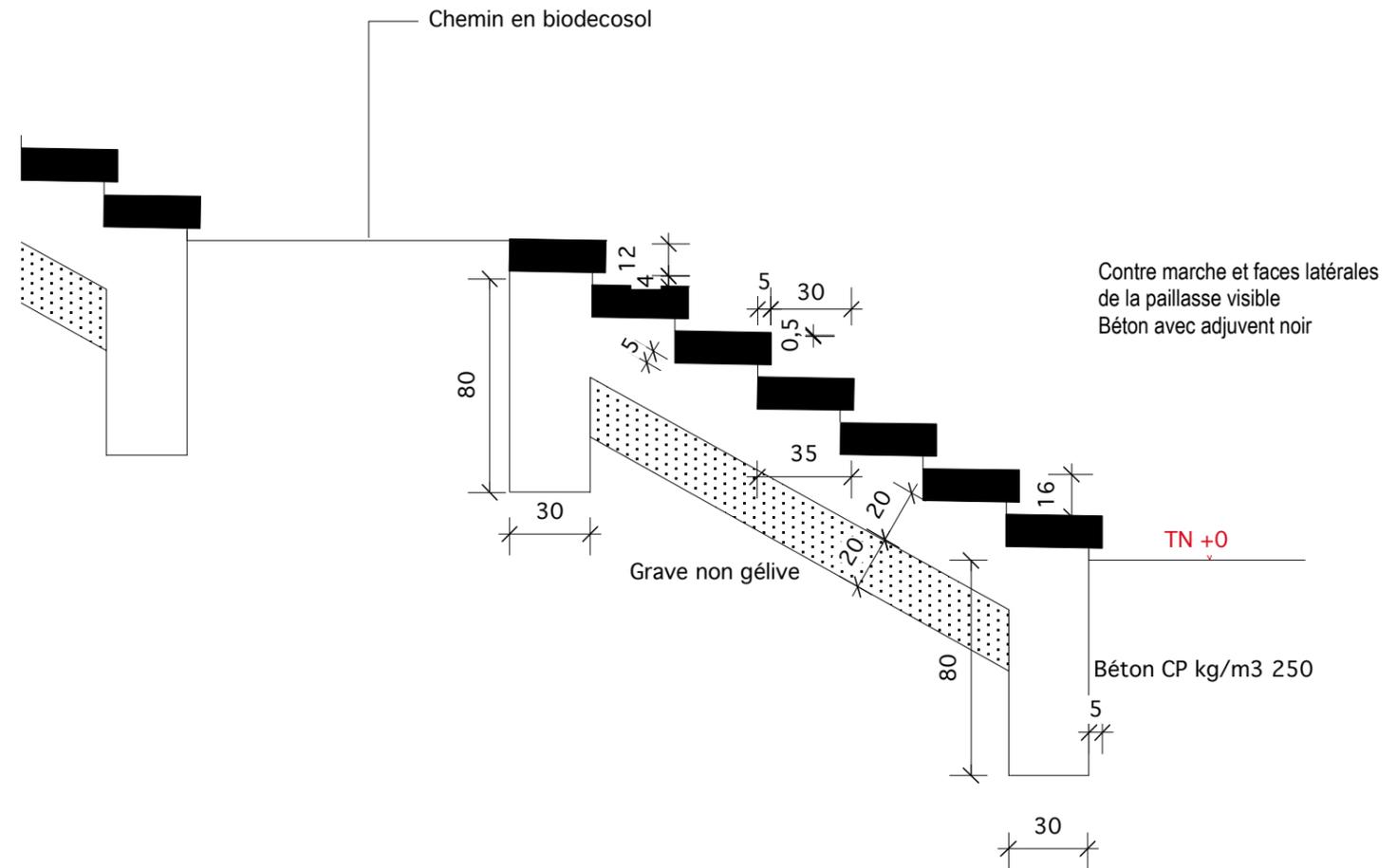




Marche: Calcaire, arêtes supérieures chanfreinées 5/5 mm
Arêtes inférieures vives, face supérieure flammée
tranches latérales poncées, dessous scié

Escalier de 6 volée de 7 marches, foulée 30/16cm (12+3.5+0.5)

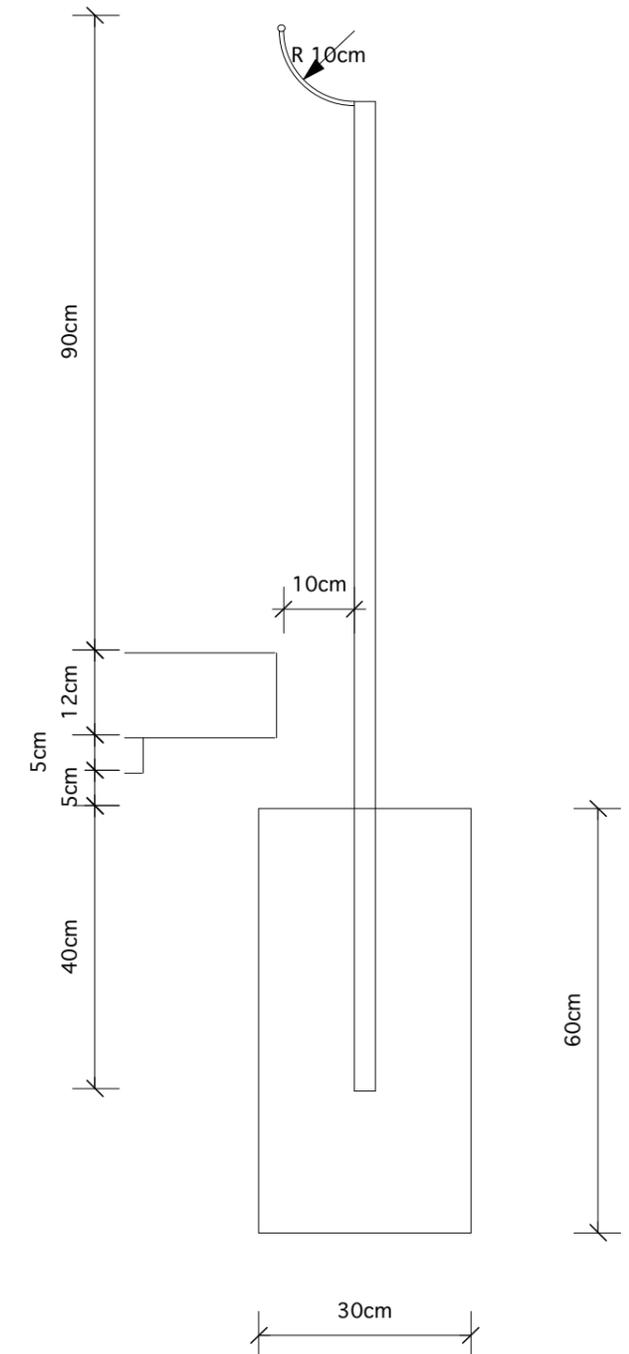
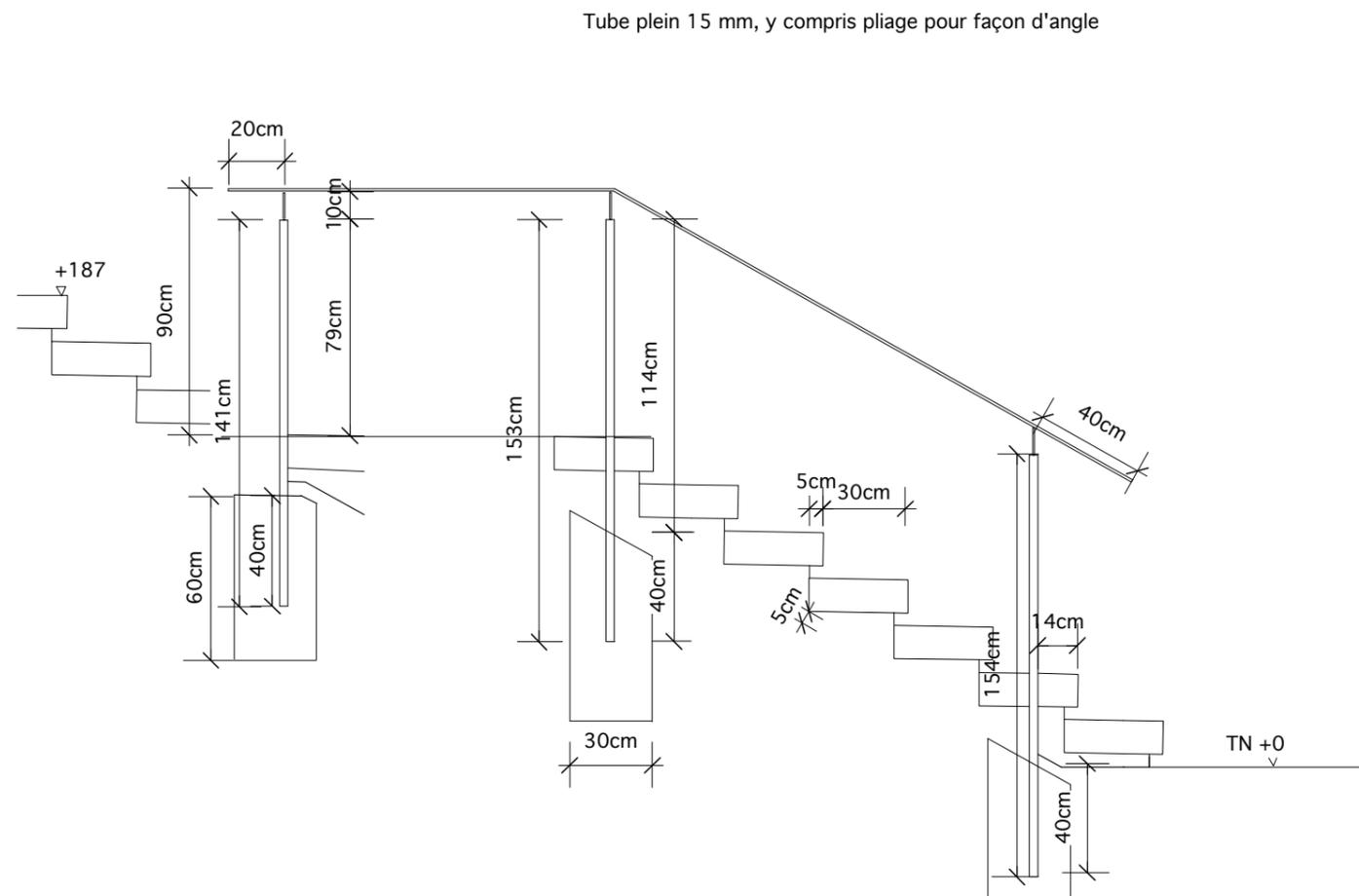
Pose sur lit de mortier de ciment CP 250, ép. 3 à 5 mm.
Paille et poutres d'ancrage: béton CP kg/m3 250.
Grave non gélive 0/63, ép. 20 cm.



Détail, 1:10

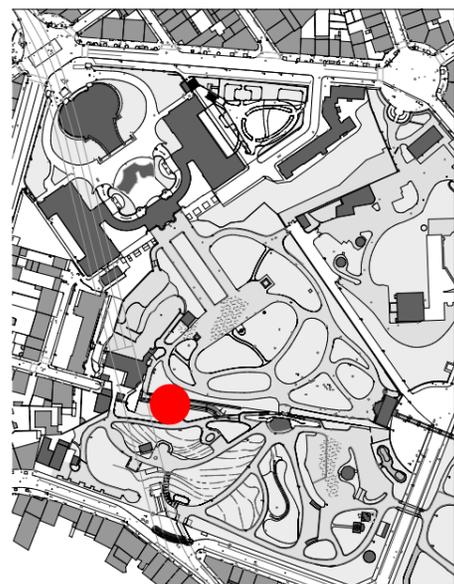
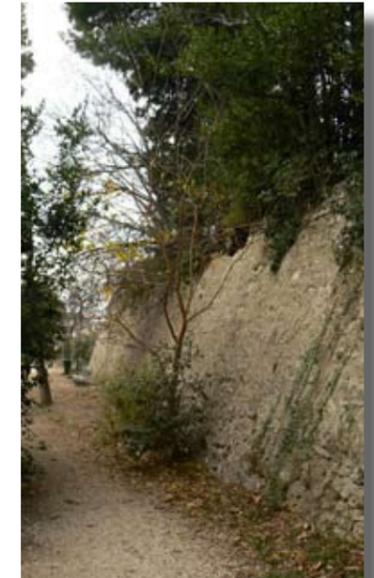
Tube plein 15 mm, y compris pliage pour façon d'angle
 Console fer carré 10/10 mm, en arc de cercle rayon 100 mm
 montant: fer carré 30/30 mm

Coupe longitudinale, 1:25

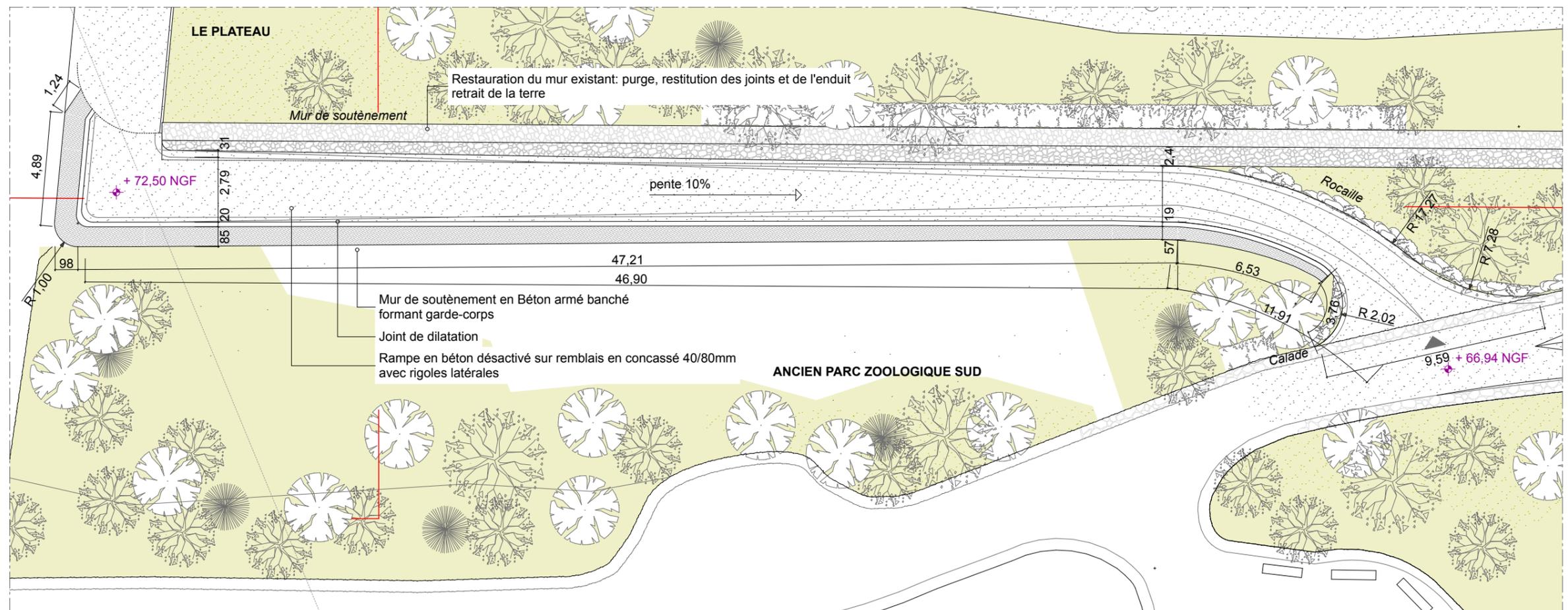


Finition: Fer sablé
 Couche anti rouille
 Peinture à l'oxyde de fer micacé gris foncé DB 703

Les bâtis: La rampe, un témoin du XIXe siècle



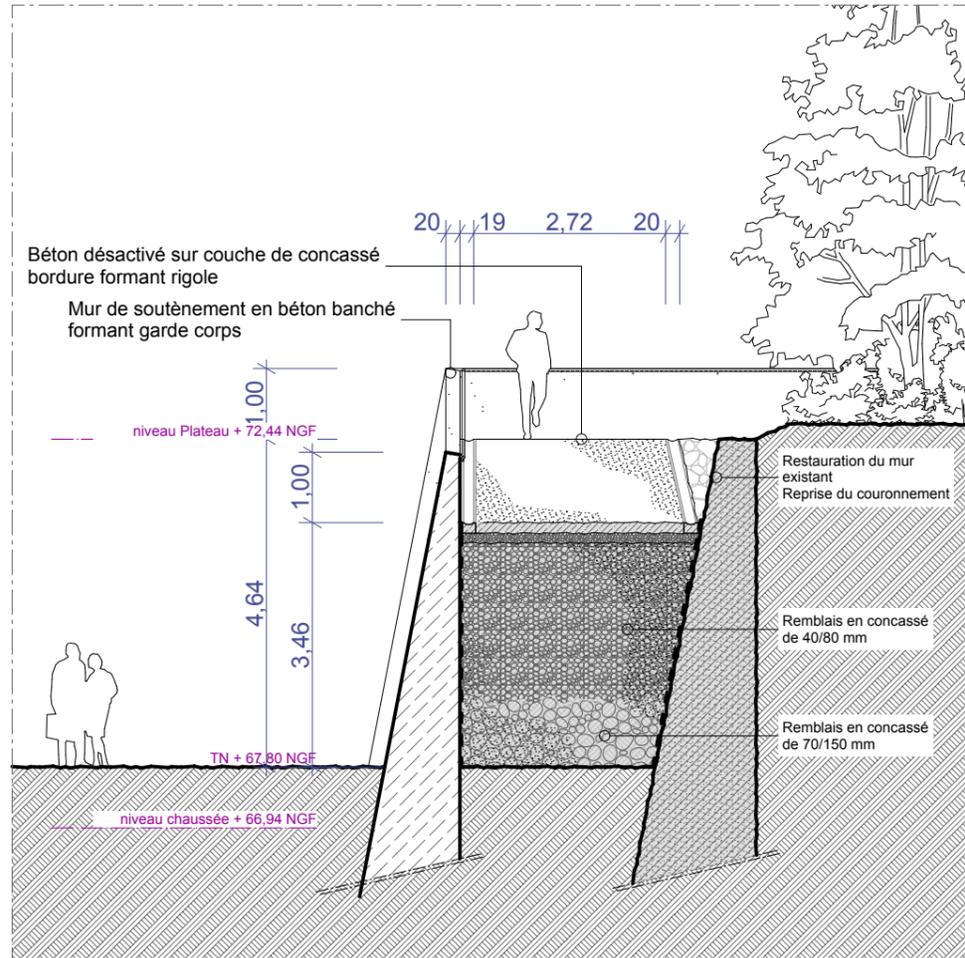
Plan de repérage



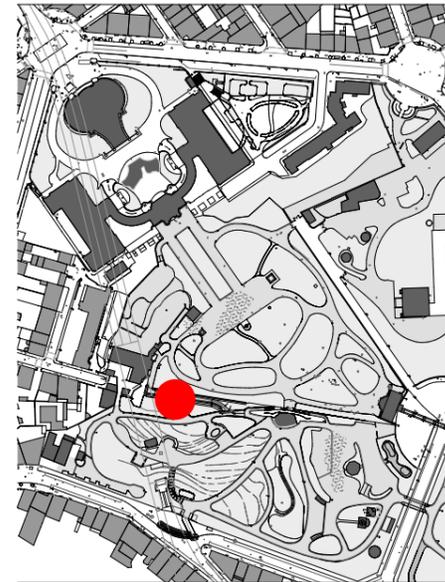
Rampe: Plan Echelle 1:200

Les bâtis: La rampe, un témoin du XIXe siècle

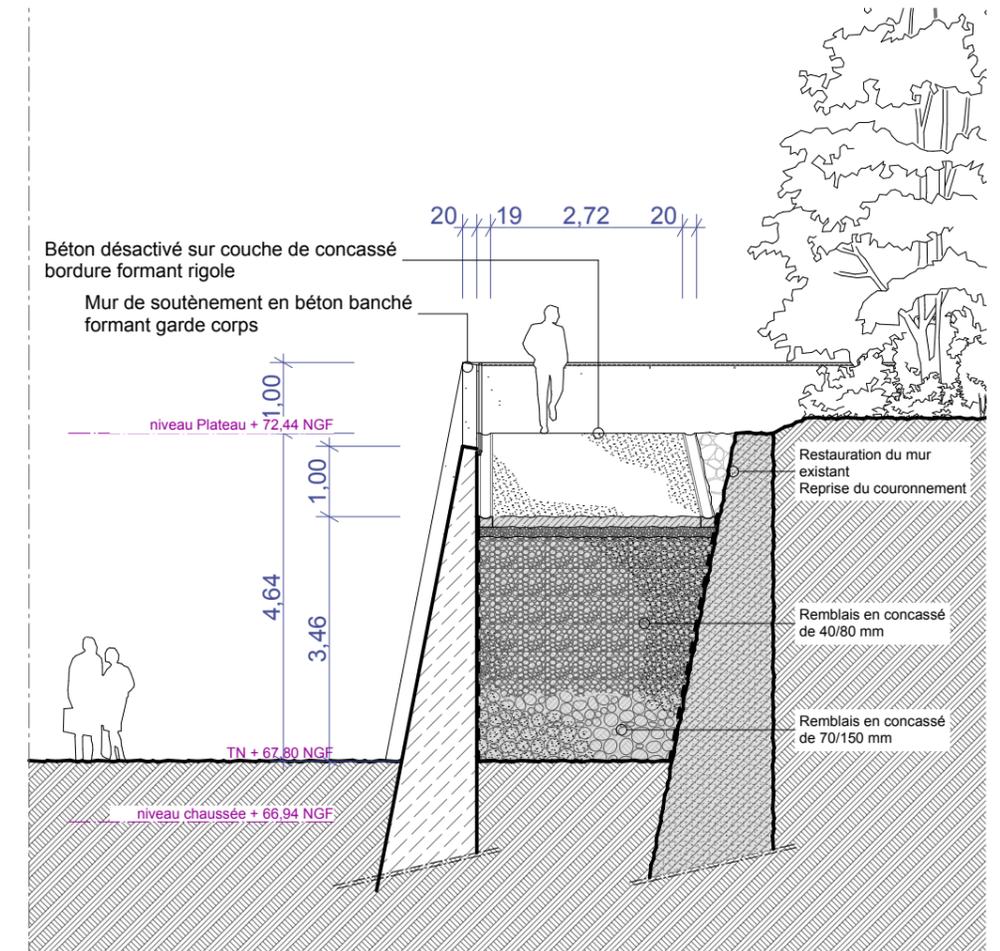
Soutien d'un mur de soutènement en béton banché. Ce mur laisse apparent le coffrage de planches de bois, rappelant l'aspect brut et naturel.



Rampe: coupe Echelle 1:100

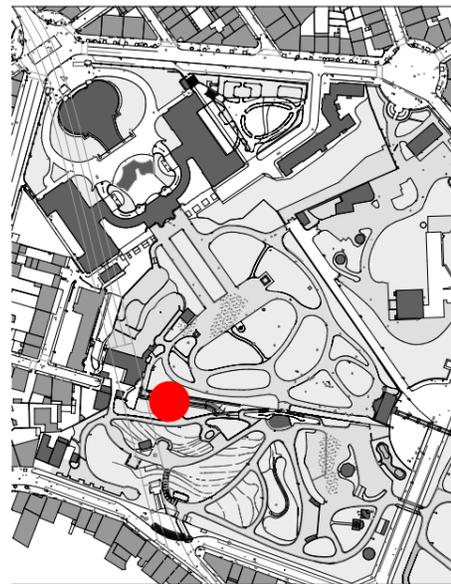


Plan de repérage



Rampe: coupe Echelle 1:100

Les bâtis: La rampe, un témoin du XIXe siècle



Plan de repérage

PALETTE VÉGÉTALE DU XIXe siècle

(illustrations issues de Google images)



Solution d'un mur végétal alliant les deux éléments principaux des Jardins Longchamp qui sont les Végétaux et l'Eau.

Il est donc proposé la combinaison d'un mur végétal et d'un cascade en partie centrale. Ce mur végétal serait un témoin de types de végétaux utilisés au XIXe siècle, vus au cours de l'étude, tels que:

- Des plantes grimpantes: lierres, vigne vierge,
- Et d'autres types Cyrtomium, Azorella trifurcata
- Des petits arbustes et plantes ligneuses: les fuchsias, les cytises à 3 feuilles, buddleia de lindley créant des pointes de couleurs.



Mur présentant les végétaux utilisés au XIXe siècle

Mur d'Eau

Mur présentant les végétaux utilisés au XIXe siècle

Les bâtis: La rampe, un témoin du XIXe siècle



Jardin Longchamp - La Rampe

PLAN DE SITUATION

Département :
BOUCHES du RHONE

Commune :
MARSEILLE 4EME

Section : A
Feuille : 818 A 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2500

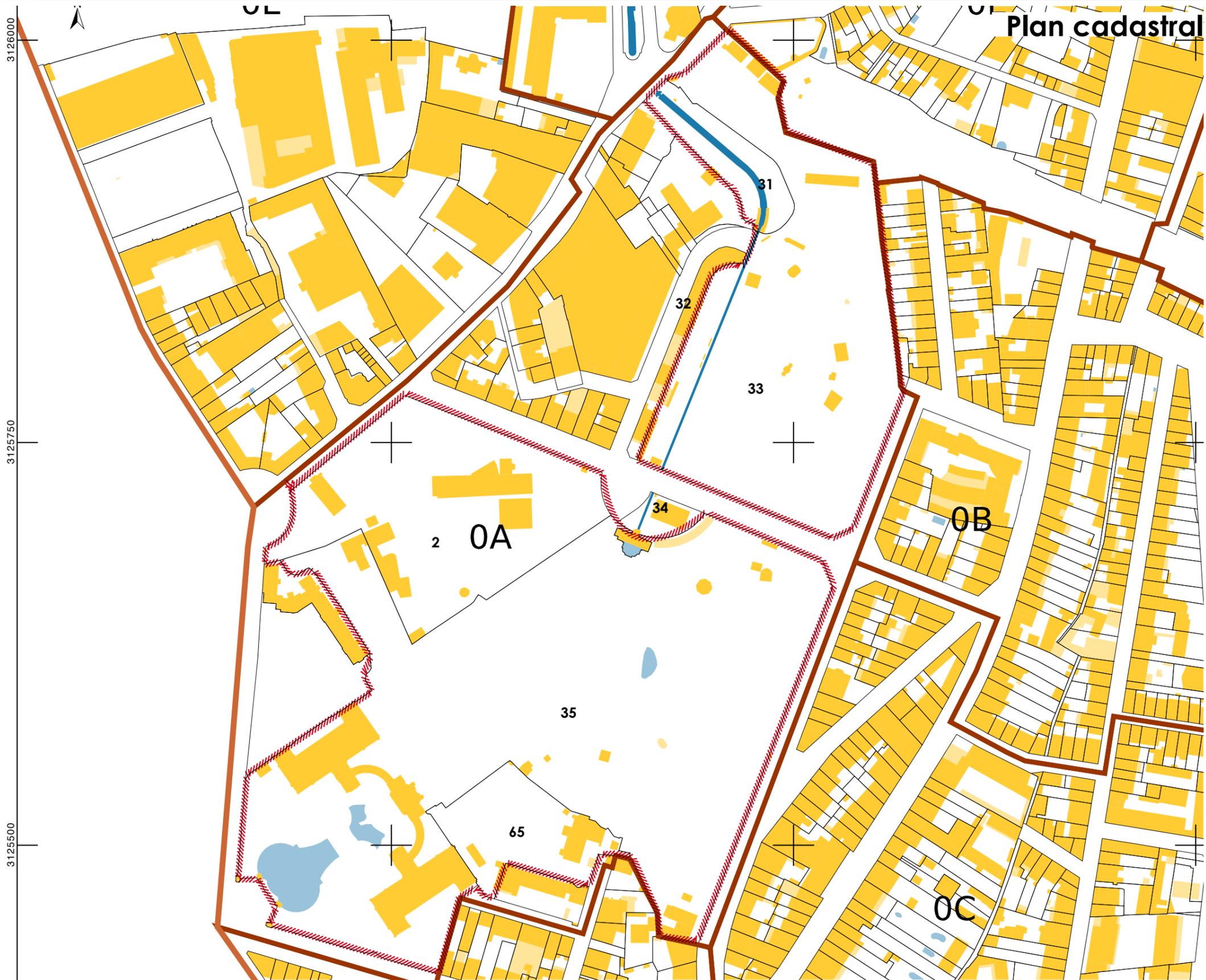
Date d'édition : 15/03/2012
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
Marseille Nord
38, Boulevard Baptiste Bonnet 13285
13285 Marseille Cedex 08
tél. 04 91 23 61 68 -fax 04 91 23 61 75
cdif.marseille-nord@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Il est souvent difficile de reconstituer l'histoire de ces petits monuments, qui parfois ont subi plusieurs déplacements, les archives étant fragmentaires. Le comité du Vieux-Marseille a publié en 1995 un cahier (n°6) sur «Marseille mémoire, Marseille décor» écrit par Jean LAQUÈVRE, dont les extraits sont présentés ci-après.

Alphone de LAMARTINE

De passage en vue d'un embarquement, ou résident estival, LAMARTINE viendra à Marseille à six reprises entre 1832 et 1847.

Lors de sa première venue, l'Académie de Marseille lui réservera une séance solennelle au cours de laquelle il sera fait assaut de discours et de poèmes.

A l'exception d'un voyage discret en 1833, Lorsque Lamartine vient recueillir la dépouille mortelle de sa fille disparue à Beyrouth, ses passages et ses séjours dans la cité phocéenne ne passeront pas inaperçus et la presse ne manquera pas de s'en faire écho.

Dans sa correspondance et ses œuvres, le poète aimera noter ses impressions et faire état des manifestations de sympathie et d'enthousiasme dont il est l'objet.

Beaucoup plus tard, le 16 février 1891, une «Académie Lamartine» voit le jour. Cette société littéraire a son siège dans la Nièvre, précisément à Menou-par-Vazy; son vice-président demeure à Marseille. Très rapidement elle fait part aux autorités locales de son intention de célébrer, par une série de fêtes, le centenaire de la naissance du poète auquel elle consacre son activité. S'ajoutait à cela, son désir de voir concrétiser publiquement et durablement le souvenir de l'auteur des «méditations poétiques» et autres œuvres aussi célèbres, dans la ville où il avait reçu le meilleur accueil.

Et c'est ainsi que le 20 septembre 1891, on procédera à l'inauguration du monument dressé sur le plateau Longchamp, premier élément décoratif du site récemment nommé «Jardin des Poètes».

La conception générale de l'œuvre était due à l'architecte J. VAUD. Réalisé par L. SIMON, le buste en bronze de Lamartine s'élevait alors au faite d'une colonne de granit coiffée d'un chapiteau d'ordre corinthien orné de feuillages et de lyres. Un flambeau et une branche de laurier complétaient la décoration.

Les faces du piédestal et les vasques qui l'entouraient avaient reçu diverses inscriptions: un éloge en vers de la fraternité humaine, les noms des principaux personnages de l'œuvre lamartienne, et enfin, des informations sur les conditions dans lesquelles le monument avait été élevé et inauguré.

En 1942, le bronze ira à la fonte. Souhaitant maintenir l'hommage, on décida, en novembre 1943, de placer sur la colonne restée en l'état, une nouvelle représentation, en pierre cette fois, de LAMARTINE: une statue succèdera au buste.

Albert Bouquillon, premier Grand Prix de Rome, sera choisi et exécutera l'œuvre à Paris.

Les dimensions de la sculpture ne permettaient pas l'utilisation de la colonne originale. On procédera donc à son enlèvement et un nouveau socle sera bâti. On y retrouvera gravés, les vers du premier monument et la simple mention: «Lamartine 1790-1869»

Monument: Adolphe MONTICELLI

Né à Marseille le 14 octobre 1824, Adolphe MONTICELLI passe ses premières années chez des fermiers des basses-Alpes. Cette vie campagnarde, dont il conservera le meilleur souvenir, marquera sa vie artistique. Enfant naturel, il onze ans lorsque, régularisant leur situation par le mariage, ses parents le reconnaissent.

Il parle fort bien provençal, il manifeste un goût très vif pour la peinture, mais il ne sait ni lire ni écrire. Sa scolarité sera difficile et les résultats sans éclat. Un apprentissage dans le domaine commercial au sein d'une maison de droguerie en gros ne sera pas couronné de succès. Fort heureusement, la fréquentation de l'école gratuite de dessin va lui permettre de satisfaire sa passion.

En 1846, il part pour Paris: il y restera un peu plus d'un an et passe le plus clair de son temps au musée du Louvre. Au cours

de sa vie, il séjournera plusieurs fois à Paris.

De retour à Marseille, il retrouve ses amis peintres et commence sa carrière.

Grand randonneur, on le rencontrera souvent sur les chemins de Provence et du Midi, à la recherche de la lumière et de l'inspiration.

Ses pinces vont, dès lors, se poser sur des milliers de toiles. Il aborde tous les genres: portraits, natures mortes, paysages, scènes religieuses ou historiques, marines....

De cette œuvre, importante par le nombre et la diversité, les critiques, les amateurs d'art et même les peintres, retiendront essentiellement la richesse du coloris.

Novateur par sa technique, partageant le sort de ceux qui ne cheminent pas dans les sentiers battus, Monticelli sera parfois la risée d'un public engagé dans la routine. Il n'en sera pas particulièrement affecté.

Doux, placide, philosophe, peu soucieux des honneurs, il arrivait à bien vendre ses toiles et ses bois peints, sans renfermer de publicité.

Malgré deux attaques d'hémiplégie et une santé gravement perturbée, MONTICELLI ne renoncera à peindre que trois mois avant sa disparition, le 28 juin 1886.

En 1909, ses concitoyens lui élèveront un monument sur le cours Joseph Thierry.

Victime lui aussi de l'aménagement urbain, il gagnera plus tard le plateau Longchamp où il tiendra compagnie à d'autres célébrités marseillaises et provençales.

Il convient de souligner, à propos de ce monument, que le sculpteur Auguste Carli, avait donné son accord pour la réalisation de l'œuvre, si peu importante que soit la somme réunie par la souscription engagée à cette occasion.

Monument: Frédéric Mistral

L'automne 1930 fut marqué en Provence et plus particulièrement dans les Bouches-du-Rhône, par une série de manifestations à l'occasion de la célébration du centenaire de la naissance de Frédéric MISTRAL.

Deux ans plus tard, pérennisant l'hommage marseillais au grand poète provençal, avait lieu, le 19 juin 1932, l'inauguration d'un monument au plateau Longchamp.

Avant qu'en présence de Madame Frédéric MISTRAL ne soient dévoilées l'œuvre de Louis Botinelly et prononcés les discours dont un en provençal, un long cortège précédé de gardians à cheval avait occupé la voie publique entre le cours Joseph Thierry et le lieu de la cérémonie.

Sur le plateau Longchamp, le monument honorant Mistral fait face à celui élevé à Lamartine. Cela n'est peut-être pas sans signification, si toutefois cela a été voulu. On sait, en effet, que l'auteur des «Méditations poétiques» fut, après la publication de «Mirèio» en 1859, le premier en France à saluer, soutenir de sa notoriété et contribuer à la renommée nationale et internationale de l'œuvre mistralienne. Chacun dans sa langue, les deux poètes étaient en communion.

Mirèio, la «chato de provenço» immortalisée par le maître de la Maillane est d'ailleurs présente au centre du monument sur lequel ont été inscrits, de part et d'autre, les principales œuvres du poète ainsi que des vers relatifs à Marseille:

«SIAN LI FELEN DE LA GRECO INMOURTALO

.....
E NOSTO CAPITALO

ÈS MARSIOU OU EN MAR VEI JOUGA LI DOUFIN»

Signalons enfin que Frédéric MISTRAL a été l'une des rares personnalités locales à être statufiée de son vivant. C'est en effet le 30 mai 1909 que l'on procéda à l'inauguration, sur la place du Forum à Arles, d'une statue en bronze, de belle dimension, réalisée par Théodore Rivière.

Monument commémoratifs à Valère Bernard

Le 8 octobre 1936, après une vie d'intense activité, Valère BERNARD, atteint de cécité, s'éteint à l'âge de soixante-seize ans. Marseille et la Provence perdaient en lui un grand artiste doublé d'un homme de bien. Vingt ans plus tard, le 7 juillet 1956, sur le plateau Longchamp, un hommage public lui est rendu par l'inauguration du monument élevé à sa mémoire et sculpté par son fils, Casimir BERNARD.

Né à Marseille le 10 février 1860, de parents modestes d'origine vaclusienne, Marius Valère BERNARD manifeste dès son plus jeune âge un goût très vif pour la peinture. Elève de l'Ecole des Beaux-Arts de sa ville natale, il exécute, à l'instigation de l'un de ses professeurs, ses premières lithographies destinées à l'illustration du recueil de Fortuné Chailan, «Lou Ganguin».

Après un séjour de quatre ans à Paris, au cours duquel il rencontre diverses personnalités du monde des arts et des lettres, Valère Bernard installe son atelier au N°15 du quai de Rive-Neuve. De là sortiront, durant plus de trente ans d'occupation des lieux, peintures, dessins, estampes, gravures, sculptures, céramiques....

«Toujours en quête d'un instrument à mettre au service de son rêve» selon l'expression de Joseph D'ARBAUD, Valère BERNARD saura, à la riche palette du plasticien, joindre la lyre du poète et le talent du romancier.

En ce dernier tiers du XIXe siècle, le Félibrige est en plein essor. Valère BERNARD y adhère et deviendra un des fers-de-lance de la renaissance provençale. Elu «capoulié» en 1909, il aura pour principale préoccupation la réforme des statues et le maintien de l'entente et de l'union au sein du mouvement.

En 1903 il avait été reçu à l'Académie de Marseille.

Composite dans sa matérialisation, l'œuvre de Valère BERNARD est aussi traversée par divers courants ou tendances. Au réalisme et au symbolisme qu'il savait harmonieusement concilier dans l'art et l'écriture, viendra s'ajouter à certains moments, l'expression fantastique notamment dans ses eaux-fortes dont il était devenu l'un des maîtres.

Par ses tableaux et ses fresques, Valère BERNARD est présent dans de nombreux musées et édifices publics ou religieux. Mais la totalité de son œuvre gravée est conservée au Musée des Beaux-Arts de Marseille. Quant aux poèmes, on peut lire inscrits sur le monument quelques vers de «Long la mar latino» composé en 1928.

Stèle à la mémoire de Germain Nouveau

Ce n'est qu'après sa disparition en 1920 à Pourrières où il avait vu le jour le 31 juillet 1851, que Germain NOUVEAU acquiert, grâce au mouvement surréaliste, un début de notoriété.

Sans jeunesse, résidant à Marseille chez son oncle, directeur de «l'Académie des lettres, sciences et arts», Germain nouveau occupait un poste de surveillant au lycée de la ville. Devenu par la suite professeur de dessin, il va commencer à voyager et écrire.

Bien que personnelle, son œuvre poétique est influencée par VILON, RIMBAUD, VERLAINE, RICHPIN et PONCHON qu'il fréquenta à Paris.

A l'approche de la cinquantaine, une crise de dépression m'élancolique sonne le réveil de pensées mystiques qui l'habitent déjà depuis quelques temps. Abandonnant définitivement l'enseignement, il se lance sur les routes et les chemins.

Au terme de cette vie bohème, faite d'errance, de mendicité, mais aussi d'activité poétique, il vient finir ses jours dans son village natal.

En 1962, se constitue un « Association des Amis de Germain nouveau ».

Le vingtième anniversaire de son existence sera marqué à Marseille par l'inauguration le 27 juin 1982, sur le plateau Longchamp, d'une stèle à la mémoire du poète varois, modeste monument sur lequel sont inscrits ces simples mots:

Germain NOUVEAU

1851 - 1920

Les végétaux préconisés au XIXe siècle

ARCHIVE MUNICIPALE		SOPHORAS DU JAPON	feuillus	
ARCHIVE MUNICIPALE		SAULES NOIRS	feuillus	
ARCHIVE MUNICIPALE		MICOCOULIERS DE PROVENCE	feuillus	
ARCHIVE MUNICIPALE		ORMES À FEUILLES ÉPAISSES	feuillus	
ARCHIVE MUNICIPALE		MAGNOLIA	feuillus	
ARCHIVE MUNICIPALE		VANILLIERS	feuillus	
ARCHIVE MUNICIPALE		GRENADIERS	feuillus	
ARCHIVE MUNICIPALE		ERABLES JASPÉS	BOSQUET	feuillus
ARCHIVE MUNICIPALE		ROBINIER FAUX ACCACIA	feuillus	
ARCHIVE MUNICIPALE		ORANGERS	feuillus	
E. André		ORME À PETITE FEUILLE	feuillus	
E. André		ERABLE SYCOMORE	feuillus	
E. André		FRENE COMMUN	feuillus	
E. André		ERABLE CHAMPETRE	feuillus	
E. André		NOYER NOI D'AMÉRIQUE	feuillus	
E. André		ALISIER DE CHINE	feuillus	
E. André		LAURIER AMANDE	feuillus	
E. André		FRENE COMMUN	feuillus	
E. André		SAULE ARGENTÉ	feuillus	
E. André		PÉCHERS POUR ESPALIER	feuillus	
E. André		HÊTRE	feuillus	
E. André		TILIA PLATYPHYLLA	feuillus	
E. André	SOPHORA PLEUREUR	STYPHNOLOBIUM JAPONICUM PENDULUM	feuillus	
E. André		PLATANE	feuillus	
E. André		TULIPIER	feuillus	
E. André		ERABLE SYCOMORE	feuillus	
E. André		PIRUS COMMUNIS	feuillus	
E. André		CRATAEGUS TORMINALIS	feuillus	
E. André		QUERCUS PEDUNCULATA	feuillus	
E. André		FAGUS SYLVATICA	feuillus	
E. André		LAURUS SASSAFRA	feuillus	
E. André		NYSSA AQUATICA	feuillus	
E. André		LIQUIDAMBAR STYRACIFLUA	feuillus	
E. André		RHUS TYPHINA	feuillus	
E. André		KALMIA	feuillus	
E. André		QUERCUS ILEX	TAILLIS	feuillus
E. André		CELTIS AUSTRALIS	TAILLIS	feuillus
E. André		CERCIS SILLIQUASTRUM	TAILLIS	feuillus
E. André		ELEAGNUS ANGUSTIFOLIA	TAILLIS	feuillus
ARCHIVE MUNICIPALE		IFS	resineux	
ARCHIVE MUNICIPALE		SAPINS	resineux	
ARCHIVE MUNICIPALE		CYPRÈS	resineux	
E. André		CYPRÈS	resineux	
E. André		CEDRUS DEODORA	resineux	
E. André		PIN PARASOL	resineux	
E. André		LARIX KOEMPFERI	resineux	
E. André		ARAUCARIA IMBRICATA	resineux	
E. André		PINUS PONDEROSA	resineux	
E. André		TAXUS BACCATA	SOUS BOIS	resineux

Source pour la sélection des végétaux préconisés :

Culture des arbres et arbrisseaux d'ornement, plantations de lignes d'ornement, parcs et jardins, A Dubreuil
- 1878

E. André Traité général de la composition des parcs et jardins- 1880

Archive municipale - 1925

Les végétaux préconisés au XIXe siècle

E. André		TAMARIN		arbrisseaux	A.Dubreuil	ACACIA À LONGUES FEUILLES	Acacia longifolia	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André		NERIUM		arbrisseaux	A.Dubreuil	ARGOUSIER RHAMNOIDES	Hippophae rhamnoides	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André		MYRTUS		arbrisseaux	A.Dubreuil	BUDDLEIA DE MADAGASCAR	Buddleja madagascariensis	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André		CORYLUS AVELLANA		arbrisseaux	A.Dubreuil	BUIS COMMUN	Buxus sempervirens	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André		CERASUS AVIUM		arbrisseaux	A.Dubreuil	CORNOUILLER DE SIBERIE	Cornus alba 'Sibirica'	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André		ILEX AQUIFOLIUM		arbrisseaux	A.Dubreuil	CUNONIE DU CAP	Cunonia capensis	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André		BUXUS SEMPERVIRENS		arbrisseaux	A.Dubreuil	EDWARDSIA À GRANDE FLEURS	Edwardsia chrysophylla	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André		RHAMNUS ALATERNUS		arbrisseaux	A.Dubreuil	FILARIA À LARGES FEUILLES	Phillyrea latifolia	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André		PHILLYREA ANGUSTIFOLIA		arbrisseaux	A.Dubreuil	FORSYTHIA VERT	Forsythia viridissima	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André		VIBURNUM TINUS		arbrisseaux	A.Dubreuil	GENEVRIER COMMUN	Juniperus communis	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André	LAURIER AMANDE	CERASUS LAUROCERASUS		arbrisseaux	A.Dubreuil	GENEVRIER OXYCEDRE	Juniperus oxycedrus	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André		MYRTUS COMMUNIS		arbrisseaux	A.Dubreuil	GRENADIER COMMUN	Punica granatum	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André		ELEAGNUS		arbrisseaux	A.Dubreuil	HABROTHAMNE ELEGANT	Habrothamnus elegans	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André		GARRYA		arbrisseaux	A.Dubreuil	HALESIE À QUATRE AILES	Halesia tetraptera	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André		LIGUSTRUM		arbrisseaux	A.Dubreuil	LAGERSTROEMIA DES INDES	Lagerstroemia indica	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André		PHOTINIA		arbrisseaux	A.Dubreuil	LAURIER ROSE	Nerium oleander	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André		RUBUS LEUCODERMIS		arbrisseaux	A.Dubreuil	LILAS COMMUN	Syringa vulgaris	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André		CORNUS ALBA		arbrisseaux	A.Dubreuil	LINDLEYA FAUX NEFLIER	Lindleya mespiloides	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André		CORNUS SIBIRICA		arbrisseaux	A.Dubreuil	MYRTE COMMUN	Myrtus communis	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André		BUXUS SEMPERVIRENS	SOUS BOIS	arbrisseaux	A.Dubreuil	NÉFLIER DU JAPON	Eriobotrya japonica	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André		LIGUSTRUM VULGARE	SOUS BOIS	arbrisseaux	A.Dubreuil	NERPRUN ALATERNE	Rhamnus alaternus	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André		RHAMNUS FRANGULATA	SOUS BOIS	arbrisseaux	A.Dubreuil	PECHER COMMUN	Prunus persica	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André		VIBURNUM LANTANA	SOUS BOIS	arbrisseaux	A.Dubreuil	PHOTINIA GLABRE	Photinia serrulata	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André		RIBES RUBRUM	SOUS BOIS	arbrisseaux	A.Dubreuil	PISTACHIER LENTISQUE	Pistacia lentiscus	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André		RIBES ALPINUM	SOUS BOIS	arbrisseaux	A.Dubreuil	PITTOSPORUM DE LA NOUVELLE	Pittosporum tobira	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André		LAURUS NOBILIS	TAILLIS	arbrisseaux	A.Dubreuil	SERINGAT À GRANDES FLEURS	Philadelphus inodorus	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André		PALIURUS ACULEATUS	TAILLIS	arbrisseaux	A.Dubreuil	STAPHYLÉE À FEUILLE AILÉES	Staphylea pinnata	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André		PUNICA GRANATUM	TAILLIS	arbrisseaux	A.Dubreuil	STYRAX OFFICINAL	Styrax officinalis	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André		CERATONIA SILIQUA	TAILLIS	arbrisseaux	A.Dubreuil	SUMAC AMARANTE	Rhus typhina	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André		LAURUS TINUS	SOUS BOIS	arbrisseaux	A.Dubreuil	LAURIER TIN	Viburnum tinus	ARBRISSEAUX 1ER GRANDI
E. André		ATRIplex HALIMUS		arbrisseaux				
E. André		GENISTA GERMANICA		arbrisseaux	A.Dubreuil	ABELIA	Abelia X grandiflora	ARBRISSEAUX 2EME GRAN
E. André		GENISTA TINCTORIA		arbrisseaux	A.Dubreuil	ABUTILON STRIÉ	Abutilon striatum	ARBRISSEAUX 2EME GRAN
E. André		GENISTA SAGITTALIS		arbrisseaux	A.Dubreuil	ACACIA À FEUILLE DE GENEVR	Mimosa juniperina	ARBRISSEAUX 2EME GRAN
E. André		SUOEDA FRUTICOSA		arbrisseaux	A.Dubreuil	ALISIER CORAIL	Sorbus aria	ARBRISSEAUX 2EME GRAN
E. André		TAMARIX GALLICA		arbrisseaux	A.Dubreuil	AMYGDALOPSIS DE LINDELEY	Amygdalopsis lindleyi	ARBRISSEAUX 2EME GRAN
E. André		ONOPORDUM ACANTHIUM	HERBACÉES	arbrisseaux	A.Dubreuil	BACCHARIS DE VIRGINIE	Baccharis halimifolia	ARBRISSEAUX 2EME GRAN
E. André		LAPPA MAJOR	HERBACÉES	arbrisseaux	A.Dubreuil	BAGNAUDIER ORDINAIRE	Colutea arborescens	ARBRISSEAUX 2EME GRAN
E. André		ARALIA CHINENSIS	ARBUSTES	arbrisseaux	A.Dubreuil	CALLISTEMON EN PANACHE	Callistemon citrinus	ARBRISSEAUX 2EME GRAN
E. André		ARONIA GRANDIFOLIA		arbrisseaux	A.Dubreuil	CALLISTEMON EN AIGRETTE	Callistemon asiaticus	ARBRISSEAUX 2EME GRAN
E. André		COLUTEA CRUENTA		arbrisseaux	A.Dubreuil	CALYCANTHE DE LA CAROLINE	Calycanthus floridus	ARBRISSEAUX 2EME GRAN
E. André		CALLICARPA AMERICANA		arbrisseaux	A.Dubreuil	CALYCANTHE DE CALIFORNIE	Calycanthus occidentalis	ARBRISSEAUX 2EME GRAN
E. André		LONICERA TATARICA		arbrisseaux	A.Dubreuil	CERISIER DE SIEBOLDT	Prunus sieboldii	ARBRISSEAUX 2EME GRAN
E. André		CYTISUS ALBUS		arbrisseaux	A.Dubreuil	CESTRUM ORANGÉ	Cestrum aurantiacum	ARBRISSEAUX 2EME GRAN
E. André		DESMODIUM RACEMOSUM		arbrisseaux	A.Dubreuil	CHALEF À RAMEAUX RÉFLÉCHIS	Elaeagnus x ebbingei	ARBRISSEAUX 2EME GRAN
E. André		PARROTIA PERSICA		arbrisseaux	A.Dubreuil	CHENE À FEUILLE DE LAURIER	Quercus imbricaria	ARBRISSEAUX 2EME GRAN
E. André		TAMARIX SINENSIS		arbrisseaux	A.Dubreuil	CYTISE À FEUILLE SESSILES	Cytisophyllum sessilifolium	ARBRISSEAUX 2EME GRAN
					A.Dubreuil	CROTALAIRES EN ARBRE	Crotalaria arborescens	ARBRISSEAUX 2EME GRAN
					A.Dubreuil	DATURA EN ARBRE	Datura arborea	ARBRISSEAUX 2EME GRAN
					A.Dubreuil	DENTELAIRE DU CAP	Plumbago auriculata	ARBRISSEAUX 2EME GRAN
					A.Dubreuil	DEUTZIA CRENELÉ	Deutzia scabra	ARBRISSEAUX 2EME GRAN
					A.Dubreuil	ERABLE VERSICOLOR	Acer palmatum VERSICOLOR	ARBRISSEAUX 2EME GRAN
					A.Dubreuil	KETMIE DE SYRIE	Hibiscus syriacus	ARBRISSEAUX 2EME GRAN
					A.Dubreuil	LIERRE	Hedera helix	ARBRISSEAUX 2EME GRAN
					A.Dubreuil	MAHONIA DE CALIFORNIE	Mahonia nervinii	ARBRISSEAUX 2EME GRAN
					A.Dubreuil	MYRTE À PETITE FEUILLE	Myrtus tarentina	ARBRISSEAUX 2EME GRAN
					A.Dubreuil	OLIVIER ODORANT	Osmanthus fragrans	ARBRISSEAUX 2EME GRAN

Les végétaux préconisés au XIXe siècle

A.Dubreuils	PHLOMIS LEONURE		ARBRISSEAUX 2EME GRAN	ARCHIVE MUNICIPALE	PÉTUNIA	PLATE BANDE BU	ornement.
A.Dubreuils	PIN MUGHO	Pinus mugo	ARBRISSEAUX 2EME GRAN	ARCHIVE MUNICIPALE	ZIMMIA	CORBEILLE DU PII	ornement.
A.Dubreuils	POLYGALA À FEUILLE DE MYRTI	Polygala myrtifolia	ARBRISSEAUX 2EME GRAN	ARCHIVE MUNICIPALE	BÉGONIAS	CORBEILLE DE LA	ornement.
A.Dubreuils	PRUNIER ÉPINEUX À FLEURS DC	Prunus Damafcena	ARBRISSEAUX 2EME GRAN	ARCHIVE MUNICIPALE	FUSCHIA	PLATE BANDE PEI	ornement.
A.Dubreuils	ROBINIER ROSE	robinia pseudo-acacia	ARBRISSEAUX 2EME GRAN	ARCHIVE MUNICIPALE	FUSAINS	BOSQUET DU CHI	ornement.
A.Dubreuils	ROSIER DES CHIENS	Rosa rugosa	ARBRISSEAUX 2EME GRAN	ARCHIVE MUNICIPALE	FUSAINS	PETIT BOSQUET L	ornement.
A.Dubreuils	TROENE DE NÉPAL	Ligustrum ibota	ARBRISSEAUX 2EME GRAN	ARCHIVE MUNICIPALE	NIGELLE DE DAMAS		ornement.
A.Dubreuils	VERVEINE CITRONELLE	Aloysia citrodora	ARBRISSEAUX 2EME GRAN	ARCHIVE MUNICIPALE	PÉTUNIA		ornement.
A.Dubreuils	VIORNE À GROSSE TETE	Viburnum x carlcephalum	ARBRISSEAUX 2EME GRAN	ARCHIVE MUNICIPALE	SILÈNE		ornement.
				ARCHIVE MUNICIPALE	REINE MARGUERITE		ornement.
A.Dubreuils	AMANDIER NAIN	Prunus, tenella	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	AMPELOPSIS QUINQUE FOLIA		ornement.
A.Dubreuils	AUCUBA DU JAPON	Aucuba japonica	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	RUBUS FRUTICOSUS		ornement.
A.Dubreuils	BIGNONE DU CAP	Tecoma capensis	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	FICARIA RANUNCULOIDES		ornement.
A.Dubreuils	BIGNONE DU CHILI	Eccremocarpus scaber	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	PULMONARIA OFFICINALIS		ornement.
A.Dubreuils	CALLICARPE D'AMERIQUE	CalliCARPA americana	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	GLECHOMA HEDERACEA		ornement.
A.Dubreuils	CALLISTEMON EN CAPITULE	Callistemon viminalis	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	STELLARIA HOLOSTEA		ornement.
A.Dubreuils	CHRYSANTHÈME FRUTESCENT	chrysanthemum frutescens	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	VIOLA CANINA		ornement.
A.Dubreuils	CHRYSANTHÈME À GRANDES FI	Chrysanthemum leucanthemum	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	GALEOBDOLON LUTEUM		ornement.
A.Dubreuils	CHRYSANTHÈME À FEUILLES PE	Chrysanthemum carinatum	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	ADOXA MOSCHATELLINA		ornement.
A.Dubreuils	CISTE DU Portugal	Cistus x lusitanicus	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	PRIMULA VERIS		ornement.
A.Dubreuils	CISTE À FEUILLES DE LAURIER	cistus laurifolius	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	PRIMULA ELATIOR		ornement.
A.Dubreuils	CISTE LADANIFERE	Cistus ladaniferus	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	PRIMULA GRANDIFLORA		ornement.
A.Dubreuils	CISTE POURPRE	Cistus x purpureus	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	VINCA MINOR		ornement.
A.Dubreuils	CITYSE NOIRATRE	Laburnum anagyroides	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	VACCINIUM MYRTILLUS		ornement.
A.Dubreuils	CLERODENDRON DU JAPON	Clerodendrum trichotomum	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	FRAGARIA VESCA		ornement.
A.Dubreuils	CLERODENDRON DE BUNGE	Clerodendrum bungei	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	SOROTHAMNUS SCOPARIUS		ornement.
A.Dubreuils	CLIANTHE À FLEURS POURPRE	Cianthus puniceus	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	VERONICA		ornement.
A.Dubreuils	COTONEASTER À PETITES FEUIL	Cotoneaster microphyllus	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	SPIREA		ornement.
A.Dubreuils	COTONEASTER À FEUILLES DE B	Cotoneaster buxifolius	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	ORCHIS		ornement.
A.Dubreuils	GENÉVRIER SABINE	Juniperus sabina	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	AQUILEGIA		ornement.
A.Dubreuils	GREVILLÉE À FEUILLE DE ROMA	Grevillea rosmarinifolia	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	ASPHODELUS		ornement.
A.Dubreuils	GROSEILLÉ DORÉ	Ribes odoratum	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	VALERIANA		ornement.
A.Dubreuils	HELIOTROPE DU PÉROU	Heliotropium peruvianum	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	VITIS OESTIVALIS		ornement.
A.Dubreuils	HELIOTROPE À GRANDES FLEUF	Heliotropium grandiflorum	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	RUSCUS ACULEATUS		ornement.
A.Dubreuils	INDIGOTIER POURPRE	INDIGOFERA ATROPURPUREA	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	CALLUNA VULGARIS		ornement.
A.Dubreuils	INDIGOTIER JONCIFORME	indigofera juncea	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	ANDROSEUMUM OFFICINALE	SOUS BOIS	ornement.
A.Dubreuils	JASMIN MULTIFLORE	Jasminum nudiflorum	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	DAPHNE LAUREOLA	SOUS BOIS	ornement.
A.Dubreuils	JASMIN D'Espagne	Jasminum grandiflorum	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	FILARIA À FEUILLE MOYENNE	SOUS BOIS	ornement.
A.Dubreuils	JASMIN DES ACORES	Jasminum azoricum	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	MYRTE	SOUS BOIS	ornement.
A.Dubreuils	KERIA DU JAPON	Kerria japonica	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	DAPHNE TARTONRAIRA	SOUS BOIS	ornement.
A.Dubreuils	LYCIET COMMUN	Lycium barbarum	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	EUPHORBIA DENDROIDES	SOUS BOIS	ornement.
A.Dubreuils	MAHONIA RAMPANT	Mahonia repens	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	PSORALEA BITUMINOSA	SOUS BOIS	ornement.
A.Dubreuils	MILLEPERTUIS DE MAHON	Hypericum balearicum	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	SYLIBRUM MARIANUM	HERBACÉES	ornement.
A.Dubreuils	MITRARIA COCCINÉ	Mitraria coccinea	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	INULA HELENIUM	HERBACÉES	ornement.
A.Dubreuils	MORELLE AMOMON	Solanum pseudo-capsicum	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	VERBASCUM THAPSUS	HERBACÉES	ornement.
A.Dubreuils	ONONIS FRUTESCENTE	Ononis frutescente	ARBRISSEAUX 3EME GRAN	E. André	HERACLEUM SPHONDYLIIUM	HERBACÉES	ornement.
A.Dubreuils	PRUNIER DU JAPON	Prunus salicina	ARBRISSEAUX 3EME GRAN				
A.Dubreuils	VIORNE RUGUEUSE	Viburnum rugosum	ARBRISSEAUX 3EME GRAN				
A.Dubreuils	VIPÉRINE BLANCHE	Echium incanum	ARBRISSEAUX 3EME GRAN				
A.Dubreuils	VIPÉRINE À GRANDES FLEURS	ECHIUM PLANTAGINEUM	ARBRISSEAUX 3EME GRAN				
A.Dubreuils	WEIGELIA À FLEURS ROSES	Weigela kosteriana	ARBRISSEAUX 3EME GRAN				
				ARCHIVE MUNICIPALE	PALMIERS		palmier
				ARCHIVE MUNICIPALE	CAFÉES		palmier
				ARCHIVE MUNICIPALE	BANANIERS		palmier
				E. André	ARECA (PALMIER)		palmier
				E. André	MUSA		palmier
				E. André	CHAMOEROPS		palmier
				E. André	WELLINGTONIA GIGANTEA		palmier
				E. André	CHAMOEROPS FORTUNEI	PALMIER	PALMIER

Les végétaux préconisés au XIXe siècle

A.Dubreuils	JASMIN À FLEURS NUES	Jasminum nudiflorum	RAMPANTS
A.Dubreuils	MILLEPERTUIS À GRANDES FLEURS	Hypericum calycinum	RAMPANTS
ARCHIVE MUNICIPALE		BOUGAINVILLÉS	SARMENTEUX
ARCHIVE MUNICIPALE		LIERRE	SARMENTEUX
ARCHIVE MUNICIPALE		VIGNE VIERGE	SARMENTEUX
ARCHIVE MUNICIPALE		BIGNONE DE VIRGINIE	SARMENTEUX
ARCHIVE MUNICIPALE		LISERON BELLE DE JOUR	SARMENTEUX
ARCHIVE MUNICIPALE		BIGNONE PENTAPHYLLA	SARMENTEUX
ARCHIVE MUNICIPALE		MALVAVISCUS ARBOREA	SARMENTEUX
E. André		VIGNES	SARMENTEUX
E. André		CLEMATIS FLAMMULA	SARMENTEUX
E. André		HEDERA HELIX	SARMENTEUX
A.Dubreuils	CHEVREFEUILLE COMMUN	Lonicera caprifolium	SARMENTEUX
A.Dubreuils	CHEVREFEUILLE D'AUTOMNE	Lonicera fragrantissima	SARMENTEUX
A.Dubreuils	CHEVREFEUILLE DE CHINE	Lonicera sinensis	SARMENTEUX
A.Dubreuils	CHEVREFEUILLE SEMPERVIRENTE	Lonicera sempervirens,	SARMENTEUX
A.Dubreuils	CLEMATITE DE CAROLINE	Clematis spp. 'Caroline'	SARMENTEUX
A.Dubreuils	CLÉMATITE ODORANTE	Clematis flammula	SARMENTEUX
A.Dubreuils	CLÉMATITE DES MONTAGNES	Clematis montana	SARMENTEUX
A.Dubreuils	CLÉMATITE DE MONGOLIE	Clematis tibetana	SARMENTEUX
A.Dubreuils	ECREMOCARPE DU CHILI	Eccremocarpus scaber	SARMENTEUX
A.Dubreuils	GLYCINE DE CHINE	Wisteria chinensis	SARMENTEUX
A.Dubreuils	GLYCINE FRUTESCENTE	GLYCINE FRUTESCENS	SARMENTEUX
A.Dubreuils	JASMIN OFFICINAL	Jasminum officinalis	SARMENTEUX
A.Dubreuils	JASMIN D'ARABIE	Jasminum sambac	SARMENTEUX
A.Dubreuils	JASMIN TRIOMPHANT	Jasminium triumpham	SARMENTEUX
A.Dubreuils	PASSIFLORE POURPRE	Passiflora Purple	SARMENTEUX
A.Dubreuils	ROSIER DE BANKS	Rosa banksiae	SARMENTEUX

OUVRAGES GÉNÉRAUX SUR LES JARDINS

- Edouard ANDRÉ, Architecte Paysagiste «L'art des Jardins - Traité général de la composition des Parcs et Jardins » - 1879
- Le Baron ERNOUF, «L'art des jardins», J. ROTHSCHILD Edition - 1868
- Marie-Hélène BÉNETIÈRE, «Jardin - Vocabulaire typologique et technique», Ed. du Patrimoine - 2000
- A DUBREUILS, «Culture des arbres et arbrisseaux d'ornement, plantations de lignes d'ornement, parc et jardins», Ed. Maqon - 1878
- Michel CONAN, «Dictionnaire historique de l'art des jardins», Ed. Hazan -
- Le AUDOT, «Traité de la composition et de l'ornement des jardins», Ed. Audot - 1859

(Recherche réalisée au archive municipale, départementale, bibliothèque municipale. Prise de renseignement au près de Claude Jasmin, professeur en histoire de l'art à la faculté d'Aix en Provence, Marcel Roncayolo, urbaniste.)

- JOURET Auguste « Frantz Mayor de Montricher de 1810-1858 », Technica n°81, Association anciens élèves de l'Ecole Centrale Lyonnaise, oct 1946
- AILLAUD GJ, FERRARI JP, HAZZAN G., « Les botanistes à Marseille et en Provence du 16e au 19e siècle », Catalogue de l'exposition au Palais de la Bourse, Marseille 1982
- CHATELAIN Pierre, « Le domaine animal, le jardin zoologique », Revue Marseille n°8, décembre 1937
- Atelier du Patrimoine, « L'eau à Marseille, histoire, us et coutûmes », Ville de Marseille – SEM 1984
- GOUVERNET C. GUIEN Gérard, ROUSSET Claude, guide géologique régionaux « Provence », Masson 1971
- AILLAUD G ., Y. GEORGELIN, H. TACHOIRE (sous la direction de), « Marseille, 2600 ans de découvertes scientifiques » T1 et T3, publication université de Provence , 2002
- Guide pratique « Marseille et sa région », soc. Guides POL
- CACCIA joseph, « Guide de l'étranger à Marseille », garnier frères, 1879
- Guide de l'étranger, 2e édition, L. MAISON éditeur des Guides Richard, (entre 1844 et 1852
- Guide Joanne, « Massilia », Hachette, 1893
- Alfred SAUREL « Marseille », Marseille, 1876
- Georges GROMORT, « L'Art des Jardins » edition vincent, Fréal et Cie, Paris, 1934
- Ludovic LEGRET, « Une question de propriété artistique. La vérité sur le Palais de Longchamp », Marseille, 1900
- VIALE Marie-Paule, « Le palais Longchamp, à la gloire de l'eau, des arts et des sciences », Image en Manœuvre , Marseille, 1991
- MOGNETTI E. TEMIME E., VIALE Marie-Paule, (sous la direction de), « Marseille XIXe, Rêves et triomphes », catalogue de l'exposition. Novembre 1991 – février 1992, Musées de Marseille- Réunion des Musées nationaux, 1991
- AILLAUD G., « La botanique en Provence : le père Louis Feuillée », revue de Marseille, n° 137-138, 164-175, 1984
- AILLAUD G., GEORGELIN Y., TACHOIRE H. « Les astronomes marseillais à l'ère des explorations maritimes » (sous la direction de)
- HOMET Jean-Marie, « Les monuments de l'eau en Provence », Edisud, Aix en Provence, 2007
- VIALE Mari-Paule, « Le Palais Longchamp, à la gloire de l'eau, des Arts et des Sciences », Images en Manœuvre, 1991
- Patrick LATIL, «Marseille quand ton jardin était zoologique (1854 - 1987)», Club cartophile Marseille - 2003
- JASMIN DENISE, « La commande public à Marseille au XIXème siècle »,thèse, 1991
- M. Eugène Rostand, «Rapport sur la reconstitution du Jardin Zoologique(séance du 9 octobre 1877)», Journal de Marseille
- Marc Villemin, DIRECTEUR DU ZOO DE MARSEILLE, «Zoo Marseille», env. 1954
- A. Peyronne, DIPLOME D'ÉTUDE SUPÉRIEUR DE BOTANIQUE «La végétation du parc Borely à Marseille», A. P1963